

TECSYS®

2018

RAPPORT ANNUEL

**Transformer les chaînes
d'approvisionnement pour créer
de la valeur**





Les déclarations contenues dans le présent rapport annuel qui ne se rapportent à des faits historiques sont des énoncés prospectifs fondés sur les opinions et les hypothèses de la direction. Ces énoncés ne garantissent pas les résultats futurs de la Société et sont soumis à certaines incertitudes, notamment, mais sans s'y limiter, la conjoncture économique future, les marchés desservis par TECSYS Inc., les mesures prises par les concurrents, les nouvelles tendances technologiques dominantes, et d'autres facteurs sur lesquels TECSYS Inc. n'a aucun pouvoir et qui peuvent entraîner un écart entre les résultats réels et ces énoncés. De plus amples renseignements sur les risques et incertitudes liés aux activités de TECSYS Inc. sont donnés dans la section du rapport de gestion du présent rapport annuel et dans la notice d'information annuelle pour l'exercice terminé le 30 avril 2018. Ces documents ont été déposés auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières et peuvent être consultés sur le site Web de la Société (www.tecsys.com) et sur SEDAR (www.sedar.com).

Propriété de TECSYS Inc. 2018. Tous les noms, marques de commerce, produits et services mentionnés sont des marques de commerce, déposées ou non, de leurs titulaires respectifs.

Table des matières

Coup d'œil sur TECSYS	4
Message du président	6
Message du président exécutif du conseil	8
Transformer les chaînes d'approvisionnement pour créer de la valeur	10
TECSYS souligne les innovations qui façonnent l'avenir des chaînes d'approvisionnement	14
Des clients de TECSYS placés dans les 3 premières entreprises du classement des 25 premières chaînes d'approvisionnement en soins de santé de Gartner en 2017	16
Transformer les chaînes d'approvisionnement des systèmes de santé	17
TECSYS est toujours un Visionnaire du quadrant magique de Gartner pour les systèmes de gestion d'entrepôt	18
Transformer les chaînes d'approvisionnement de la distribution complexe	19
Commentaires et analyse de la direction	21
Rapport de la direction	46
Rapport des auditeurs indépendants	47
Section financière	48
Renseignements généraux	89
Directeurs et cadres supérieurs	90
Renseignements sur l'entreprise	91

Coup d'œil sur TECSYS

Dans l'univers complexe de la distribution à volume élevé et de soins de santé, TECSYS se concentre sur un seul objectif.

Notre but est, et a toujours été, de devenir le principal fournisseur de technologie et de solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement des entreprises centrées sur la distribution. Pour atteindre ce but, nous devons partager nos solutions complètes et innovantes avec le plus grand nombre possible d'entreprises de calibre mondial, renforcer et rationaliser l'environnement logistique dans son entier tout en propulsant nos clients de l'avant.

Depuis 1983, nous avons aidé des centaines d'entreprises de premier plan à résoudre leurs défis d'entreposage et de distribution; et nous l'avons fait de telle façon que nous sommes retrouvés dans le quadrant « Visionnaires » du Quadrant magique de Gartner pour les systèmes de gestion d'entrepôt¹ dans ses sept derniers rapports consécutifs.

De plus, les trois plus grands fournisseurs et distributeurs de soins de santé figurant dans les 25 premières chaînes d'approvisionnement en soins de santé de Gartner en 2017² étaient des clients de TECSYS. Cette reconnaissance de l'industrie continue de nous stimuler et confirme que nous répondons et surpassons les attentes des clients.

Et ce n'est qu'un début.

Mettre sur pied ou améliorer l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement pour soutenir les objectifs d'une entreprise demande plus que du savoir-faire. Il faut aussi de la vision, de l'innovation, de l'assistance à la clientèle et une exécution qui donne une grande valeur tout en continuant à cibler notre stratégie Clients pour la vie. À TECSYS, il est clair que nous avançons vers nos objectifs, en aidant nos clients à atteindre les leurs.

¹Gartner « Magic Quadrant for Warehouse Management Systems » C. Dwight Klappich & Simon Tunstall, 2 mai 2018.

²Gartner, the Healthcare Supply Chain Top 25 for 2017, Eric O'Daffer et col., 15 novembre 2017.

Au 30 avril 2018, sauf indication contraire :

\$70,7 millions

Revenus

0,30 cents par action

Bénéfices

Dominante

Part de marché des systèmes de santé

\$26,2 millions

Revenus récurrents*

\$45,1 millions

Carnet de commandes*

\$48,1 millions

Commandes*

Pour la septième fois d'affilée, **TECSYS a été placée dans le quadrant « Visionnaires »** du quadrant magique de Gartner pour les SGE¹ (voir page 18)

Les clients de TECSYS occupent les trois premières places dans les 25 premières chaînes d'approvisionnement en soins de santé de Gartner de 2017² (voir page 16)

*Se référer à la section intitulée « Indicateurs clés de performance » à la fin des Commentaires et analyse de la direction

Message du président

Chères, chers actionnaires,

Les tendances à une croissance positive que nous avons connues au cours des dernières années se sont poursuivies durant l'exercice 2018, stimulées par notre concentration sur le développement de solutions novatrices qui permettent à nos clients de suivre et d'enregistrer les données avec précision, d'être plus efficaces et, en bout de ligne, de créer de meilleurs résultats pour les intervenants de leurs entreprises, qu'il s'agisse d'employés, soignants, clients ou patients. Ce centre d'intérêt est la raison pour laquelle, 35 ans après sa création en 1983, TECSYS est toujours un fournisseur de choix. En 2018, nous avons aussi retiré les avantages de notre stratégie de déploiement technologique dans deux marchés verticaux; chacun ayant ses propres facteurs de croissance et tendances d'adoption, la limitation des risques intégrée est donc automatique.

Distribution complexe

Cette division a connu un très fort premier semestre pour l'exercice 2018 et donné un rendement très au-dessus de nos attentes avec une croissance générée par une plus forte pénétration dans notre clientèle de base, ajoutée à la vente de solutions à de nouveaux clients. Le succès que nous avons remporté auprès de nos clients durant l'exercice prouve que nous occupons la position de leadership dans le segment de la distribution complexe.

Notre position de principal fournisseur de solutions de logistique aux sociétés des alcools du Canada le prouve bien. Comme vous l'imaginez, les actifs traités dans cette activité sont à la fois précieux et règlementés, par conséquent il est vital d'avoir une idée précise de leurs mouvements et de leur vente. Il faut avoir un degré élevé de suivi et de traçabilité dans les systèmes de distribution, notre logiciel donne cela avec efficacité et pour des frais additionnels minimum. Le fait que nous puissions fournir cette solution essentielle prouve la capacité de notre logiciel à être adapté pour répondre aux diverses exigences de l'industrie et nous a ouvert les portes d'autres clients.

Ce succès a eu des répercussions sur le type et la taille des possibilités qui s'offrent à nous. Grâce à notre expérience, notre technologie avancée et la réputation que nous nous sommes taillée sur le marché, nous sommes plus souvent appelés à présenter des soumissions pour des contrats par des distributeurs qui exploitent 10, 12 sites ou plus encore. Avant, les contrats de cette importance étaient réservés à des acteurs plus importants. Maintenant, nous sommes appelés à la table, et nous décrochons les contrats.

en milliers de dollars sauf pour le BPA et RCP	2018	2017
Revenu	70 718	68 447
BAIIA ¹	6 490	10 364
Bénéfices d'exploitation	4 254	7 951
Bénéfices	3 949	5 998
BPA	0,30	0,49
Commandes	48 100	42 628
Carnets de commandes	45 091	46 115
RCP %	10,7	20,6
Flux de trésorerie liées aux activités d'exploitation	3 694	9 809
Revenu récurrent	26 179	26 886

¹ Se reporter à la rubrique « Mesure de la performance non conforme aux IFRS » à la fin des Commentaires et analyse de la direction

Nous remercions nos clients de nous permettre de former un partenariat avec eux afin de réaliser l'excellence dans leurs propres entreprises.

Une autre tendance marquée de la chaîne d'approvisionnement qui stimule la croissance dans notre activité de distribution complexe consiste à s'inspirer d'Amazon. Le cybercommerce et l'exécution automatisée des commandes sont devenus de plus en plus importants car toutes les entreprises s'efforcent de créer des systèmes de production, distribution et réapprovisionnement vraiment en temps réel. Les solutions sophistiquées de TECSYS peuvent réaliser cela, et au cours du dernier exercice, nous avons travaillé avec des distributeurs internationaux pour placer nos solutions dans des localités du Canada, des États-Unis et d'Europe et améliorer leurs capacités d'exécution automatisée des commandes.

Soins de santé

Durant la première moitié de l'exercice 2018, notre division des soins de santé a subi les contrecoups de l'incertitude à propos de la législation sur les soins de santé aux États-Unis et nous n'avons reçu aucun nouveau contrat des réseaux hospitaliers. Cependant, durant cette période, nous avons continué à travailler avec les hôpitaux et à démontrer nos nouvelles solutions. Notre bassin de clients potentiels reste important. Il a commencé à se transformer en nouveaux clients durant la seconde moitié de l'exercice grâce à la signature de contrats avec trois réseaux hospitaliers. Nous avons signé avec un de ces réseaux le plus important contrat en termes de taille que nous n'ayons jamais signé avec une entreprise de soins de santé – plus de 6 millions de dollars. Ce réseau n'est pas le plus grands de nos clients du secteur hospitalier, mais la façon particulière dont il nous a recruté prouve que nous occupons une position de leadership dans l'industrie. Plusieurs réseaux hospitaliers commencent à travailler avec nous en mettant notre solution en œuvre dans un hôpital ou un centre de service, puis ils poursuivent le déploiement à partir de là. Dans le cas du réseau en question, le client a fait ses recherches, visité des points d'utilisation réalisés dans d'autres hôpitaux et signé un contrat avec nous pour la mise en œuvre de solutions dans tous les points de son réseau.

La hausse de participation des entreprises de soins de santé était évidente lors de notre dernière conférence de l'utilisateur en juin 2018; la participation des réseaux hospitaliers clients était plus élevée de 50 pour cent comparativement à celle de la conférence précédente. Ils ont réalisé que la nécessité d'économies de coûts et d'amélioration de l'efficacité ne change pas compte tenu de la pression permanente sur les coûts exercée par les payeurs et de l'impératif de maintenir les marges malgré la hausse des coûts d'exploitation, et que TECSYS possède une solution éprouvée. Lors de la conférence, des utilisateurs ont déclaré avoir économisé grâce à la mise en œuvre de nos solutions, avec des avantages tels qu'un rendement rapide et une réduction des stocks de 30 pour cent tout en augmentant l'espace disponible de 25 pour cent.

L'innovation garde son importance et nous réalisons de grands progrès avec notre solution de gestion de la pharmacie au point d'utilisation. La première mise en œuvre est en cours et nous pensons que le lancement se fera cet automne. Cette solution pourrait apporter d'importants avantages pour diminuer les coûts et augmenter la conformité, ce qui devient de plus en plus important car les gouvernements rendent le suivi et le traçage des médicaments obligatoires.

Résultats financiers

Durant l'exercice 2018, le revenu s'est accru de 3,3 pour cent pour s'établir à 70,7 millions de dollars comparativement à 68,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le pourcentage de revenu récurrent s'est inscrit à 37,0 pour cent comparativement à 39,3 pour cent pour l'exercice 2017, en partie à cause de l'appréciation du dollar canadien. La marge brute est restée relativement stable d'un exercice à l'autre et s'élevait à 49,3 pour cent, comparativement à 50,0 pour cent pour l'exercice 2017. LE BAIIA de l'exercice 2018 s'élevait à 6,5 millions de dollars, comparativement à 10,4 millions de dollars réalisés durant l'exercice précédent. Durant l'exercice 2017, TECSYS a comptabilisé un montant supplémentaire de 4,6 millions de dollars de crédits d'impôt RSDE non remboursables fédéraux en raison de la probabilité accrue que ces crédits d'impôt soient réalisés dans le futur pour réduire les impôts. Sur une base rajustée, le BAIIA est en hausse de 13 pour cent pour l'exercice 2018. Les vents contraires qui ont soufflé sur les devises ont eu des répercussions sur tous ces chiffres et raboté 1,3 million de dollars des revenus et 900 000 dollars du BAIIA comparativement à l'exercice précédent.

Une indication de la solide progression que nous avons réalisée est le nombre des contrats signés lequel est en hausse de 12,8 pour cent et s'inscrit à 48,1 millions de dollars, comparativement à 42,6 millions de dollars pour l'exercice 2017. Sur une base trimestrielle, la hausse était de 33 pour cent et atteignait 14,7 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2018, comparativement à 11,1 millions de dollars durant le même trimestre de l'exercice 2017. Pour l'année, notre rapport prises de commandes sur facturation, une mesure qui compare les commandes qui entrent à celles qui sont livrées, donne le chiffre très positif de 108 pour cent.

Perspectives pour l'exercice 2019

En continuant à nous concentrer sur le développement et la mise en œuvre de solutions qui ont des répercussions importantes sur les opérations de nos clients, et en maintenant l'efficacité opérationnelle mise en place au cours des dernières années, nous pensons capitaliser sur les tendances positives que nous avons vu durant la seconde moitié de l'exercice 2018 et réaliser l'important flux de projets que nous avons en réserve.

Notre succès repose sur nos employés et leur engagement soutenu envers l'excellence, comme cela a été le cas au cours des 35 dernières années. Nous remercions également nos clients de nous permettre de former un partenariat avec eux afin de réaliser l'excellence dans leurs propres entreprises.

Finalement, j'aimerais remercier les membres de notre conseil d'administration pour leurs conseils et leur soutien, ainsi que nos loyaux actionnaires et intervenants.

Cordialement,



Peter Brereton, président et chef de la direction

Message du président exécutif du conseil

Chères, chers actionnaires,

Cette année, 2018, marque la 35e année de la formation de TECSYS. J'ai fondé la société en 1983, au tout début de la numérisation de la chaîne d'approvisionnement, lorsque j'ai vu le besoin d'un logiciel qui réponde aux besoins des opérateurs de logistique de petite taille, particulièrement ceux qui servaient des entreprises plus importantes, sensibles au temps, et qui avaient besoin de traçabilité. Notre première équipe se réunissait dans le sous-sol de ma maison pour écrire du code et cela a mené au lancement de notre logiciel EliteSeries qui, après plusieurs versions, continue de résoudre les problèmes de distribution de centaines de clients.

Les membres de l'équipe originelle sont toujours pour TECSYS, tout comme un de nos premiers clients, Dainty Foods. Aujourd'hui, nous comptons environ 365 employés et nous avons des partenariats avec des entreprises internationales et d'importantes entreprises de soins de santé. Peu d'entreprises de technologie canadiennes peuvent se vanter d'exister depuis 35 ans. Je crois que notre longévité tient principalement à deux raisons. La première est que depuis les premiers jours, alors que nous travaillions chez moi, jusqu'à aujourd'hui, nos innovations ont toujours été axées sur nos clients. Nous écoutons nos clients pour savoir quels défis ils doivent relever, ce faisant, nous acquerrons une connaissance approfondie de leur industrie. En 1983, il suffisait de livrer une solution facile à mettre en œuvre pour suivre les stocks. Aujourd'hui, les chaînes d'approvisionnement exigent que nous fournissions des solutions sophistiquées qui ciblent des clients en particulier. Par exemple, une de nos dernières innovations donne des images visuelles et des instructions aux opérateurs au moyen d'unités RF portatives.

35 ANS

Nos employés sont une importante raison de la pérennité de notre succès après 35 ans.

Cette technologie, que nous avons fait breveter, permet à nos clients de devenir beaucoup plus efficaces et précis dans l'exécution de leur tâche, et en même temps, d'accroître leur réactivité face à leurs clients. Maintenant, nous pouvons aussi suivre les progrès d'un opérateur en temps réel et envoyer un signal visuel pour indiquer s'il atteint les progrès de travail ciblés, s'il les dépasse ou s'il traîne de l'arrière.

Nous continuons à chercher comment améliorer les opérations de nos clients. Par exemple, aujourd'hui, une initiative en cours étudie comment déployer des drones dans divers endroits d'exécution de la chaîne d'approvisionnement. L'innovation continue est la raison pour laquelle le cabinet de recherche Gartner a reconnu TECSYS comme entreprise « visionnaire » dans son étude des systèmes de gestion d'entrepôt. Selon Gartner : « pour être Visionnaire, un fournisseur doit avoir une stratégie cohérente, intéressante et innovative qui cherche à lancer un produit robuste et brillant sur le marché. »

Nos employés sont aussi une importante raison de la pérennité de notre succès après 35 ans. Il est inhabituel dans l'industrie de la technologie que des personnes passent toute leur carrière dans la même entreprise, mais c'est ce qui se passe ici à TECSYS. Nous avons un des taux de roulement les plus faibles de l'industrie du logiciel, ce qui nous permet de réunir professionnels expérimentés et jeunes diplômés dans des équipes multidisciplinaires, de combiner les connaissances propres à l'industrie et le savoir institutionnel avec le désir et la capacité d'innover.

Je suis fier de cet héritage d'excellence et d'innovation que

nous avons créé à partir d'une très modeste entreprise qui est maintenant reconnue comme un leader de l'industrie.

Nous avons toujours eu pour habitude de gérer nos finances avec prudence. Le contrôle minutieux des frais opérationnels est un élément clé de notre approche pour que, les dépenses étant contrôlées, une plus grande part de nos revenus passe dans le bénéfice net et augmente les revenus. Par suite de ces revenus constants et positifs, ces dernières années, le conseil a autorisé des hausses dans les dividendes versés aux actionnaires, de 27 pour cent pour l'exercice 2018 et de 50 pour cent pour l'exercice 2017. Nous sommes heureux de l'appréciation du cours des actions que nous avons pu offrir à nos actionnaires, le rendement total de leur avoir a eu un taux de croissance annuel composé de 25 pour cent au cours des 10 dernières années.

Dernier commentaire mais non le moindre, je suis heureux de vous informer que TECSYS continue de verser environ 1/2 de 1 % de ses revenus à des initiatives qui aident nos communautés, plus particulièrement la jeunesse.

Au nom du conseil, j'aimerais féliciter la direction et nos employés pour leur réussite durant l'exercice 2018 et de continuer de s'appuyer sur les fondements que nous avons établis en 1983. Je suis impatient de voir l'entreprise se développer encore plus à l'avenir. J'aimerais également remercier nos actionnaires pour leur soutien constant.

Cordialement,



Dave Brereton, président exécutif du conseil



Transformer les chaînes d'approvisionnement pour créer de la valeur

Les chaînes d'approvisionnement d'aujourd'hui, les systèmes d'entreprises, des milliards d'appareils intelligents, des services cloud et des bases de données sont connectés en temps réel dans un réseau mondial. En utilisant simplement un téléphone intelligent, des millions de consommateurs commandent, suivent leurs commandes et trouvent des renseignements d'une pression sur l'écran. Il s'ensuit un accroissement exponentiel des demandes et la nécessité pour toutes les chaînes d'approvisionnement de la planète d'offrir un service rapide et souple, axé sur la clientèle.

Il est important de noter que le marché actuel est plus sophistiqué que jamais. Le paysage est complexe, volatile et incertain. Les industries sont incitées à offrir à la clientèle des niveaux de services élevés tout en réduisant les coûts. La concurrence est féroce, et la capacité des consommateurs à acheter directement du producteur est une menace continue pour les distributeurs.

Affronter la concurrence dans l'actuel environnement complexe de la distribution signifie comprendre la situation globale : à quel point une entreprise peut adapter son infrastructure interne et ses processus aux défis externes. Imaginez l'incidence de perturbateurs comme de nouvelles technologies, « l'effet Amazon » avec ses anticipations de cycles d'exécution et de livraison ultra-rapides et la concurrence créée par les entreprises qui restent fidèles à leurs compétences fondamentales. Les entreprises agiles avancent sur la route des plus performants et laissent rapidement leurs concurrents moins réactifs derrière eux.



Un rapport récent de la National Association of Wholesaler-Distributors (NAW) et IBM constatait : « **Au cours des prochaines années, la rentabilité et la viabilité des distributeurs seront déterminées en grande partie par leur adaptabilité aux changements et leur capacité à naviguer dans un environnement commercial perturbateur.** »

<http://www.smartbrief.com/original/2016/12/facing-forces-change-2017>

Ces forces perturbatrices et le recours croissant aux technologies numériques obligent les dirigeants du secteur à repenser leurs chaînes d'approvisionnement. Les décisionnaires doivent faire les premiers pas pour transformer leur chaîne d'approvisionnement maintenant ou risquer d'être dépassés.

Les priorités des chefs de la direction changent en faveur de l'entreprise numérique

Au quatrième trimestre 2017, Gartner a sondé 460 chefs de la direction et cadres supérieurs d'entreprises dont les revenus annuels dépassent les 50 millions de dollars. L'enquête étudiait les défis commerciaux ainsi que le rôle que pouvait jouer la technologie. Selon Gartner : « **Les chefs de la direction se concentrent sur le changement et l'amélioration de la structure de leurs entreprises, notamment sur une meilleure compréhension de l'entreprise numérique.** » L'entreprise numérique est devenue une des trois premières priorités pour l'avenir.

Gartner Press Release, Gartner Survey Reveals That CEO Priorities Are Shifting to Embrace Digital Business, Mai 2018, <https://www.gartner.com/newsroom/id/3873663>

« **Quarante-sept pour cent des chefs de la direction sont mis au défi par leur conseil d'administration de prendre le virage numérique, et cette orientation à l'échelle de l'entreprise est également ressentie par les directeurs de l'information de toutes les industries** », a déclaré Jan-Martin Lowendahl, vice-président, recherche, chez Gartner pendant sa présentation au Symposium de Gartner /ITxpo 2018 à Dubai. »

Gartner, Smarter with Gartner, Is Digital a Priority for Your Industry?, Mars 2018, <https://www.gartner.com/smarterwithgartner/is-digital-a-priority-for-your-industry/>

Au sens large, le virage numérique promet d'apporter des améliorations exponentielles en vitesse, évolutivité, agilité, transparence et personnalisation de la chaîne d'approvisionnement. Dans le monde connecté, numériquement transformé des chaînes d'approvisionnement, les décideurs s'attendent à pressentir la demande et à la combler de façon instantanée et précise, et ils imaginent aussi des réponses efficaces à l'offre et à la demande de service de leurs clients.

Sans aucun doute, le virage numérique changera la gestion et l'exécution de la chaîne d'approvisionnement plus profondément que tout autre chose dans l'histoire. Dans le contexte des défis auxquels font face les chaînes d'approvisionnement, maintenant et à l'avenir, il est clair que les façons traditionnelles de travailler ne suffiront pas. Même le concept actuel de la meilleure performance ne suffira pas pour les défis qui sont prédits. Les chaînes d'approvisionnement doivent être à la fois dynamiques et agiles pour répondre aux besoins des clients et des décideurs modernes. Elles doivent aussi pouvoir réagir plus rapidement que jamais tout en conservant précision et intégrité.

Une recherche menée en 2017 par le Center for Global Enterprise (CGE) prédit que la numérisation de la chaîne d'approvisionnement pourrait apporter :

20%

DE RÉDUCTION DES COÛTS
D'APPROVISIONNEMENT

50%

DE RÉDUCTION DES FRAIS LIÉS
AUX PROCESSUS DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

10%

D'AUGMENTATION
DES REVENUS

Avec des enjeux aussi élevés, il n'est pas étonnant que le virage numérique soit en tête de la liste des priorités des cadres pour la survie et la création de valeur.

La route de la création de valeur pour la chaîne d'approvisionnement

UNE PLATEFORME, SANS FRONTIÈRE

Du canal omni à l'internet des objets, l'évolution modifie les chaînes d'approvisionnement de l'époque numérique. Les meilleures pratiques d'hier ne sont tout simplement pas à la hauteur de demandes actuelles des clients. Ils s'attendent à une exécution à 100 %, à un service plus rapide et à une plus grande valeur. Et ils veulent rester à l'avant-garde des tendances technologiques.

Pour exécuter les commandes jour après jour, sans égard aux fluctuations économiques ou aux changements technologiques, la plateforme de la chaîne d'approvisionnement d'un distributeur doit pouvoir s'adapter et évoluer avec les demandes. Elle doit se développer et permettre la collaboration avec les clients, fournisseurs et partenaires comme une entreprise sans frontière. Ce n'est plus optionnel. La chaîne d'approvisionnement d'une entreprise doit se comporter comme un moteur, s'adapter constamment aux défis internes et externes, quel que soit le nombre de technologies concernées.

Selon Gartner: « **Plusieurs entreprises ont l'ambition de devenir des entreprises numériques. Par conséquent, les directeurs de l'information doivent évoluer avec leur paysage TI actuel vers une plateforme de technologie numérique pour soutenir de nouvelles expériences, de nouvelles offres et de nouveaux modèles d'affaires.** » (2 octobre 2017)

Gartner, A Digital Business Technology Platform Is Fundamental to Scaling Digital Business, Octobre 2017,

<https://www.gartner.com/document/3810972>

Dotées d'une technologie intelligente nouvelle et agile, les entreprises auront des capacités de chaîne d'approvisionnement beaucoup plus grandes, ce qui leur permettra d'affronter avec efficacité les perturbations internes et externes. Elles auront aussi les données et la flexibilité nécessaires pour soutenir les changements dans les modèles d'affaires et les demandes des clients. La chaîne d'approvisionnement sera mieux équipée pour gérer les risques et les perturbations qui touchent les entreprises et leurs partenaires. Finalement, les cadres auront une meilleure idée de l'incidence de leurs décisions et de l'orientation qu'ils peuvent donner à leur chaîne d'approvisionnement pour réaliser une valeur durable pour leur entreprise.

La plateforme de la chaîne d'approvisionnement TECSYS remet de l'ordre dans le chaos. Elle permet aux entreprises de passer d'une collection de technologies dépareillées et disparates à un réseau homogène de bout en bout qui soutient un avantage concurrentiel durable, et les aide à améliorer leurs processus et leurs niveaux de service. Elle leur permet aussi d'adapter leur chaîne d'approvisionnement lorsqu'il le faut pour lutter contre les perturbations économiques tout en gérant les défis d'une demande fluctuante et des délais de livraisons de moins de 24 heures. Cette plateforme novatrice donne aux entreprises un fondement solide qui leur permet d'adopter d'autres technologies nouvelles et novatrices quand elles sont prêtes pour la mise en marché.

Joignez la transformation

Les leaders de l'industrie doivent faire les premiers pas pour transformer leurs chaînes d'approvisionnement maintenant ou prendre le risque d'être laissé pour compte. Ils doivent réagir à l'évolution des besoins de leurs clients grâce à une plateforme qui transforme la complexité de la chaîne d'approvisionnement en opérations fluides. Pour gagner, ils doivent identifier et soutenir leur avantage concurrentiel avec une solution intuitive qui donne une exécution robuste dans toute la chaîne d'approvisionnement.





TECSYS souligne les innovations qui façonnent l'avenir des chaînes d'approvisionnements

SmartVision 2018, la conférence de l'utilisateur TECSYS, s'est déroulée à Orlando en Floride, du 3 au 6 juin 2018. C'est le plus important événement de formation et de réseautage pour les utilisateurs de TECSYS. Il couvre une large gamme de sujets qui touchent l'évolution de l'écosystème d'une chaîne d'approvisionnement soutenue par la technologie, et offre aux participants des séances pratiques pour qu'ils restent à la fine pointe des tendances actuelles tout en développant des compétences logicielles propres à TECSYS.

Cet événement a réuni un groupe diversifié de chefs de file éclairés, de dirigeants d'entreprise, et de professionnels de la chaîne d'approvisionnement qui tiennent à assurer la pérennité de leurs activités au moyen de tables rondes collectives sur la R&D, de séances éducatives en petits groupes, et des points de vue de conférenciers visionnaires.

SmartVision 2018 a souligné l'incidence des récentes innovations sur l'avenir des chaînes d'approvisionnement et l'engagement de TECSYS à produire la technologie qui soutiendra ces exigences futures. Les participants se sont formés aux meilleures pratiques de la chaîne d'approvisionnement qui se rapportent aux cibles mouvantes que sont la traçabilité, l'efficacité opérationnelle et la conformité aux normes. Le programme alliait la planification stratégique à des leçons pratiques pour aider les participants à apprendre :

- **Comment maximiser l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement avec la technologie**
- **Nouvelles stratégies, tactiques et procédures à utiliser pour répondre aux exigences du client**
- **Conseils et trucs des experts en produits TECSYS**
- **Vision du produit TECSYS et calendrier de mise en marché**



« Quand nos clients choisissent TECSYS, ils investissent en nous afin que le rendement de leur chaîne d'approvisionnement reste optimal pour pouvoir répondre aux besoins changeants de l'industrie », a déclaré Laurie McGrath, directrice du marketing, TECSYS. « Dans un paysage technologique qui subit une évolution aussi rapide, et avec des perturbateurs comme l'apprentissage approfondi, l'intelligence artificielle, la logistique autonome et les écosystèmes virtuels, il est crucial pour les entreprises de comprendre les répercussions de ces innovations sur leur travail, leurs activités et leurs entreprises. Nous nous concentrons pour aider nos clients à mettre au point des stratégies qui fonctionnent pour eux aujourd'hui et là où leur entreprise les emmènera, en tentant de comprendre leur réalité et en développant sans cesse des logiciels qui leur donneront une longueur d'avance. »

Durant la conférence, TECSYS a reconnu la contribution exceptionnelle de trois clients pour l'amélioration du dialogue sur l'innovation de la chaîne d'approvisionnement.

- TECSYS a décerné son **Prix d'excellence de la chaîne d'approvisionnement** à Werner Electric Supply pour son engagement prouvé à établir des critères plus élevés pour la chaîne d'approvisionnement de son secteur.
- TECSYS a reconnu une organisation Fortune 100 de l'industrie de la santé avec son **Prix d'excellence de la chaîne d'approvisionnement** pour avoir démontré comment réaliser une croissance spectaculaire avec sa chaîne d'approvisionnement.
- TECSYS a décerné à Mercy la plus grande distinction parmi les **Prix d'excellence de la chaîne d'approvisionnement**, pour avoir fait preuve d'un leadership exceptionnel en créant et en mettant en œuvre une approche particulière pour un changement de paradigme de la chaîne d'approvisionnement dans tout le système.

Des clients de TECSYS placés dans les 3 premières entreprises

du classement des 25 premières chaînes d'approvisionnement en soins de santé de Gartner en 2017

Le classement des 25 premières chaînes d'approvisionnement en soins de santé reconnaît les entreprises qui font preuve de leadership en utilisant leur chaîne d'approvisionnement pour améliorer la condition humaine à un coût abordable. Les leaders de chaîne d'approvisionnement en soins de santé peuvent relever des possibilités d'améliorations à partir des caractéristiques de ces fournisseurs, fabricants, distributeurs et détaillants.

Le 16 novembre 2017, Gartner a publié un communiqué dans lequel M. Meyer déclarait : « Plusieurs questions sur l'avenir des soins de santé sont restées sans réponse et devront vraisemblablement le rester, au moins à court terme. Malgré cette incertitude, Gartner pense que les plus grandes chaînes d'approvisionnement iront de l'avant avec détermination et chercheront des partenaires bien disposés, mettront à profit la technologie numérique, et se préoccuperont de leurs clients pour trouver de nouvelles façons de faire de leurs chaînes d'approvisionnement une partie essentielle de l'avenir des soins de santé. »

Passionnés par la connexion de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement

Le rôle de la chaîne d'approvisionnement dans les soins de santé évolue simplement par la tentative de réduire les coûts de la chaîne d'approvisionnement et d'améliorer les services offerts, et cela pour chaque entreprise. Bien sûr, la collaboration et la visibilité sont cruciales. Les partenaires de la chaîne de valeur des soins de santé travaillent de concert pour réduire les coûts des procédures tout en améliorant les résultats. Les fournisseurs cherchent à comprendre et à connecter tous les coûts associés aux patients depuis les soins de préadmission jusqu'aux soins après le congé (voir « Hierarchy of Healthcare Supply Chain Metrics for Integrated Delivery Networks Version 2.0 »). Les grands fabricants montent des équipes de la chaîne d'approvisionnement chargées de travailler directement avec leurs clients. Les distributeurs/grossistes qui assurent depuis longtemps le lien de la chaîne d'approvisionnement entre les fournisseurs et les RPI tirent parti de leur position pour améliorer la visibilité et le flux des informations.

Les méthodes des 25 meilleures chaînes d'approvisionnement en soins de santé

Comme pour les méthodes de recherche des 25 premières chaînes d'approvisionnement de Gartner, le classement des 25 meilleures chaînes d'approvisionnement en soins de santé repose sur deux analyses principales : mesures quantitatives et opinion. Les mesures quantitatives montrent quelle a été la performance des entreprises dans le passé, et établissent des connexions proxy entre la santé financière, la performance et l'excellence de la chaîne d'approvisionnement. L'opinion donne une idée du leadership de la chaîne de valeur et du rendement démontré par la chaîne d'approvisionnement, critères cruciaux pour le classement des 25 premières chaînes d'approvisionnement de Gartner. Ces deux éléments sont additionnés pour donner le résultat total.

Le(s) rapport(s) décrits ici, (le(s) « rapport(s) Gartner ») représente(nt) les sondages d'opinion ou points de vue publiés, dans le cadre d'un service d'abonnement syndiqué, par Gartner, Inc. (« Gartner »), et ne sont pas des représentations de faits. Chaque rapport Gartner est valable à la date originale de sa publication (et non à la date du présent rapport annuel) et les opinions exprimées dans le(s) rapport(s) Gartner sont sujettes à changement sans préavis.

<https://www.gartner.com/newsroom/id/3829764>

Transformer les chaînes d'approvisionnement des systèmes de santé

Au cours de l'exercice 2018, TECSYS a renforcé son leadership dans le marché hospitalier et celui des systèmes de santé, décrochant le marché de ces entreprises remarquables.

Un des services des urgences les plus occupés des États-Unis

Ce système de santé, situé dans le sud des États-Unis, s'est agrandi pour fournir à ses clients des soins de santé de niveau international de la façon la plus économique, près de chez eux..

11

HÔPITAUX

2 800

LITS AUTORISÉS

20 000

EMPLOYÉS

Un leader mondial dans les soins personnalisés

Ce système de santé se sert de la médecine de précision pour prédire, prévenir et traiter les maladies, permettant aux personnes de vivre plus longtemps, en meilleure santé. L'entreprise sert chaque année plus deux millions de personnes de toute sa région dans l'Est des États-Unis.

6

HÔPITAUX

1 700

LITS AUTORISÉS

16 000

EMPLOYÉS

TECSYS est toujours un Visionnaire

du quadrant magique de Gartner¹ pour les systèmes de gestion d'entrepôt

Le 2 mai 2018, Gartner Inc., leader mondial de la recherche et du conseil dans le domaine de la technologie en information a publié son dernier quadrant magique pour les systèmes de gestion d'entrepôt (SGE), dans lequel TECSYS est positionnée dans le quadrant « Visionnaires », position qu'elle occupe depuis sa première inclusion en 2010.

La méthode de recherche du quadrant magique de Gartner donne un positionnement concurrentiel graphique de quatre types de fournisseurs de technologie dans des marchés à croissance rapide : Leaders, Visionnaires, Acteurs niche et Challengers. Gartner a évalué les SGE de distributeurs internationaux en fonction de l'intégralité de leur vision et de leur capacité d'exécution, et a reconnu 13 fournisseurs de SGE qui ont été inscrits au quadrant magique 2018 pour les systèmes de gestion d'entrepôt, TECSYS est l'un d'eux.

Selon le rapport : « **Bien qu'il s'agisse d'un marché très mature, les offres de SGE diffèrent toujours par des caractéristiques comme la facilité d'utilisation, l'adaptabilité, l'intelligence, le coût du cycle de vie et la capacité à soutenir l'orchestration des processus logistiques de bout en bout. Les leaders de la chaîne d'approvisionnement et de TI peuvent utiliser cette recherche¹ pour comprendre l'état actuel du marché des SGE. »**

Avis de non responsabilité de Gartner

Gartner ne cautionne aucun vendeur, produit ou service représentés dans ses publications de recherche, et ne conseille pas aux utilisateurs de technologies de sélectionner uniquement les vendeurs présentant les meilleurs résultats. Les publications de recherche de Gartner présentent les opinions de l'organisation de recherche Gartner et ne sauraient être considérées comme des déclarations de faits. Gartner décline toute garantie, explicite ou implicite, concernant cette recherche, y compris toute garantie de valeur marchande ou d'adéquation à une utilisation particulière.

¹Gartner « Magic Quadrant for Warehouse Management Systems » par C. Dwight Klappich & Simon Tunstall, 2 mai 2018.

Transformer les chaînes d'approvisionnement de la distribution complexe

Durant l'exercice 2018, TECSYS a décroché des contrats avec plusieurs clients dans la distribution complexe. Voici quelques faits saillants :

Principal fournisseur de produits et d'accessoires de revêtement de sol

Ce distributeur canadien est un important fournisseur de produits et d'accessoires pour l'installation et la finition de planchers. Il sert des détaillants pour de gros projets de rénovation et de construction ainsi que des entrepreneurs en construction. L'entreprise se distingue de ses concurrents par sa vitesse d'exécution et l'excellence de son service.

8 000

PRODUITS

42

CENTRES DE DISTRIBUTION

30+

ANS D'EXPÉRIENCE

Un important fournisseur de services 3PL/4PL

Ce fournisseur de services logistiques a établi un solide réseau en greffant ses services nationaux à une infrastructure mondiale. L'entreprise propose des solutions logistiques complètes qui comprennent le transport aérien et maritime, le courtage en douanes, le transport terrestre et une gamme complète de services 3PL/4PL pour plusieurs industries.

50 000

PRODUITS

10

CENTRES DE DISTRIBUTION

45+

ANS D'EXPÉRIENCE

Un des plus gros acheteur d'alcool au monde

Seul acheteur et revendeur d'alcool de sa région, cette entreprise de distribution est un des plus gros acheteurs d'alcool au monde. Il exploite plus de 190 magasins de détail et soutient quelque 1 600 points de vente, desservant plus de 36 millions de clients chaque année.

35 000

PRODUITS

190+

MAGASINS

1900

ÉTABLI AU DÉBUT
DES ANNÉES 1900

The logo features the number '35' in a stylized font. The '3' is grey and the '5' is orange. To the right of the '5', the word 'ANS' is written in a smaller, orange, sans-serif font.

35 ANS

Je suis fier de cet héritage d'excellence et d'innovation que nous avons créé à partir d'une très modeste entreprise qui est maintenant reconnue comme un leader de l'industrie.

Dave Brereton
président exécutif du conseil, TECSYS

The background is a blurred photograph of a modern office. In the foreground, a person is seen from the side, wearing a light-colored jacket and a hat, holding a laptop. The office has large windows with a grid pattern, and the lighting is bright and warm. The text is overlaid on the right side of the image.

Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Le présent rapport de gestion, qui est daté du 5 juillet 2018, porte sur les activités, la performance financière et la situation financière de TECSYS Inc. (la « Société ») au 30 avril 2018 et au 30 avril 2017 et pour les exercices clos à ces dates et devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés et des notes y afférentes qui figurent dans le présent document. L'exercice de la Société a pris fin le 30 avril 2018. L'exercice 2018 renvoie à la période de 12 mois close le 30 avril 2018.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et ils sont préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

Sauf indication contraire, le présent document et les états financiers consolidés sont en dollars canadiens. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien, car cette devise représente le principal environnement économique dans lequel la Société mène ses activités.

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 5 juillet 2018.

Des renseignements supplémentaires sur la Société se trouvent sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Survol

TECSYS offre des solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement transformatrices qui permettent à ses clients de réussir dans un monde omni-canal qui évolue rapidement. Les solutions de TECSYS reposent sur une véritable plateforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'entreprise, notamment la gestion de l'entrepôt et la gestion de la distribution et des transports, la gestion de l'approvisionnement au point d'utilisation et une solution de gestion et d'analyse financière. Les clients de la plateforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement TECSYS sont sûrs de pouvoir accomplir leur mission jour après jour, malgré les fluctuations économiques et les changements technologiques. Cette plateforme les aide à s'adapter aux besoins et à la taille des entreprises, et à prendre de l'expansion et à collaborer avec les clients, les fournisseurs et les partenaires comme s'il s'agissait d'une seule et même entreprise. De la planification à l'exécution des commandes, TECSYS remet le pouvoir entre les mains des intervenants de première ligne et du personnel administratif, libérant les dirigeants d'entreprise de tout carcan afin qu'ils puissent assurer la gestion de leurs chaînes d'approvisionnement mieux que jamais.

TECSYS est un chef de file du marché des solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les systèmes de santé et hôpitaux. Plus de 600 moyennes entreprises et grandes sociétés figurant au palmarès Fortune 1000 confient leur chaîne d'approvisionnement à TECSYS dans le secteur des soins de santé, des pièces de rechange, de la logistique tierce partie et des marchés généraux de distribution en gros à haut volume.

La gestion de la chaîne d'approvisionnement (« GCA ») consiste en une stratégie d'entreprise visant à accroître la valeur pour les actionnaires et les clients. La GCA comprend les processus de création et de satisfaction de la demande de produits et de services en provenance du marché; elle accroît la valorisation des distributeurs et des clients en optimisant le flux de produits, de services et d'informations connexes entre les fournisseurs et les clients, avec comme objectif la satisfaction de la clientèle. La GCA comprend l'exécution de la chaîne d'approvisionnement (« ECA »), composante sur laquelle TECSYS concentre une grande part de ses activités, et qui se compose d'un ensemble de solutions orientées sur l'exécution qui permet l'approvisionnement efficace de produits, de services et d'informations en vue de répondre aux besoins propres des clients. L'ECA comprend les systèmes de gestion des entrepôts (« SGE »), les systèmes de gestion du transport (« SGT ») et une visibilité des stocks de la chaîne d'approvisionnement, le tout en vue d'offrir une solution unique pour gérer les processus logistiques en amont et en aval des activités de distribution.

De nouveaux fournisseurs offrant des solutions d'infonuagique de gamme plus basse et proposant des environnements moins sophistiqués se positionnent sur le vaste marché de l'ECA. Certains fournisseurs établis accroissent également leurs capacités de SGE au-delà de leur offre de base traditionnelle. Les entreprises qui mettent en œuvre des solutions d'ECA cherchent à accroître leur vision des produits, à gérer les coûts et à s'assurer de la conformité.

Il est important de souligner que le marché de la distribution est aujourd'hui plus évolué et plus agile que jamais auparavant. L'environnement est complexe, volatil et incertain. Une pression est exercée sur les industries pour servir les clients à moindre coût. La concurrence est vive et l'élimination des intermédiaires constitue toujours une menace importante.

Pour être concurrentiel dans l'environnement complexe de la distribution qui existe actuellement, il faut savoir prendre du recul pour comprendre dans quelle mesure une organisation peut adapter son infrastructure et ses processus internes pour relever des défis qui lui sont externes. Prenons le cas des magasins de détail et des détaillants en ligne, la forte concurrence provenant de ceux qui s'en tiennent à leurs compétences de base et les bouleversements attribuables aux technologies nouvelles et novatrices. Ces bouleversements et l'importance croissante de l'environnement virtuel forcent les chefs de file du secteur de la distribution à revoir leur stratégie et à amorcer la transformation de leur chaîne d'approvisionnement, sans quoi ils risquent de manquer le bateau.

Les sociétés agiles avancent pour devenir les plus performantes, creusant rapidement l'écart avec leurs concurrents moins adaptables. Une étude du Boston Consulting Group¹ montre que les chefs de file de la gestion de la chaîne d'approvisionnement numérique en retirent des avantages considérables :

- accroissement de la disponibilité des produits pouvant atteindre 10 %
- délai de réponse à l'évolution de la demande du marché réduit d'au moins 25 %
- amélioration du fonds de roulement de 30 %
- marge d'exploitation supérieure de 40 % à 110 % à celle des autres et cycle d'exploitation de 17 % à 64 % plus court

La direction de TECSYS estime que la plateforme de chaîne d'approvisionnement de la Société convient au marché de la distribution en pleine évolution. À l'heure actuelle, les efforts d'expansion des affaires et de vente de TECSYS portent sur les marchés verticaux du secteur des soins de santé et les entreprises dotées de chaînes d'approvisionnement complexes qui présentent les meilleures occasions de réussite pour la Société et qui sont les plus rentables. En ce qui concerne la recherche et le développement et le service à la clientèle, cette stratégie permet à TECSYS de reproduire ses solutions, ce qui se traduit par des réductions des coûts inhérents à la conception et à l'adoption d'une nouvelle technologie. Elle permet également à la Société d'accroître son expertise dans des segments de marché où elle s'est bâti une réputation de spécialiste auprès de ses clients.

Depuis 1995, TECSYS offre au secteur des soins de santé des solutions destinées à la gestion de la distribution et des entrepôts. Elle compte parmi ses clients d'importants distributeurs, réseaux intégrés de soins (« RIS ») et fournisseurs de logistique de tierce partie (« 3PL ») au Canada et aux États-Unis. Selon l'American Hospital Association (« AHA »), les États-Unis comptent plus de 5 500 hôpitaux, répartis dans environ 550 réseaux de santé formés d'hôpitaux, de maisons de soins infirmiers, de cliniques, d'agences de soins à domicile et de centres médicaux scolaires.

Selon Gartner, Inc., l'une des plus grandes sociétés de conseil et de recherche dans le domaine des technologies de l'information du monde, bien que les applications SGE de base approchent de la parité relativement à l'offre, certains secteurs et certaines entreprises recherchent des solutions très spécialisées. Leurs besoins fondamentaux vont au-delà des capacités de base que sont la réception, l'entreposage, le dénombrement, la collecte, l'emballage et l'expédition de la plupart des applications SGE. Ce processus est désigné comme étant la verticalisation extrême. À titre d'exemple, une société accueillant des fonctions logistiques de projets a besoin d'une solution qui améliore les opérations logistiques sur la base de projets précis et non d'une solution conventionnelle de commandes et d'inventaire. De même, un réseau indépendant de soins de santé doit intégrer des activités d'entreposage pour les hôpitaux afin de rationaliser la logistique en matière d'approvisionnement pour pouvoir se consacrer aux soins aux patients.

Certains vendeurs font preuve de leadership dans des industries exigeantes et offrent des solutions uniques ainsi que des modules complémentaires conçus précisément pour ces industries. Qui plus est, les utilisateurs tirent profit de la spécialisation des vendeurs qui leur permet de comprendre comment les applications SGE répondent aux besoins de leur industrie.²

Dans le cadre de sa stratégie visant à percer les principaux marchés verticaux, la Société est à la recherche d'autres occasions dans le secteur de la distribution complexe de fort volume, où elle est en mesure d'offrir de façon rentable une valeur unique et de gagner des parts de marché, dans l'objectif d'éventuellement dominer ce secteur. Au cours de l'exercice 2018, TECSYS a continué à explorer de nouvelles occasions en suivant cette stratégie.

¹ <https://on.bcg.com/2wkJDHC>

² Article « Magic Quadrant for Warehouse Management Systems » de Gartner, par C. Dwight Klappich et Simon Tunstall, le 13 février 2017.

Le développement de la stratégie de partenariat de TECSYS s'est poursuivi et celle-ci a gagné en maturité. Les relations fondamentales établies avec des partenaires technologiques clés comme International Business Machines Corporation, Oracle Corporation, Microsoft Corporation et Honeywell International Inc. ont continué de soutenir l'offre de produits de TECSYS et des intervenants stratégiques de l'industrie tels que Zebra Technologies Corporation, Terso Solutions Inc., Axway Inc. et Amazon Web Services (« AWS ») lui ont permis d'élargir son offre. Des revendeurs et partenaires fournisseurs de services à valeur ajoutée tels que Sequoia Group Inc., Avalon Corporate Solution Corporation et RiseNow, LLC sont devenus actifs au niveau de la clientèle de la Société, ce qui a étendu son rayonnement comme prévu.

Le 24 juillet 2017, TECSYS a annoncé l'établissement d'un partenariat avec Ryder System, Inc., une société figurant au palmarès FORTUNE 500® qui offre des solutions de gestion de flotte commerciale, de transport spécialisé et de gestion de la chaîne d'approvisionnement, dans le but d'apporter des réponses aux défis croissants associés aux chaînes d'approvisionnement de bout en bout sur le marché des systèmes de santé. Ryder et TECSYS travailleront en collaboration dans cette optique, intégrant la technologie dominante de TECSYS et les solutions de chaîne d'approvisionnement à l'avant-garde de l'industrie de Ryder.

Le 15 novembre 2017, Gartner, Inc. a publié son neuvième classement annuel des 25 meilleures chaînes d'approvisionnement en soins de santé³. Les trois meilleures recensées dans l'article « The Healthcare Supply Chain Top 25 for 2017 » de Gartner sont des clients de TECSYS. Ce classement reconnaît les entreprises de la chaîne de valeur de soins de santé qui font preuve de leadership en améliorant les conditions de la vie humaine tout en réduisant les coûts.

Le 18 janvier 2018, TECSYS a annoncé l'entrée en poste d'une nouvelle directrice du marketing de la Société en la personne de Laurie McGrath, experte en marketing. Mme McGrath compte plus de 20 ans d'expérience dans des postes de direction liés au marketing, à l'image de marque et aux communications et possède une connaissance approfondie des secteurs de la chaîne d'approvisionnement, des technologies et des soins de santé. Elle orientera tous les aspects des initiatives de commercialisation de produits et de la Société à l'échelle mondiale ayant trait à la marque, notamment le positionnement sur le marché, la définition et la stratégie de produit, les relations publiques, les médias sociaux, les communications d'entreprise et la stimulation de la demande.

Le 21 mars 2018, TECSYS a annoncé que le chef de la direction financière de la Société, Brian Cosgrove, avait remis sa démission afin de relever d'autres défis professionnels. M. Cosgrove a informé TECSYS qu'il avait accepté le poste de chef de la direction financière d'une société à capital fermé. TECSYS a commencé à chercher un remplaçant. Dans l'intervalle, la Société a demandé à M. Berty Ho-Wo-Cheong, vice-président, Fusions et acquisitions et ancien chef de la direction financière, d'assumer provisoirement les fonctions de chef de la direction financière de TECSYS jusqu'à l'entrée en poste du remplaçant de M. Cosgrove.

Le 9 avril 2018, TECSYS a annoncé la création d'une solution de gestion de la livraison pour le dernier kilomètre qui permet aux entreprises de distribution régionales et aux 3PL d'exceller dans le service à la clientèle à l'ère numérique et leur confère un avantage concurrentiel notable. Grâce à cette solution, le ramassage et la livraison de colis peuvent être créés directement sur un téléphone multifonctions et les clients ont accès à un suivi en ligne et en temps réel de leurs colis qui ressemble à la fonctionnalité qu'offrent les grandes entreprises internationales de livraison de colis.

Le 2 mai 2018, Gartner Inc. a publié le plus récent classement Magic Quadrant⁴ pour les systèmes de gestion des entrepôts. TECSYS a été classée dans le quadrant des visionnaires, une position qu'elle occupe depuis son inclusion en 2010. La méthodologie de recherche Magic Quadrant de Gartner est une illustration graphique du positionnement concurrentiel dans quatre catégories de fournisseurs de technologie dans des marchés en forte croissance : les chefs de file, les visionnaires, les joueurs spécialisés et les prétendants. Après avoir évalué les fournisseurs mondiaux de SGE selon l'exhaustivité de leur vision et leur capacité à livrer les solutions, Gartner a classé 13 fournisseurs dans le quadrant 2018 des systèmes de gestion d'entrepôt, dont TECSYS.

³ Article « The Healthcare Supply Chain Top 25 for 2017 » de Gartner, par Eric O'Daffer et al., novembre 2017.

⁴ Article « Magic Quadrant for Warehouse Management Systems » de Gartner, par C. Dwight Klappich et Simon Tunstall, le 2 mai 2018.

TECSYS génère des produits au moyen de ses produits exclusifs (qui incluent les produits tirés des licences sur ses propres logiciels ou sur les technologies matérielles), des produits de tiers (notamment des produits matériels et logiciels) et de la prestation de services liés à la technologie de l'information connexes. À la clôture de l'exercice 2018, ses produits récurrents⁵ se chiffraient à 26,2 millions de dollars, soit 37 % des produits de cet exercice. Les produits récurrents s'entendent des engagements d'achat de services prévus aux contrats, qui comprennent généralement les services de maintenance et d'hébergement de la Société et de tierces parties, au cours des douze prochains mois. La quantification présume que le client renouvellera ses engagements contractuels de façon périodique au moment du renouvellement. Cette partie des produits de la Société est prévisible et stable et la Société a l'assurance raisonnable qu'ils se produiront à intervalles réguliers selon un haut degré de certitude.

Les produits tirés des services proviennent de deux sources : l'infonuagique, la maintenance et les abonnements, et les services professionnels. Les services professionnels comprennent les frais liés à l'aide à la mise en œuvre de nouveaux systèmes et aux services continus. Ces services comprennent la consultation, la formation, l'adaptation de produits et l'assistance à la mise à jour. Ces produits, qui proviennent habituellement de contrats à forfait ou à prix établi selon le temps et le matériel, sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. Les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements comprennent la maintenance, le soutien à la clientèle, les services d'hébergement d'applications, les services de gestion de bases de données et la maintenance de produits de tiers.

Les produits générés par les produits proviennent de deux sources : les produits exclusifs de la Société et ceux de tiers. Les produits de la Société ont généré 10 % du total des produits des exercices 2018 et 2017. Les produits tirés de la vente des produits de tiers ont compté pour 10 % du total des produits des exercices 2018 et 2017.

Le coût des ventes se compose du coût des produits achetés en vue de la revente et du coût des services, lequel comprend principalement les salaires, les primes, les charges sociales et les frais de déplacement du personnel offrant les services. Le coût des services comprend aussi une partie des coûts indirects et des crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques offerts aux termes d'un programme d'encouragement du gouvernement du Québec conçu pour favoriser l'essor de l'industrie des technologies de l'information. Le coût des produits comprend le coût des technologies matérielles exclusives ainsi que de tous les produits de tiers achetés en vue de leur revente et qui sont nécessaires pour les solutions destinées à ses clients et la production interne, ainsi que les coûts de coordination liés à la livraison des technologies matérielles exclusives et du matériel de tiers. En général, les produits de tiers achetés en vue de leur revente sont d'autres logiciels, notamment des bases de données et des logiciels relevant de l'informatique décisionnelle, ainsi que du matériel informatique, dont du matériel à radiofréquence, du matériel de stockage et des serveurs.

Les frais de vente et de commercialisation ainsi que les frais généraux et charges administratives comprennent tous les frais liés aux ressources humaines requises pour ces activités. Ils englobent également tous les autres frais liés aux ventes et à la commercialisation et tous les autres frais généraux et charges administratives, tels que les frais de déplacement, de location, de publicité et de participation à des foires commerciales, les honoraires, les frais de bureau, de formation et de télécommunications, les créances irrécouvrables et les frais de location et d'entretien du matériel.

Les frais de recherche et de développement (« R&D ») comprennent les salaires, les charges sociales, les primes et les dépenses du personnel de R&D. Les honoraires des conseillers externes et des sous-traitants et une partie des coûts indirects sont également inclus. Les crédits d'impôt liés à la recherche et au développement et ceux liés au développement des affaires électroniques font également partie des frais de R&D.

À la clôture de l'exercice 2018, la Société comptait 364 employés, comparativement à 372 à la clôture de l'exercice 2017. Au cours de l'exercice 2018, le nombre moyen d'employés s'est élevé à 372, contre 367 au cours de l'exercice 2017.

Le dollar américain a perdu 3 % de sa valeur par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2018 par rapport à l'exercice 2017. Les taux de change du dollar américain vis-à-vis du dollar canadien se sont établis en moyenne à 1,2774 \$ CA au cours de l'exercice 2018, en comparaison de 1,3176 \$ CA au cours de l'exercice 2017. Environ 68 % des produits de la Société ont été générés en dollars américains au cours de l'exercice 2018. Les produits ont affiché une variation défavorable estimative de 1,3 million de dollars comparativement à l'exercice 2017 en raison de l'incidence négative du taux de change du dollar américain qui a été moins élevé qu'à l'exercice 2017, partiellement contrebalancée par l'écart favorable dégagé par la couverture désignée par la Société des produits en dollars américains hautement probables. Le taux de change plus faible du dollar américain a eu un effet favorable d'environ 417 000 \$ sur le coût des ventes et les charges d'exploitation.

⁵ Se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance » à la fin du présent rapport de gestion.

Comparativement à l'exercice 2016, le dollar américain a été relativement stable par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2017. Les taux de change du dollar américain vis-à-vis du dollar canadien se sont établis en moyenne à 1,3176 \$ CA au cours de l'exercice 2017, en comparaison de 1,3158 \$ CA au cours de l'exercice 2016. Environ 71 % des produits de la Société ont été générés en dollars américains au cours de l'exercice 2017. Les produits ont affiché une variation favorable estimative de 850 000 \$ comparativement à l'exercice 2016 grâce à l'écart favorable dégagé par la couverture désignée par la Société des produits en dollars américains hautement probables. La stabilité relative du dollar américain n'a eu aucune répercussion importante sur le coût des ventes et les charges d'exploitation au cours de l'exercice 2017 en regard de l'exercice 2016.

Principales informations financières annuelles

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action

	2018	2017	2016
Total des produits	70 718	68 447	67 466
Bénéfice	3 949	5 998	4 804
Résultat global	4 115	5 112	5 316
Bénéfice de base et dilué par action ordinaire	0,30	0,49	0,39
Dividendes sur actions ordinaires	0,19	0,15	0,10
Total des actifs	63 417	52 537	52 690
Dette à long terme (y compris la tranche courante)	121	190	3 344

Résultats d'exploitation

Comparaison des exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

Produits

Le total des produits s'est établi à 70,7 millions de dollars, en hausse de 2,3 millions de dollars, ou 3 %, par rapport aux 68,4 millions de dollars inscrits pour l'exercice 2017.

Les produits tirés de la vente des produits exclusifs, soit les produits développés à l'interne, notamment les logiciels de la Société et les technologies matérielles, ont diminué de 0,3 million de dollars ou de 4 % pour s'établir à 6,9 millions de dollars, en comparaison de 7,2 millions de dollars pour l'exercice 2017. Cette légère baisse est essentiellement attribuable aux livraisons de technologies matérielles exclusives.

Les produits tirés de la vente des produits de tiers, qui se sont établis à 6,8 millions de dollars, sont demeurés stables par rapport à ceux de l'exercice 2017.

Les commandes⁶ totales se sont élevées à 48,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2018, en comparaison de 42,6 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 13 %. La Société a signé des contrats d'une valeur totale de 15,2 millions de dollars avec 12 nouveaux clients au cours de l'exercice 2018, contre 11,1 millions de dollars avec 12 nouveaux clients pour l'exercice 2017. L'augmentation de 4,1 millions de dollars de la valeur totale des contrats avec des nouveaux clients conclus en 2018 s'explique avant tout par la valeur moyenne plus élevée des contrats provenant de nouveaux RIS et des hôpitaux.

Les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements ont augmenté de 0,7 million de dollars, ou 3 %, pour s'établir à 27,0 millions de dollars pour l'exercice 2018, contre 26,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par les contrats de maintenance de produits exclusifs comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits tirés des services professionnels se sont accrus de 2,2 millions de dollars, ou 9 %, pour l'exercice 2018, s'établissant ainsi à 27,8 millions de dollars, contre 25,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les produits tirés des services de personnalisation et de mise en œuvre ont enregistré une hausse par rapport à l'exercice précédent.

Les produits et les services ont respectivement généré 19 % et 78 % du total des produits pour l'exercice 2018, contre 20 % et 76 % pour l'exercice 2017, respectivement.

Coût des ventes

Le coût total des ventes s'est établi à 35,8 millions de dollars pour l'exercice 2018, en hausse de 1,6 million de dollars ou de 5 % par rapport à 34,3 millions de dollars pour l'exercice 2017. Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation de 1,6 million de dollars du coût des services ainsi qu'à l'accroissement de 338 000 \$ du coût des produits, partiellement contrebalancés par la diminution de 328 000 \$ des frais remboursables.

Le coût des services a augmenté de 1,6 million de dollars ou de 6 % pour s'établir à 27,5 millions de dollars pour l'exercice 2018, en comparaison de 25,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2017. Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation de la rémunération des employés et des frais d'hébergement, en partie contrée par la diminution des frais de consultation et des frais de recrutement. Au cours de l'exercice 2018, en moyenne, les effectifs de service ont augmenté de huit employés comparativement à l'exercice précédent. La hausse prévue des effectifs permet à la Société d'accroître sa capacité à offrir des services compte tenu de son carnet de commandes et de convertir les opportunités prévues provenant du pipeline de vente. Le coût des services comprend des crédits d'impôt de 2,1 millions de dollars pour l'exercice 2018, par rapport à 2,0 millions de dollars pour l'exercice 2017.

Le coût des produits s'est accru de 338 000 \$ ou de 6 % pour s'établir à 6,2 millions de dollars pour l'exercice 2018, comparativement à 5,8 millions de dollars pour l'exercice 2017. La hausse des produits tirés du matériel à radiofréquence a été neutralisée en partie par la baisse des produits tirés des logiciels de tiers et des étiquettes.

⁶ Se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance » à la fin du présent rapport de gestion.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 34,9 millions de dollars pour l'exercice 2018, en hausse de 679 000 \$ par rapport à celle de 34,2 millions de dollars dégagée pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la marge sur les services plus importante de 1,3 million de dollars, partiellement contrebalancée par la marge sur les produits moins importante de 614 000 \$. Le pourcentage de la marge brute totale de l'exercice 2018 s'est établi à 49 %, en regard de 50 % pour l'exercice 2017.

Au cours de l'exercice 2018, la marge brute sur les services s'est établie à 27,3 millions de dollars, en hausse de 1,3 million de dollars par rapport à celle de 26,0 millions de dollars dégagée au cours de l'exercice 2017. La marge brute sur les services a représenté 50 % des produits générés par la vente de services pour les exercices 2018 et 2017. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des produits tirés des services professionnels et de la maintenance.

La marge sur les produits a diminué de 0,6 million de dollars pour s'établir à 7,6 millions de dollars pour l'exercice 2018, en comparaison de 8,2 millions de dollars pour l'exercice 2017. Le recul de la marge est attribuable surtout à la composition des produits et à la marge sur l'équipement de radiofréquence, les licences d'utilisation de logiciels de tiers et les étiquettes.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totales de l'exercice 2018 ont augmenté de 4,4 millions de dollars, ou 17 %, pour s'établir à 30,6 millions de dollars, en regard de 26,2 millions de dollars pour l'exercice 2017. Les écarts les plus marqués entre l'exercice 2018 et l'exercice 2017 se présentent comme suit :

- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 14,5 millions de dollars, en baisse de 635 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. La diminution des frais est essentiellement attribuable aux salaires et avantages sociaux moins élevés ainsi qu'à la réduction des frais de déplacement par rapport à l'exercice précédent.
- Les frais généraux et charges administratives se sont chiffrés à 6,3 millions de dollars, soit 465 000 \$ de plus qu'à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des salaires et avantages sociaux et des frais de recrutement, contrebalancée en partie par les frais juridiques moins élevés.
- Les frais nets de R&D ont atteint 9,8 millions de dollars pour l'exercice 2018, en hausse de 4,5 millions de dollars par rapport à 5,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique surtout par la comptabilisation de crédits d'impôt d'un montant important au cours de l'exercice 2017. La Société a inscrit des crédits d'impôt remboursables et non remboursables de 1,6 million de dollars pour l'exercice 2018, en comparaison de 6,1 millions de dollars pour l'exercice 2017. La diminution des crédits d'impôt est attribuable à la comptabilisation des crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables liés à la R&D de 4,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2017, comparativement à 223 000 \$ pour l'exercice 2018. Le montant des crédits d'impôt non remboursables liés à la R&D comptabilisés en 2017 représente essentiellement des crédits d'impôt accumulés lors d'exercices antérieurs dont les critères de comptabilisation ont été remplis au cours de l'exercice 2017 en raison de la probabilité plus grande que les crédits d'impôt se réalisent dans le futur. Ces crédits d'impôt non remboursables serviront à abaisser l'impôt sur le résultat fédéral à payer ultérieurement. La Société a amorti des frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles de 1,3 million de dollars pour l'exercice 2018, en comparaison de 1,5 million de dollars pour l'exercice 2017.

Bénéfice d'exploitation

La Société a comptabilisé un bénéfice d'exploitation de 4,3 millions de dollars, soit 6 % des produits, pour l'exercice 2018, comparativement à 8,0 millions de dollars pour l'exercice 2017, soit 12 % des produits, principalement en raison de la hausse des charges d'exploitation nettes résultant surtout de la comptabilisation des crédits d'impôt non remboursables liés à la R&D de 4,9 millions de dollars en 2017, partiellement contrebalancée par la hausse de la marge sur les services.

Charges financières nettes

Au cours de l'exercice 2018, la Société a inscrit des produits financiers nets de 151 000 \$, en comparaison de charges financières nettes de 189 000 \$ pour l'exercice 2017. Cette hausse des produits financiers nets s'explique essentiellement par une perte de change moindre et par la diminution des charges d'intérêts sur la dette à long terme de la Société ainsi que par l'accroissement des produits d'intérêts sur ses placements à long terme comparativement à l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Pour l'exercice 2018, la Société a inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 456 000 \$, laquelle est constituée d'une charge d'impôt exigible de 1,5 million de dollars et d'un recouvrement d'impôt différé de 1,1 million de dollars. Pour l'exercice 2017, la Société a inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 1,8 million de dollars, laquelle est constituée d'une charge d'impôt exigible de 1,7 million de dollars et d'une charge d'impôt différé de 29 000 \$. La diminution de la charge d'impôt exigible comparativement à l'exercice 2017 s'explique par la rentabilité moindre qu'à l'exercice précédent. La diminution de la charge d'impôt différé de l'exercice 2018 est en grande partie attribuable à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au cours de l'exercice 2018 dont les critères de comptabilisation ont été remplis durant l'exercice.

Au 30 avril 2018, la Société détenait des actifs d'impôt différé comptabilisés d'un montant net de 3,5 millions de dollars et un actif d'impôt différé non comptabilisé d'un montant net de 4,5 millions de dollars visant divers territoires, ainsi que des crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables liés à la RS&DE totalisant environ 5,6 millions de dollars qui ne peuvent être utilisés que dans le but de réduire l'impôt sur le résultat fédéral canadien qui serait autrement exigible pour les exercices à venir. Compte tenu des crédits d'impôt fédéraux canadiens non remboursables auxquels elle a droit et de ses actifs d'impôt différé, la Société ne s'attend pas à devoir effectuer de paiement en trésorerie important au titre de l'impôt sur le résultat au Canada. Se reporter à la note 15 afférente aux états financiers consolidés pour de plus amples renseignements.

Bénéfice

La Société a dégagé un bénéfice de 3,9 millions de dollars, soit 0,30 \$ par action ordinaire, pour l'exercice 2018, par rapport à 6,0 millions de dollars, soit 0,49 \$ par action ordinaire, pour l'exercice 2017.

Résultats d'exploitation du quatrième trimestre

Comparaison des trimestres clos les 30 avril 2018 et 2017

Produits

Le total des produits du quatrième trimestre clos le 30 avril 2018 a augmenté de 461 000 \$, ou 2 %, pour s'établir à 18,9 millions de dollars, contre 18,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice 2017. Environ 67 % des produits de la Société ont été générés aux États-Unis au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018. L'effet positif de la couverture désignée par la Société de produits américains hautement probables contrebalancé par la fermeté du dollar américain a donné lieu à un écart défavorable eu égard à l'exercice 2017 d'environ 618 000 \$. La valeur légèrement moindre du dollar américain a eu une incidence favorable d'environ 167 000 \$ sur le coût des ventes et les charges d'exploitation.

Les produits d'exploitation tirés de la vente des produits exclusifs se sont établis à 3,1 millions de dollars, en hausse de 434 000 \$, ou 16 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, en comparaison de 2,6 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés des licences d'utilisation des logiciels de la Société par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Les commandes totales se sont élevées à 14,7 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2018, en comparaison de 11,1 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, la Société a signé des contrats d'une valeur totale de 8,3 millions de dollars avec six nouveaux clients, contre 4,7 millions de dollars avec quatre nouveaux clients au quatrième trimestre de l'exercice 2017. Au quatrième trimestre de 2018, la Société a signé deux contrats avec des systèmes de santé dont la valeur moyenne était trois fois plus élevée que la valeur moyenne des trois contrats signés avec des systèmes de santé au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, les produits tirés de la vente des produits de tiers se sont chiffrés à 1,9 million de dollars, en baisse de 235 000 \$, ou 11 %, en comparaison de 2,2 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution des produits tirés des licences d'utilisation des logiciels de tiers et des étiquettes.

Les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements ont totalisé 6,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre des exercices 2018 et 2017.

Les produits tirés des services professionnels ont augmenté de 389 000 \$, ou 6 %, pour s'établir à 6,5 millions de dollars pour l'exercice 2018, en regard de 6,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les produits tirés des services de personnalisation et de mise en œuvre ont enregistré une hausse par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Les produits exclusifs, les produits de tiers et les services ont respectivement généré 16 %, 10 % et 71 % du total des produits pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, contre 14 %, 12 % et 70 % pour la même période de l'exercice 2017, respectivement.

Coût des ventes

Le coût total des ventes s'est établi à 9,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, en hausse de 280 000 \$, ou 3 %, par rapport à 9,1 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de 465 000 \$ du coût des services.

Le coût des services a atteint 7,1 millions de dollars, en hausse de 465 000 \$, ou 7 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018 par rapport à 6,7 millions de dollars à la même période de l'exercice 2017. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des salaires, des avantages sociaux, des primes et des frais d'hébergement, partiellement contrebalancée par les frais de déplacement moins élevés. Le coût des services tient compte de crédits d'impôt de 471 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, contre 437 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le coût des produits est demeuré stable par rapport à la même période de l'exercice précédent, s'établissant à 1,7 million de dollars pour l'exercice 2018.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 9,6 millions de dollars, en hausse de 0,2 millions de dollars, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, par rapport à celle de 9,4 millions de dollars dégagée pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de la marge sur les produits de 0,2 million de dollars. Le pourcentage de la marge brute totale du quatrième trimestre de l'exercice 2018 s'est établi à 51 %, inchangé par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2017.

La marge brute sur les services s'est repliée de 54 000 \$ pour s'établir à 6,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, contre 6,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2017. La marge brute sur les services a représenté 47 % des produits tirés des services au quatrième trimestre de l'exercice 2018, contre 49 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette légère baisse de la marge brute sur les services est essentiellement attribuable à la progression de 411 000 \$ des produits tirés des services tandis que les coûts ont augmenté de 465 000 \$.

La marge brute sur les produits a augmenté de 235 000 \$ pour l'exercice 2018 par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse de 434 000 \$ des produits tirés de la vente des produits exclusifs, partiellement contrée par la diminution de 235 000 \$ des produits tirés des produits de tiers.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totales du quatrième trimestre de l'exercice 2018 ont augmenté de 4,6 millions de dollars, ou 139 %, pour s'établir à 8,0 millions de dollars, par rapport à 3,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les écarts les plus marqués entre le quatrième trimestre de l'exercice 2018 et le trimestre correspondant de l'exercice 2017 se présentent comme suit :

- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 3,7 millions de dollars, en baisse de 418 000 \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable à la baisse des salaires et avantages sociaux et des frais de déplacement du fait de la réduction des effectifs par rapport à la même période de l'exercice précédent.
- Les frais généraux et charges administratives ont atteint 1,6 million de dollars, soit 203 000 \$ de plus qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse des salaires et avantages sociaux, partiellement contrebalancée par les frais juridiques moins élevés.
- Les frais nets de R&D ont totalisé 2,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, en regard d'un montant négatif de 2,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2017, ce qui représente une hausse de 4,7 millions de dollars. La Société a inscrit des crédits d'impôt remboursables et non remboursables liés à la R&D et au développement des affaires électroniques de 471 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2018, par rapport à 5,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2017. La diminution des crédits d'impôt est attribuable à la comptabilisation importante des crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables liés à la R&D de 4,6 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017, lesquels représentent essentiellement des crédits d'impôt accumulés lors d'exercices antérieurs dont les critères de comptabilisation ont été remplis au cours de l'exercice 2017.

Bénéfice d'exploitation

La Société a comptabilisé un bénéfice d'exploitation de 1,7 million de dollars, soit 9 % des produits, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, comparativement à 6,0 millions de dollars, soit 33 % des produits, pour le trimestre correspondant de l'exercice 2017. Ce recul est principalement attribuable aux charges d'exploitation plus élevées de 4,6 millions de dollars résultant surtout de la comptabilisation des crédits d'impôt remboursables et non remboursables liés à la R&D et au développement des affaires électroniques de 5,0 millions de dollars en 2017, contrebalancés en partie par la marge brute plus élevée de 0,2 million de dollars.

Charges financières nettes

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, la Société a inscrit des charges financières nettes de 67 000 \$, en comparaison de 7 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2017. Cette hausse des charges financières nettes s'explique essentiellement par une perte de change plus élevée, contrée en partie par les produits d'intérêts plus importants tirés des placements à long terme de la Société par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

Impôt sur le résultat

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, la Société a inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 14 000 \$, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 1,3 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2017. La diminution de la charge d'impôt sur le résultat par rapport à la même période de l'exercice 2017 s'explique par le recul de la rentabilité ainsi que par la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au cours de l'exercice 2018 dont les critères de comptabilisation ont été remplis au cours de l'exercice 2018.

Bénéfice

La Société a dégagé un bénéfice de 1,8 million de dollars, soit 0,13 \$ par action, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, comparativement à 4,8 millions de dollars, ou 0,39 \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice 2017.

Principales données financières trimestrielles

(Données trimestrielles non auditées)

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action

Exercice 2018	T1	T2	T3	T4	Total
Total des produits	16 511	18 072	17 227	18 908	70 718
Bénéfice	69	1 356	722	1 802	3 949
Résultat global	864	701	1 057	1 493	4 115
Bénéfice de base et dilué par action ordinaire	0,01	0,10	0,06	0,13	0,30

Exercice 2017	T1	T2	T3	T4	Total
Total des produits	16 097	16 518	17 385	18 447	68 447
Bénéfice	128	206	888	4 776	5 998
Résultat global	(597)	70	1 261	4 378	5 112
Bénéfice de base et dilué par action ordinaire	0,01	0,02	0,07	0,39	0,49

Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables liés à la R&D de 133 000 \$ et un recouvrement d'impôt différé de 0,9 million de dollars.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables liés à la R&D de 4,7 millions de dollars, lesquels représentent essentiellement des crédits d'impôt accumulés lors d'exercices antérieurs dont les critères de comptabilisation ont été remplis au cours de l'exercice 2017.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 30 avril 2018, les actifs courants totalisaient 35,0 millions de dollars, contre 34,6 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2017. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de 13,5 millions de dollars sont demeurés stables par rapport à l'exercice 2017.

Les créances et les travaux en cours totalisaient 14,6 millions de dollars au 30 avril 2018, en comparaison de 14,8 millions de dollars au 30 avril 2017. Le délai moyen de recouvrement des créances⁷ de la Société était de 69 jours à la clôture de l'exercice 2018 comme à la clôture de l'exercice 2017.

Les passifs courants au 30 avril 2018 ont diminué pour s'établir à 19,9 millions de dollars, par rapport à 21,4 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2017. Cette diminution tient principalement à la baisse des créditeurs et charges à payer. Le fonds de roulement a augmenté, s'établissant à 15,0 millions de dollars au 30 avril 2018, contre 13,2 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2017.

La Société estime que ses fonds en caisse au 30 avril 2018, ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et sa possibilité d'avoir accès à des facilités bancaires seront suffisants pour répondre à ses besoins de fonds de roulement, de R&D, de dépenses d'investissement et de dividendes pendant au moins les douze prochains mois.

⁷ Se reporter à la rubrique «Indicateurs clés de performance» à la fin du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont généré 3,7 millions de dollars au cours de l'exercice 2018, comparativement à 9,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2017. Les activités d'exploitation, exclusion faite des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation, ont généré 5,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2018 et 5,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2017. Cette légère diminution est surtout attribuable à une baisse de la rentabilité globale, compensée par une charge d'impôt sur le résultat moins élevée.

Les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont nécessité des sorties de fonds de 1,4 million de dollars pour l'exercice 2018, principalement en raison de l'augmentation des produits différés.

Les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont généré 4,6 millions de dollars pour l'exercice 2017, principalement en raison de la diminution des créances et des crédits d'impôt à recevoir et de l'augmentation des produits différés, qui ont été annulés par le recul des créiteurs et des charges à payer.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 7,9 millions de dollars pour l'exercice 2018, en comparaison des sorties de trésorerie de 5,1 millions de dollars pour l'exercice 2017.

Le 27 juin 2017, la Société a réalisé un placement portant sur 1 100 050 de ses actions ordinaires au prix d'offre de 15,00 \$ par action ordinaire, pour un produit brut totalisant 16 500 750 \$ (le « placement »), à savoir 767 050 nouvelles actions émises par la Société, dont 100 050 actions ordinaires achetées par les preneurs fermes aux termes de l'exercice de leur option de surallocation le 27 juin 2017, pour un produit brut de 11 505 750 \$, et le reclassement de 333 000 actions vendues par i) M. David Brereton, président-directeur du conseil de la Société, ii) Dabre Inc., la société de portefeuille de M. David Brereton et iii) Mme Kathryn Ensign-Brereton, la conjointe de M. David Brereton, pour un produit brut totalisant 4 995 000 \$. Le placement a été effectué par voie de prise ferme et les actions ont été souscrites par un syndicat de preneurs fermes dirigé par Cormark Securities Inc. en son nom et au nom de deux autres preneurs fermes.

Les actions ordinaires ont été offertes par voie d'un prospectus simplifié qui a été déposé dans toutes les provinces canadiennes.

Les coûts de transaction directement liés à l'émission des actions nouvelles d'environ 1 016 280 \$ ont été inscrits en diminution du produit, ce qui a donné lieu à un produit net total afférent au placement de nouvelles actions d'environ 10 795 000 \$.

Au cours de l'exercice 2018, la Société a remboursé une tranche de 69 000 \$ de la dette à long terme. En ce qui concerne l'exercice 2017, le 3 avril 2017, la Société a remboursé d'avance le solde en principal de ses emprunts à terme, soit 1 817 000 \$.

Au cours de l'exercice 2018, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,045 \$ pour les deux premiers trimestres et de 0,05 \$ pour les deux trimestres suivants, soit 2,5 millions de dollars au total. Au cours de l'exercice 2017, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,03 \$ pour les deux premiers trimestres et de 0,045 \$ pour les deux trimestres suivants, soit 1,8 million de dollars au total.

La Société a payé des intérêts de 4 000 \$ et de 81 000 \$, respectivement, au cours des exercices 2018 et 2017.

Activités d'investissement

Au cours de l'exercice 2018, les activités d'investissement ont nécessité des sorties de fonds de 11,6 millions de dollars, en comparaison de 1,0 million de dollars au cours de l'exercice 2017.

Au premier trimestre de l'exercice 2018, une tranche de 10,0 millions de dollars du produit en trésorerie tiré du placement par voie de prise ferme dont il est question plus haut a été investie dans un CPG rachetable à long terme pour une période de trois ans. La Société a consacré des fonds de 1 639 000 \$ et de 808 000 \$ à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles au cours de l'exercice 2018 et de l'exercice 2017, respectivement. En outre, la Société a investi dans ses produits logiciels, inscrivant à l'actif des montants de 217 000 \$ et de 253 000 \$ dans les frais de développement différés des exercices 2018 et 2017, respectivement. La Société a touché des intérêts de 259 000 \$ et de 103 000 \$ pour les exercices 2018 et 2017, respectivement.

Engagements et obligations contractuelles

La Société a conclu un contrat de location visant son siège social de Montréal, au Québec. Le bail devait prendre fin le 31 octobre 2020, mais en avril 2017, la Société a entériné une modification et a exercé son option visant à prolonger la durée du bail du siège social de Montréal pour une période de cinq ans et un mois, bail qui prendra fin le 30 novembre 2025, et à occuper une superficie additionnelle dans le même immeuble en date du 1^{er} décembre 2017. La Société a conclu un contrat de location visant son bureau de Markham, en Ontario. Le bail, dont la durée est de dix ans et huit mois, prendra fin le 31 juillet 2022. La Société a également conclu un contrat de location visant son bureau de Laval, au Québec. Le bail, dont la durée est de dix ans, prendra fin le 28 février 2026.

Au 30 avril 2018, les principaux engagements se composaient de contrats de location simple (se reporter à la note 20 afférente aux états financiers consolidés), de la dette à long terme et d'autres obligations. Le tableau qui suit résume les principales obligations contractuelles au 30 avril 2018.

En milliers de dollars canadiens

Obligations contractuelles	Total	Paiements exigibles par période			
		Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de cinq ans
Dette à long terme	121	47	74	–	–
Contrats de location simple	15 108	2 562	4 521	3 687	4 338
Autres obligations	9 089	9 089	–	–	–
Total des obligations contractuelles	24 318	11 698	4 595	3 687	4 338

Aux termes d'un contrat de licence conclu avec une tierce partie, la Société s'est engagée à verser une redevance calculée à un taux de 1,25 % des produits tirés de la partie de la gamme de produits EliteSeries qui intègre le logiciel de la tierce partie, exclusion faite des frais remboursables et des ventes de matériel. Les produits tirés des activités des autres unités fonctionnelles et des sociétés acquises sont exempts de ces redevances. Le contrat se renouvelle automatiquement pour des durées consécutives de un an. Dans le cadre de ce contrat, la Société a versé des redevances de 101 000 \$ au cours de l'exercice 2018 (145 000 \$ en 2017).

Politique de dividende

La Société a comme politique de verser des dividendes trimestriels. La déclaration et le versement des dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Au cours de l'exercice 2018, la Société a déclaré des dividendes de 0,045 \$ par action à deux occasions, qui ont été versés le 4 août 2017 et le 6 octobre 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 juillet 2017 et le 22 septembre 2017, respectivement, et elle a déclaré des dividendes de 0,05 \$ par action à deux autres différentes occasions, qui ont été versés le 11 janvier 2018 et le 12 avril 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 décembre 2017 et le 22 mars 2018, respectivement, pour un total de 2,5 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2017, la Société a déclaré des dividendes de 0,03 \$ par action à deux différentes occasions, qui ont été versés le 4 août 2016 et le 7 octobre 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 juillet 2016 et le 23 septembre 2016, respectivement, et elle a déclaré des dividendes de 0,045 \$ par action à deux autres différentes occasions, qui ont été versés le 12 janvier 2017 et le 11 avril 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 22 décembre 2016 et le 21 mars 2017, respectivement, pour un total de 1,8 million de dollars.

Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du régime d'achat d'actions des principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêts de 538 000 \$ et de 187 000 \$ aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions ordinaires de la Société au cours des exercices 2018 et 2017, respectivement. Ces prêts consentis au cours de l'exercice 2017 ont été remboursés intégralement avant la clôture de l'exercice. Au 30 avril 2018, l'encours des prêts se chiffrait à 305 000 \$.

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des poursuites, à des demandes en justice et à des éventualités. Les provisions sont comptabilisées à titre de passifs dans les cas où il existe des obligations actuelles et où il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront requises pour régler les obligations ainsi que lorsque ces passifs peuvent être estimés de façon fiable. Bien qu'il soit possible que des pertes découlent de situations à l'égard desquelles aucune provision n'a été constituée, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement final de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 5 juillet 2018, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action devant être versé le 3 août 2018 aux actionnaires inscrits le 20 juillet 2018.

Arrangements hors bilan

La Société n'avait aucun arrangement hors bilan en date du 30 avril 2018, à l'exception des contrats de location simple mentionnés à la rubrique « Engagements et obligations contractuelles » plus haut.

Répercussions actuelles et prévues de la conjoncture économique

La conjoncture économique globale, jumelée à l'incertitude et à la volatilité actuelle des marchés, pourrait exercer un effet négatif sur la demande pour les produits et services de la Société, puisque l'industrie a la capacité de s'adapter rapidement en faisant preuve de prudence sur le plan des dépenses d'investissement. Par ailleurs, l'évolution réglementaire que pourrait connaître le système des soins de santé aux États-Unis, duquel la Société tire une part importante de ses produits, traverse toujours une période d'incertitudes. Ces incertitudes pourraient avoir des répercussions sur les produits de la Société.

L'exercice 2018 a été marqué par de nombreuses commandes d'une valeur de 48,1 millions de dollars, renforçant la tendance observée à l'exercice 2017, au cours duquel les commandes avaient totalisé 42,6 millions de dollars. Une proportion substantielle de ces commandes provient du secteur des soins de santé. L'ampleur de cette tendance dépendra de la solidité et de la durabilité de la croissance économique et de la demande pour des logiciels de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Étant donné son carnet de commandes⁸ de 45,1 millions de dollars, qui se compose principalement de services, la direction de la Société estime que le niveau actuel des produits tirés des services, notamment les services liés à l'infonuagique, à la maintenance et aux abonnements ainsi que les services professionnels, qui varie entre 13,5 millions de dollars et 14,0 millions de dollars par trimestre, peut se maintenir à court terme si aucun nouveau contrat important n'est conclu.

D'un point de vue stratégique, la Société continue de concentrer ses efforts sur les occasions les plus prometteuses qu'offrent sa clientèle actuelle et les marchés verticaux où elle est présente. La Société offre aussi actuellement des licences par abonnement, des services d'hébergement, la vente et la mise en œuvre par modules, et de meilleures modalités de paiement pour favoriser une croissance des produits.

La volatilité du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien continue d'avoir une incidence importante sur les produits d'exploitation et la rentabilité, puisque la Société réalise généralement entre 65 % à 75 % environ de son chiffre d'affaires auprès de clients américains, alors que la majorité de ses coûts sont engagés en dollars canadiens.

La Société continuera à adapter son modèle de gestion à la situation économique et à veiller à ce que les coûts correspondent aux produits qu'elle prévoit gagner. La Société a prévu d'augmenter son effectif dans l'avenir pour répondre à une plus grande demande pour ses services et pour saisir des opportunités futures au sein de son portefeuille de produits. La Société veillera à ce que cet investissement soit profitable tout en s'assurant que l'accumulation de commandes contribue à générer des produits. Les autres aspects que la Société contrôle sans cesse sont les frais de déplacement, les services-conseils et les communications.

La Société croit que les fonds disponibles, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation prévues et sa marge de crédit d'exploitation seront suffisants pour répondre à tous ses besoins pour au moins les douze prochains mois. La Société peut encore gérer sa structure financière en ajustant sa politique de dividende.

⁸ Se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance » à la fin du présent rapport de gestion.

Instruments financiers et gestion du risque

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte. La Société a aussi déterminé que la juste valeur de la dette à long terme n'était pas très différente de sa valeur comptable.

Les instruments dérivés sont aussi comptabilisés soit dans les actifs, soit dans les passifs, à la juste valeur. Ainsi, la juste valeur nette de tous les contrats de change en cours représentant une perte de 185 000 \$ a été comptabilisée comme un passif dans les créditeurs et charges à payer au 30 avril 2018 (une perte de 717 000 \$ comptabilisée comme un passif dans les créditeurs et charges à payer au 30 avril 2017).

Des dérivés sous forme de contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change lié aux fluctuations du dollar américain. La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et des charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains.

La stratégie de couverture de la Société fonctionne sur deux fronts. Premièrement, la Société conclut des contrats de change à terme afin de couvrir environ 50 % des produits futurs hautement probables libellés en dollars américains pour ainsi couvrir une période d'environ six mois postérieurement à la date de clôture de la période à l'étude dans le but de stabiliser les produits et les marges face aux fluctuations du change à court terme. Deuxièmement, pour neutraliser l'incidence des fluctuations du dollar américain sur la réévaluation de ses actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains, la Société a régulièrement recours à des stratégies de couverture selon lesquelles elle analyse ses actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains et conclut des contrats de change à terme pour équilibrer sa position. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés devrait être contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la constatation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains et des créances connexes. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits sur la négociation spéculative.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances et les autres créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes.

Au 30 avril 2018, un client représentait 12 % du total des comptes clients et des travaux en cours. En règle générale, il n'y a aucune concentration particulière du risque de crédit au niveau des créances, en raison de la répartition des clients en Amérique du Nord et des procédés de gestion des risques commerciaux. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de tous ses clients et elle constitue une provision pour les créances douteuses lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit.

Se reporter à la note 21 afférente aux états financiers consolidés pour une analyse plus exhaustive des politiques de gestion des risques de la Société, y compris le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque des prix du marché.

Données sur les actions en circulation

Au 5 juillet 2018, la Société avait 13 082 376 actions ordinaires en circulation puisqu'il n'y a eu aucune transaction depuis la clôture de l'exercice.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les méthodes qui sont perçues comme les plus importantes dans l'établissement de sa situation financière et de ses résultats. Un résumé des méthodes comptables les plus importantes de la Société, comprenant celles discutées ci-dessous, est présenté dans les notes afférentes aux états financiers et aux états financiers consolidés.

Estimations, hypothèses et jugement

L'établissement d'états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur l'information présentée à l'égard des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels pourraient se révéler différents de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations concernant les aspects nécessitant le recours à un jugement, à des hypothèses et à des estimations de la part de la direction ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations qui, de l'avis de la Société, sont susceptibles d'avoir l'effet le plus important sur les montants présentés sont fournies ci-après :

i) Constatation des produits

La constatation des produits fait l'objet de jugements critiques. Dans le cas des accords de prestations multiples, en particulier, il est nécessaire de porter un jugement sur la répartition des produits à chaque composante, notamment les licences, les services professionnels et les services d'entretien, selon la juste valeur relative de chacune. Comme la durée de certaines prestations est supérieure à un an, la détermination de chaque prestation et la répartition de la contrepartie reçue aux composantes se répercutent sur le moment de la constatation des produits.

ii) Aide publique

La direction fait preuve de jugement dans l'estimation des montants à recevoir à l'égard de différents crédits d'impôt et dans l'évaluation de l'admissibilité des charges de R&D et autres charges donnant droit à de tels crédits.

iii) Impôt sur le résultat

Pour déterminer la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé, la direction évalue s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend ultimement de la réalisation d'un bénéfice imposable futur et des stratégies de planification fiscale disponibles pour effectuer cette évaluation.

Les actifs et les passifs d'impôt différé comportent des estimations à propos de la nature et du moment des différences permanentes et temporelles futures, ainsi que des futurs taux d'imposition s'appliquant à ces différences. Les modifications des lois fiscales et des taux d'imposition, de même que les changements se rapportant au moment prévu des versements, pourraient avoir une profonde incidence sur les montants inscrits des actifs et des passifs d'impôt différé. La direction suit attentivement les modifications actuelles et éventuelles des lois fiscales et fonde ses estimations sur les meilleurs renseignements à sa disposition chaque date de clôture.

iv) Dépréciation d'actifs

Les évaluations de la dépréciation peuvent nécessiter de la Société qu'elle établisse la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une UGT désigne le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. L'établissement de cette valeur nécessite d'importantes estimations concernant différents aspects, dont les ventes prévues, les marges brutes, les coûts de vente, le moment et le montant des flux de trésorerie, ainsi que les taux d'actualisation et d'intérêt. La Société établit une documentation et justifie toutes les hypothèses posées quant aux estimations ci-dessus et elle met à jour ces hypothèses en fonction des meilleurs renseignements à sa disposition lorsqu'une évaluation de dépréciation requiert l'établissement du montant recouvrable d'une UGT.

v) Provision pour créances douteuses

La Société fait une évaluation de la recouvrabilité des créances, qui prend en considération l'assurance pour pertes sur créances et la solvabilité de chaque client, compte tenu de la situation financière et de l'historique de paiement de chaque client, en vue de déterminer la provision appropriée pour les créances douteuses. De plus, ces estimations doivent être évaluées et mises à jour de façon continue. La Société n'est pas en mesure de prédire les changements à la situation financière de ses clients et, si les circonstances liées à la situation financière de ses clients se détériorent, les estimations de la recouvrabilité des créances clients pourraient subir une incidence importante et la Société pourrait être tenue de comptabiliser des provisions supplémentaires. À l'inverse, si la Société constitue des provisions supérieures à ses besoins, une reprise au titre d'une partie des provisions pourrait devoir être constatée au cours de périodes ultérieures selon les résultats réels au chapitre du recouvrement.

vi) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. À la date à laquelle le contrôle est obtenu, les actifs et les passifs identifiables de même que les passifs éventuels de la société acquise sont évalués à leur juste valeur. Selon la complexité de l'établissement de ces évaluations, la Société a recours à des techniques d'évaluation appropriées, qui sont généralement fondées sur des prévisions relatives à la totalité des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction relativement au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, hypothèses que poserait un intervenant du marché.

Nouvelles normes comptables et interprétations publiées, mais n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications aux normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'«IASB») ou par le Comité d'interprétation des IFRS (l'« IFRS IC ») et sont obligatoires, mais ne s'appliquent pas encore à l'exercice clos le 30 avril 2018, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés. Aucune de ces normes ne devrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société, sauf les suivantes :

IFRS 9, Instruments financiers («IFRS 9»)

En juillet 2014, l'IASB a publié une version complète de l'IFRS 9 (2014), *Instruments financiers*. L'IFRS 9 (2014) a par la suite été modifiée le 12 octobre 2017. L'IFRS 9 (2017) diffère à certains égards de l'IFRS 9 (2013), que la Société a adoptée par anticipation le 1^{er} mai 2014. La norme vise à énoncer en détail les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation, à la dépréciation, à la décomptabilisation et à la comptabilité de couverture. La norme définitive propose une version modifiée du modèle de dépréciation en instaurant un nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues aux fins du calcul de la dépréciation, ainsi que de nouvelles exigences générales en matière de comptabilité de couverture. La version définitive de l'IFRS 9 annule et remplace toutes les versions antérieures de cette norme. La norme entrera en vigueur le 1^{er} mai 2018 pour la Société et elle doit être appliquée de manière rétrospective, sauf pour quelques exemptions prévues. L'adoption intégrale de cette norme ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (« IFRS 15 »)

La Société poursuit son plan de mise en œuvre de l'IFRS 15, lequel comprend notamment l'élaboration des méthodes comptables et la formulation des estimations et jugements nécessaires aux fins de l'adoption de la norme, ainsi que toutes les modifications devant être apportées aux processus d'affaires, aux systèmes et aux contrôles internes pour permettre la mise en œuvre des méthodes et la communication des informations à fournir par suite de l'adoption de l'IFRS 15.

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 qui établit les principes de comptabilisation de la nature, du montant, du moment et de l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats qu'une entité a conclus avec des clients. La norme fournit un modèle unique en cinq étapes et fondé sur des principes aux fins de la présentation des transferts de produits ou de services promis aux clients. Les cinq étapes sont les suivantes :

1. identifier le contrat conclu avec un client;
2. identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. déterminer le prix de transaction;
4. affecter le prix de transaction aux obligations de prestation identifiées dans le contrat;
5. comptabiliser des produits des activités ordinaires lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation.

Le principe de base de l'IFRS 15 est le suivant : une entité doit comptabiliser les produits de manière à présenter le montant du transfert des biens ou services promis qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité prévoit avoir droit en échange de ces produits ou services.

L'IFRS 15 prévoit également un ensemble cohérent d'informations à fournir qui donnera lieu à la présentation, par l'entité, d'informations exhaustives sur la nature, le montant, le moment et l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats qu'elle a conclus avec des clients. La nouvelle norme entrera en vigueur le 1^{er} mai 2018 pour la Société, qui l'adoptera selon la méthode du rattrapage cumulatif. L'incidence nette de l'adoption de la norme sera comptabilisée en tant qu'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} mai 2018.

La Société a déterminé que les deux principaux effets de l'adoption de la norme toucheront les éléments suivants : a) la comptabilisation des accords de licence selon lesquels le client doit renouveler son accord de soutien annuel afin de conserver son droit d'utilisation du logiciel; b) l'inscription à l'actif des coûts d'acquisition de contrats. Selon les méthodes actuelles de comptabilisation des produits, les produits tirés des licences visées en a) ci-dessus sont différés et comptabilisés progressivement sur une période de 12 mois. Aux termes de l'IFRS 15, les produits tirés du même accord sont comptabilisés progressivement sur la durée du logiciel. Conformément aux méthodes comptables actuelles de la Société, les coûts d'acquisition de contrats, y compris les commissions supplémentaires versées aux employés, sont comptabilisés en charges lorsque le contrat visé commence à générer des produits. Aux termes de l'IFRS 15, la Société inscrira à l'actif les coûts d'acquisition de contrats pour les contrats dont la durée est d'au moins 12 mois et amortira ces coûts lorsque les produits sont comptabilisés progressivement sur la durée du contrat. Au 30 avril 2018, l'incidence de ces modifications est évaluée à moins de 1 million de dollars et elle sera prise en compte dans les résultats non distribués. Ce montant sera comptabilisé sur une durée d'environ sept ans. Sur une base annuelle, ce montant aura une incidence favorable comprise entre néant et 190 000 \$. La Société continue d'évaluer les répercussions financières de l'adoption de cette norme qui, une fois terminée, sera présentée dans les états financiers du premier trimestre de 2019.

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui précise la manière dont une entité est tenue de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. La norme contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur monétaire. Les bailleurs classent toujours les contrats de location en tant que contrats de location-financement et contrats de location simple, car la comptabilisation par le bailleur reste largement inchangée dans l'IFRS 16 par rapport à la norme précédente, l'IAS 17, *Contrats de location*. L'IFRS 16 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise uniquement si l'IFRS 15 a également été adoptée. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés. La Société prévoit que la première application de l'IFRS 16 aura pour effet d'entraîner la comptabilisation de passifs liés aux contrats de location simple (principalement au titre de la location de locaux) à l'état consolidé de la situation financière et d'actifs correspondants au titre du droit d'utilisation. La Société s'attend aussi à une diminution du coût lié aux contrats de location simple, contrebalancée par une augmentation correspondante des charges financières et de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles découlant de la modification des exigences de comptabilisation, d'évaluation et de présentation.

IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* (« IFRIC 22 »)

En décembre 2016, l'IASB a publié l'IFRIC 22. L'interprétation clarifie la date de conversion qui devrait être utilisée au moment de comptabiliser des transactions en monnaie étrangère comportant la réception ou le paiement d'une contrepartie anticipée. Cette norme entrera en vigueur le 1^{er} mai 2018 pour la Société et son adoption ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Risques et incertitudes

Historique des bénéficiaires et des pertes et incertitude des résultats d'exploitation futurs

La Société a réalisé un bénéfice net au cours des onze derniers exercices, soit de 2008 à 2018, mais a subi une perte au cours de l'exercice 2007 et des exercices précédents. La Société a continué à ajuster son modèle d'exploitation dans le but d'atteindre la rentabilité. Cependant, il n'existe aucune assurance que la Société atteindra ou maintiendra la rentabilité à l'avenir. En date du 30 avril 2018, les résultats non distribués de la Société s'élevaient à 14,5 millions de dollars. Sa dépendance face à un marché caractérisé par une évolution technologique rapide rend la prédiction des résultats d'exploitation futurs difficile, voire impossible. Il n'existe aucune assurance que la Société puisse générer une croissance des produits importante sur une base trimestrielle ou annuelle ou que la croissance des produits réalisée sera maintenue. La croissance des produits que la Société a réalisée ou qu'elle peut réaliser n'est pas une indication des résultats d'exploitation futurs. De plus, la Société peut accroître ses charges d'exploitation afin de financer davantage de travaux de R&D, d'accroître ses efforts de vente et de commercialisation, de mettre au point de nouveaux canaux de distribution, d'élargir ses capacités de soutien à la clientèle et d'étendre ses ressources administratives en prévision d'une croissance future. Dans la mesure où des augmentations de ces charges précèdent ou ne sont pas suivies d'une augmentation des produits, les activités commerciales, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société seraient compromis de façon importante.

Fluctuations des résultats trimestriels

Les résultats d'exploitation trimestriels de la Société ont connu par le passé, et peuvent connaître à l'avenir, des fluctuations importantes selon des facteurs tels que la demande pour les produits de la Société, l'importance des commandes et le moment où elles sont passées, le nombre, le caractère opportun et l'importance des annonces faites sur de nouveaux produits par la Société et ses concurrents, la capacité de la Société de développer, de lancer et de mettre en marché de nouveaux produits ou une version améliorée de ses produits en temps opportun, le niveau de la concurrence relativement aux produits et aux prix, les fluctuations des charges d'exploitation, les fluctuations des prix de vente moyens et de la combinaison de produits, le roulement du personnel des ventes, la composition des ventes directes et indirectes, les retours de produits et les facteurs économiques en général, entre autres choses.

Les résultats trimestriels de la Société sont plus particulièrement touchés par le moment où de nouveaux produits ou de nouvelles versions des produits sont lancés. Les charges d'exploitation de la Société engagées pendant tout le trimestre sont fondées sur les niveaux des produits prévus à court terme et sont relativement stables. Par conséquent, si les produits ne sont pas réalisés au cours du trimestre prévu, les résultats d'exploitation de la Société pourraient subir un effet négatif important. Les résultats trimestriels à venir peuvent être influencés par ces facteurs ou d'autres, y compris des retards possibles dans l'expédition de nouveaux produits et des retards dans les achats de produits actuels, étant donné que les clients attendent les nouvelles versions. Les résultats d'exploitation trimestriels de la Société peuvent donc fluctuer énormément.

Long cycle des ventes et de mise en œuvre

La vente et la mise en œuvre des produits de la Société exigent généralement un engagement important de ressources de la part des clients éventuels. Par conséquent, le processus de vente de la Société subit souvent des retards liés au long processus d'approbation que supposent d'importantes dépenses en capital. Pour ces raisons, entre autres, le cycle des ventes lié à la licence des produits de la Société varie substantiellement d'un client à un autre et dure généralement de six à douze mois. Au cours de cette période, la Société peut consacrer beaucoup de ressources à un client éventuel, y compris des coûts liés aux multiples visites sur les lieux, aux démonstrations de produits et aux études de faisabilité, et subir un certain nombre de retards importants indépendants de sa volonté. De plus, à la suite des ventes de licences, la période de mise en œuvre peut durer de six à douze mois pour les services professionnels, la formation du client et l'intégration des produits dans les systèmes existants du client.

Développement des produits et évolution technologique

L'industrie du logiciel est caractérisée par une évolution technologique rapide et par l'apparition fréquente de nouveaux produits. Par conséquent, la Société est d'avis que son succès dans l'avenir dépend de sa capacité d'améliorer ses produits actuels ou de développer et de lancer de nouveaux produits offrant une meilleure performance et une meilleure fonctionnalité à des prix compétitifs. L'incapacité de la Société, pour des raisons technologiques ou autres, de développer et de lancer des produits en temps opportun en réponse aux conditions du marché en évolution ou aux exigences du client pourrait avoir un effet négatif important sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. La capacité de la Société de demeurer concurrentielle dépendra en grande partie de son aptitude à conserver un personnel en R&D compétent sur le plan technique et à s'adapter à l'évolution et aux progrès technologiques de l'industrie, y compris à fournir des produits continuellement compatibles avec les plateformes matérielles et logicielles et avec les systèmes d'exploitation qui évoluent rapidement. Rien ne garantit que la Société y réussisse.

Concurrence

Dans bien des cas, la Société fait concurrence à des entreprises ayant des organisations de vente et de commercialisation mieux établies et plus importantes, un personnel technique plus important et des ressources financières beaucoup plus importantes. Au fur et à mesure que le marché pour les produits de la Société continue de croître, des concurrents supplémentaires pourraient pénétrer le marché et la concurrence pourrait s'intensifier. De plus, rien ne garantit que des concurrents ne développeront pas des produits supérieurs à ceux de la Société ou mieux acceptés sur le marché en raison du prix, des circuits commerciaux ou d'autres facteurs.

Gestion de la croissance et dépendance envers les membres clés de la direction et du personnel

La Société dépend des membres clés de son personnel pour poursuivre ses activités, ce qui représente un risque de perte de connaissances advenant le cas où des membres clés de son personnel quitteraient leur poste.

La Société dépend de l'expérience et des connaissances des membres de la haute direction. La concurrence pour les dirigeants ainsi que pour le personnel technique et compétent en développement de produits qui s'exerce au sein du secteur des logiciels est vive, et la Société pourrait ne pas être en mesure de garder en poste le personnel requis ou d'attirer de nouveaux membres du personnel. Si la Société se révélait incapable de garder en poste les membres de la direction, le personnel de vente ou le personnel technique en place, ou encore d'attirer de nouveaux membres de la direction ou du personnel supplémentaires compétents, elle pourrait ne pas être en mesure de mettre en œuvre sa stratégie d'affaires.

La capacité de la Société à soutenir la croissance de ses affaires dépendra essentiellement des ressources internes et externes très bien formées dont elle disposera pour effectuer des activités de prévente, procéder à la mise en œuvre de produits, donner de la formation et offrir d'autres services de soutien à la clientèle.

Risques liés aux acquisitions

La Société peut continuer d'accroître ses activités ou sa gamme de produits en acquérant des entreprises, des produits ou des technologies. Certaines acquisitions peuvent comporter un certain nombre de risques particuliers, y compris le détournement de l'attention de la direction, la perte d'employés clés, des circonstances ou des événements imprévus et des obligations légales, qui pourraient avoir en partie ou en totalité un effet négatif important sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.

Risque de défaut des logiciels

Des logiciels aussi complexes que ceux offerts par la Société comportent souvent des erreurs ou des défauts, particulièrement lorsqu'ils sont lancés pour la première fois ou lorsque de nouvelles versions ou améliorations sont offertes. Malgré l'essai des produits, la Société a, par le passé, lancé des produits ayant des défauts, découvert des erreurs de logiciel dans certaines de ses nouvelles versions après leur lancement et subi des retards ou une perte de produits pendant la période nécessaire pour corriger ces erreurs. La Société lance régulièrement de nouveaux produits et, périodiquement, de nouvelles versions de ses logiciels. Rien ne garantit que, malgré les essais effectués par la Société et ses clients, il n'y aura aucun défaut ni erreur dans ses produits existants ou ses nouveaux produits, versions ou améliorations après le début des expéditions commerciales.

Risque lié à la protection de la propriété intellectuelle

La Société considère que certains aspects de ses activités internes, de ses logiciels et de sa documentation lui sont exclusifs, et elle dépend d'un ensemble de droits d'auteurs, de brevets, de marques de commerce et de lois sur le secret commercial, d'ententes de confidentialité conclues avec des employés et des tierces parties, de dispositions contractuelles de protection (telles que celles comprises dans les contrats de licences conclus avec les consultants, les fournisseurs, les partenaires et les clients) et d'autres mesures qui visent à préserver ses droits de propriété intellectuelle. Tout droit de propriété intellectuelle de la Société pourrait être contesté, invalidé, contourné ou violé, ce qui pourrait entraîner un désavantage concurrentiel, une perte d'occasion ou de part de marché ou encore un litige éventuel coûteux visant à faire appliquer ou rétablir les droits de la Société et se traduire par une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Risque de poursuites de tierces parties pour violation des droits de propriété

Selon la Société, aucun de ses produits ne viole les droits de propriété de tierces parties. Rien ne garantit toutefois que des tierces parties ne dénonceront pas une telle violation par la Société ou ses titulaires de licences à l'égard de ses produits actuels ou futurs. La Société prévoit que les concepteurs de logiciels feront de plus en plus l'objet de telles poursuites au fur et à mesure que le nombre de produits et de concurrents dans le secteur d'activité de la Société augmente et que la fonctionnalité des produits dans les différents secteurs d'activité se chevauche.

Utilisation de logiciels de tierces parties

La Société utilise certains logiciels pour lesquels elle est titulaire d'une licence de tierces parties. Rien ne garantit que ces concepteurs de logiciels continueront de permettre à la Société d'utiliser ces licences selon des modalités raisonnables sur le plan commercial.

Risque de change

Une importante proportion des produits de la Société est réalisée en dollars américains. Les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien, le dollar américain et d'autres devises peuvent avoir un effet négatif considérable sur les marges que la Société peut réaliser à l'égard de ses produits et services et des répercussions directes sur les résultats d'exploitation. De temps à autre, la Société pourrait prendre des mesures pour gérer ce risque en s'engageant dans des activités de couverture du risque de change. Il n'y a cependant aucune garantie que les activités de couverture de la Société seront fructueuses.

Cybersécurité

Face à la multiplication de cybermenaces de plus en plus sophistiquées et omniprésentes, la Société est consciente de la nécessité de gérer les risques de perte de données, d'attaques malveillantes et de logiciels malveillants, qu'ils soient d'origine interne ou externe. Afin de contrer ces menaces, la Société a mis en place un programme de sécurité en constante évolution. Des vérifications indépendantes ont démontré que la Société n'a subi aucune atteinte importante à sa sécurité informatique. En plus de surveiller ces risques, la Société est en voie de renforcer ses défenses pour mieux se protéger contre les intrusions et de peaufiner ses plans et procédures de gouvernance au chapitre de la sécurité.

Réforme du système des soins de santé aux États-Unis

La Société tire une partie de ses produits sur le marché américain, principalement du système des soins de santé aux États-Unis. Lorsque le président Trump est entré en fonction, il a signé un décret-loi prescrivant aux agences fédérales d'éviter d'appliquer toutes dispositions de la loi intitulée *Patient Protection and Affordable Care Act* (la « loi **ACA** »), communément appelée « Obamacare », qui impose aux États, aux particuliers et à certaines catégories d'entités un fardeau fiscal ou réglementaire. La Chambre des représentants a récemment adopté un projet de loi appelé *American Health Care Act of 2017* (la « loi **AHCA** ») qui annule la loi ACA, pour la remplacer par un système limité de crédits d'impôt, et dissout l'élargissement du programme Medicaid. Même si l'abrogation de la loi ACA n'a pas été avalisée par le Congrès, la Société pourrait subir des pertes de produits ou des ralentissements dans ce secteur du fait des modifications législatives.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Ils assument cette responsabilité avec l'aide du comité de direction de la Société, qui se compose de membres de la haute direction. Selon une évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, le chef de la direction et le chef de la direction financière en sont venus à la conclusion que ces contrôles et procédures étaient efficaces au 30 avril 2018.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés de la Société ont été établis conformément aux IFRS.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au 30 avril 2018 a été faite sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Par suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, était conçu adéquatement et était efficace. Les évaluations ont été effectuées conformément au cadre et aux critères que le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission a énoncés dans sa publication Internal Control – Integrated Framework (2013), modèle de contrôle reconnu, et conformément aux exigences du Règlement 52-109.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que les énoncés prospectifs reposent sur les hypothèses, les attentes actuelles et les estimations que la Société pense être raisonnables, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés puisque les résultats réels peuvent varier de ceux présentés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes faisant référence à l'avenir, tels que « croit », « entend », « pourra », « fera », « prévoit », « estime », « anticipe », « poursuit » ou des termes similaires ou des variations de ces termes ou leurs contraires, et l'utilisation du conditionnel ainsi que d'expressions semblables.

Ces énoncés prospectifs, qui ne sont pas des faits historiques, comprennent des affirmations fondées sur les hypothèses de la direction et ne peuvent être considérés comme une garantie de la performance future. Ils sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes, notamment à la conjoncture économique future, aux marchés que sert la Société, aux mesures prises par les concurrents, aux nouvelles grandes tendances technologiques et à d'autres facteurs, dont un grand nombre ne peuvent être influencés par la Société, qui pourraient causer une différence considérable entre les résultats réels et ceux révélés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. La Société ne s'engage nullement à publier une mise à jour de ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux résultats ou de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toutes raisons autres que celles exigées par la loi. Les facteurs importants qui pourraient influencer sur les prévisions comprennent, sans s'y limiter, les facteurs présentés à la rubrique « Risques et incertitudes ».

Les résultats et les événements réels sont susceptibles de différer, et pourraient différer considérablement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Ces énoncés sont fondés sur de nombreuses hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment les hypothèses formulées à l'égard des éléments suivants : i) l'environnement concurrentiel; ii) les risques liés l'exploitation; iii) la direction et le personnel de la Société; iv) l'investissement en immobilisations réalisé par les clients de la Société; v) la mise en œuvre de projets de clients; vi) les liquidités; vii) la conjoncture financière mondiale actuelle; viii) la mise en œuvre d'une stratégie commerciale de la Société; ix) le crédit; x) la responsabilité civile des produits et les autres poursuites auxquelles s'expose la Société; xi) le financement supplémentaire et la dilution; xii) la liquidité du marché des actions ordinaires de la Société; xiii) la mise au point de nouveaux produits; xiv) les droits de propriété intellectuelle et les autres droits de propriété; xv) l'acquisition et l'expansion; xvi) les devises; xvii) le taux d'intérêt; xviii) les changements en matière de technologie et de réglementation; xix) le système et les applications liées aux technologies de l'information internes xx) et la cybersécurité.

Mesure de la performance non conforme aux IFRS

La Société a recours à une certaine mesure de performance financière non conforme aux IFRS dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites plus loin. Cette mesure non conforme aux IFRS n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut difficilement être comparée à une mesure portant un nom semblable présentée par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que cette mesure vise à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux mesures non conformes aux IFRS dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

BAIIA

Le BAIIA correspond au bénéfice avant les charges d'intérêts, les produits d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La Société est d'avis que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour mesurer la performance d'une société et sa capacité à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant.

Le calcul du BAIIA pour les exercices 2018 et 2017 se détaille comme suit :

	2018	2017
Bénéfice de la période	3 949 \$	5 998 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	760	819
Amortissement des frais de développement différés	1 118	1 319
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	462	486
Charges d'intérêts	4	81
Produits d'intérêts	(259)	(103)
Impôt sur le résultat	456	1 764
BAIIA	6 490 \$	10 364 \$

Indicateurs clés de performance

La Société recourt à certains indicateurs clés de performance dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites dans la section suivante. Il est peu probable que ces indicateurs clés de performance soient comparables à des indicateurs semblables présentés par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux indicateurs clés de performance dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

Produits récurrents

Les produits récurrents s'entendent des engagements d'achat de services prévus aux contrats, qui comprennent généralement les services de maintenance et d'hébergement de la Société et de tierces parties, au cours des douze prochains mois. La quantification présume que le client renouvellera son engagement contractuel de façon périodique au moment du renouvellement. Cette partie des produits de la Société est prévisible et stable.

Commandes

De façon générale, les commandes correspondent à la valeur totale des contrats conclus, y compris les licences d'utilisation de logiciels et d'autres produits de la Société et les services de soutien connexes, le matériel et les logiciels de tiers et les services de soutien connexes, les travaux et les services visés par un contrat, ainsi que les modifications à ces contrats inscrites au cours d'une période donnée. La valeur totale des contrats ne se limite généralement pas à la première année et n'exclut normalement pas certains types de transactions. La Société est d'avis que cette mesure est un indicateur principal de l'état global de la performance d'une entreprise. Habituellement, les commandes regroupent tous les éléments ayant une incidence sur les produits, à savoir les nouveaux contrats, les renouvellements, les révisions à la hausse ou à la baisse des contrats, les ajouts, les résiliations anticipées et les remboursements. Les commandes sont habituellement divisées en catégories, telles que les commandes passées par de nouveaux clients ou les commandes passées par la clientèle de base, et la performance de ces catégories de commandes est souvent utilisée dans le cadre de ventes et d'autres régimes de rémunération.

Carnet de commandes

En règle générale, le carnet de commandes correspond à des commandes incomplètes. Dans une entreprise de logiciel conventionnelle, ce terme est essentiellement employé eu égard aux finances. Le carnet de commandes se rapporte à la valeur des commandes visées par un contrat qui n'ont pas encore été livrées ou pour lesquelles les services n'ont pas été fournis. Le carnet de commandes pourrait faire référence à la valeur des produits prévus au contrat ou convenus qui ne peuvent pas encore être comptabilisés en raison des critères d'acceptation, de la prestation de services professionnels ou de certaines règles comptables. La quantification du carnet de commandes ne se limite pas à la première année et d'ordinaire, elle n'exclut pas certains types de transactions. Dans le contexte actuel, le carnet de commandes est réellement en lien avec les produits et correspond au total des produits futurs non comptabilisés tirés des contrats signés existants. Le carnet de commandes comprend les produits récurrents mentionnés précédemment.

Délai moyen de recouvrement des créances

Le délai moyen de recouvrement des créances représente le nombre moyen de jours dont une société a besoin pour recouvrer une créance après la réalisation d'une vente. Le délai moyen de recouvrement des créances de la Société est calculé chaque trimestre en divisant le montant des créances et des travaux en cours à la clôture du trimestre par la valeur totale des ventes au cours de la même période, puis en multipliant le résultat par 90 jours.

Renseignements supplémentaires concernant TECSYS

Des renseignements supplémentaires concernant la Société, notamment des copies de documents d'information continue tels que la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR à l'adresse <http://www.sedar.com>.

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés ci-inclus ainsi que toute l'information figurant dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction de la Société et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers consolidés comprennent des montants fondés sur l'utilisation d'estimations et sur les meilleurs jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers consolidés. La Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs. Ces systèmes ont pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que les actifs de la Société sont correctement comptabilisés et bien protégés.

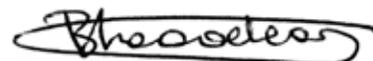
Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. C'est par le biais de son comité d'audit, lequel est constitué d'administrateurs externes, que le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité. Le comité rencontre périodiquement la direction ainsi que les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et de présentation des informations financières, de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs externes.

Les états financiers consolidés des exercices clos les 30 avril 2018 et 2017 ont été audités au nom des actionnaires par les auditeurs externes, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. Les auditeurs ont librement et pleinement accès aux registres internes, à la direction et au comité d'audit.



Peter Brereton

Président et chef de la direction
Le 5 juillet 2018



Berty Ho-Wo-Cheong

Vice-président intérimaire des finances et
administration et chef de la direction financière

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de TECSYS Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de TECSYS Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 30 avril 2018 et au 30 avril 2017, les états consolidés du résultat net et du résultat global, les tableaux consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de TECSYS Inc. au 30 avril 2018 et au 30 avril 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).



July 5, 2018
Montréal, Canada

TECSYS Inc.**États consolidés de la situation financière**

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 avril 2018	30 avril 2017
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	13 496 \$	13 476 \$
Créances		13 939	14 218
Travaux en cours		617	612
Autres créances		535	370
Crédits d'impôt	6	3 391	3 126
Stocks	7	1 145	914
Charges payées d'avance		1 829	1 899
Total des actifs courants		34 952	34 615
Actifs non courants			
Placements à long terme	8	10 007	-
Autres créances à long terme		215	-
Crédits d'impôt	6	4 840	5 407
Immobilisations corporelles	9	3 091	2 444
Frais de développement différés	10	1 850	2 751
Autres immobilisations incorporelles	10	1 342	1 523
Goodwill	10	3 596	3 596
Actifs d'impôt différé	15	3 524	2 201
Total des actifs non courants		28 465	17 922
Total des actifs		63 417 \$	52 537 \$
Passifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	12	9 087 \$	9 265 \$
Partie courante de la dette à long terme	11, 13	47	69
Produits différés		10 774	12 094
Total des passifs courants		19 908	21 428
Passifs non courants			
Dette à long-terme	11, 13	74	121
Autres passifs non courants	12	300	277
Total des passifs non courants		374	398
Total des passifs		20 282	21 826
Éventualités et engagements	18, 19		
Capitaux propres			
Capital social	14	19 144	8 349
Surplus d'apport		9 577	9 577
Résultats non distribués		14 527	13 064
Cumul des autres éléments du résultat global	21	(113)	(279)
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		43 135	30 711
Total des passifs et des capitaux propres		63 417 \$	52 537 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration


Administrateur



Administrateur

TECSYS Inc.**États consolidés du résultat net et du résultat global**

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Exercices clos les 30 avril	Note	2018	2017
			(Note 24)
Produits			
Produits exclusifs		6 895 \$	7 187 \$
Produits de tiers		6 847	6 831
Infonuagique, maintenance et abonnements		27 000	26 316
Services professionnels		27 830	25 639
Frais remboursables		2 146	2 474
Total des produits		70 718	68 447
Coût des ventes			
Produits		6 187	5 849
Services		27 510	25 928
Frais remboursables		2 146	2 474
Total du coût des ventes		35 843	34 251
Marge brute		34 875	34 196
Charges d'exploitation			
Frais de vente et de commercialisation		14 496	15 131
Frais généraux et charges administratives		6 328	5 863
Frais de recherche et de développement, après les crédits d'impôt	6	9 797	5 251
Total des charges d'exploitation		30 621	26 245
Bénéfice d'exploitation		4 254	7 951
(Produits financiers) charges financières, montant net	17	(151)	189
Bénéfice avant impôt sur le résultat		4 405	7 762
Charge d'impôt sur le résultat	15	456	1 764
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société		3 949 \$	5 998 \$
Autres éléments du résultat global			
Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits	21	166	(886)
Résultat global attribuable aux propriétaires de la Société		4 115 \$	5 112 \$
Bénéfice de base et dilué par action ordinaire	14	0,30 \$	0.49 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

TECSYS Inc.**Tableaux consolidés des flux de trésorerie**

(en milliers de dollars canadiens)

Exercices clos les 30 avril	Note	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice pour l'exercice		3 949 \$	5 998 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissement des immobilisations corporelles	9	760	819
Amortissement des frais de développement différés	10	1 118	1 319
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	10	462	486
(Produits financiers) charges financières, montant net	17	(151)	189
Différences de change non réalisées et autre		(465)	649
Crédits d'impôt non remboursables	6	(925)	(5 551)
Impôt sur le résultat		361	1 332
Activités d'exploitation, compte non tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation		5 109	5 241
Créances		279	4 021
Travaux en cours		(5)	(99)
Autres créances		(346)	(35)
Crédits d'impôt		(156)	2 091
Stocks		(231)	(170)
Charges payées d'avance		70	(277)
Créditeurs et charges à payer		294	(1 852)
Produits différés		(1 320)	889
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		(1 415)	4 568
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		3 694	9 809
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme	13	(69)	(3 154)
Émission d'actions ordinaires	14	10 489	-
Paieement de dividendes	14	(2 486)	(1 847)
Intérêts payés	17	(4)	(81)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement		7 930	(5 082)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Placements à long terme		(10 007)	-
Intérêts reçus	17	259	103
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9	(1 358)	(630)
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	10	(281)	(178)
Frais de développement différés	10	(217)	(253)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles		-	3
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		(11 604)	(955)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		20	3 772
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		13 476	9 704
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		13 496 \$	13 476 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :			
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer		49 \$	- \$
Actif d'impôt comptabilisé à l'émission d'actions ordinaires		306	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

TECSYS Inc.
États consolidés des variations des capitaux propres
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Note	Capital social Nombre	Capital social Montant	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Retained earnings	Total
Solde au 30 avril 2016		12 315 326	8 349 \$	9 577 \$	607 \$	8 913 \$	27 446 \$
Bénéfice pour l'exercice		-	-	-	-	5 998	5 998
Autres éléments du résultat global pour l'exercice:							
Partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits	21	-	-	-	(886)	-	(886)
Résultat global total pour l'exercice		-	-	-	(886)	5 998	5 112
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	14(d)	-	-	-	-	(1 847)	(1 847)
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		-	-	-	-	(1 847)	(1 847)
Solde au 30 avril 2017		12 315 326	8 349 \$	9 577 \$	(279) \$	13 064 \$	30 711 \$
Bénéfice pour l'exercice		-	-	-	-	3 949	3 949
Autres éléments du résultat global pour l'exercice:							
Partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits	21	-	-	-	166	-	166
Résultat global total pour l'exercice		-	-	-	166	3 949	4 115
Actions ordinaires émises dans le cadre du financement par voie de prise ferme, déduction faite des impôts de 306 \$	14(c)	767 050	10 795	-	-	-	10 795
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	14(d)	-	-	-	-	(2 486)	(2 486)
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		767 050	10 795	-	-	(2 486)	8 309
Solde au 30 avril 2018		13 082 376	19 144 \$	9 577 \$	(113) \$	14 527 \$	43 135 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

1. Description des activités

TECSYS Inc. (la « Société ») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions en 1983. La Société met au point, commercialise et vend des logiciels de gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de l'entreprise aux fins de la logistique de la distribution, de l'entreposage, du transport et au point d'utilisation. La Société offre également des services connexes de consultation, de formation et de soutien. Le siège social est situé au 1, Place Alexis Nihon, Montréal, Canada. La Société réalise la quasi-totalité de ses produits auprès de clients situés aux États-Unis et au Canada. Sa clientèle compte principalement des systèmes de soins de santé et des distributeurs à grand volume de produits distincts. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues. La Société est cotée en Bourse, et ses actions sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole TCS.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 avril 2018 a été approuvée par le conseil d'administration en date du 5 juillet 2018.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis selon une base de continuité d'exploitation en fonction du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments ci-dessous figurant aux états consolidés de la situation financière :

- les instruments financiers dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur;
- les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, lesquels sont initialement évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales. Toutes les informations financières ont été arrondies au millier près, à moins d'indication contraire.

d) Estimations, hypothèses et jugement

L'établissement d'états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur l'information présentée à l'égard des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels pourraient se révéler différents de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Des informations concernant les aspects nécessitant le recours à un jugement, à des hypothèses et à des estimations de la part de la direction ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations qui, de l'avis de la Société, sont susceptibles d'avoir l'effet le plus important sur les montants présentés sont fournies ci-après :

i) Constatation des produits

La constatation des produits fait l'objet de jugements critiques. Dans le cas des accords de prestations multiples, en particulier, il est nécessaire de porter un jugement sur la répartition des produits à chaque composante, notamment les licences, les services professionnels et les services d'entretien, selon la juste valeur relative de chacune. Comme la durée de certaines prestations est supérieure à un an, la détermination de chaque prestation et la répartition de la contrepartie reçue aux composantes se répercutent sur le moment de la constatation des produits.

ii) Aide publique

La direction fait preuve de jugement dans l'estimation des montants à recevoir à l'égard des différents crédits d'impôt remboursables et non remboursables accordés par les gouvernements fédéral et provinciaux et dans l'évaluation de l'admissibilité des charges de recherche et de développement et autres charges donnant droit à de tels crédits.

iii) Impôt sur le résultat

Pour déterminer la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé, la direction évalue s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend ultimement de la réalisation d'un bénéfice imposable futur et des stratégies de planification fiscale disponibles pour effectuer cette évaluation.

Les actifs et les passifs d'impôt différé comportent des estimations à propos de la nature et du moment des différences permanentes et temporelles futures, ainsi que des futurs taux d'imposition s'appliquant à ces différences. Les modifications des lois fiscales et des taux d'imposition, de même que les changements se rapportant au moment prévu des versements, pourraient avoir une profonde incidence sur les montants inscrits des actifs et des passifs d'impôt différé. La direction suit attentivement les modifications actuelles et éventuelles des lois fiscales et fonde ses estimations sur les meilleurs renseignements à sa disposition chaque date de clôture.

iv) Dépréciation d'actifs

Les évaluations de la dépréciation peuvent nécessiter de la Société qu'elle établisse la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une UGT désigne le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. L'établissement de cette valeur nécessite d'importantes estimations concernant différents aspects, dont les ventes prévues, les marges brutes, les coûts de vente, le moment et le montant des flux de trésorerie, ainsi que les taux d'actualisation et d'intérêt. La Société établit une documentation et justifie toutes les hypothèses posées quant aux estimations ci-dessus et elle met à jour ces hypothèses en fonction des meilleurs renseignements à sa disposition lorsqu'une évaluation de dépréciation requiert l'établissement du montant recouvrable d'une UGT.

v) Provision pour créances douteuses

La Société fait une évaluation de la recouvrabilité des créances, qui prend en considération l'assurance pour pertes sur créances et la solvabilité de chaque client, compte tenu de la situation financière et de l'historique de paiement de chaque client, en vue de déterminer la provision appropriée pour les créances douteuses. De plus, ces estimations doivent être évaluées et mises à jour de façon continue. La Société n'est pas en mesure de prédire les changements à la situation financière de ses clients et, si les circonstances liées à la situation financière de ses clients se détériorent, les estimations de la recouvrabilité des créances clients pourraient subir une incidence importante et la Société pourrait être tenue de comptabiliser des provisions supplémentaires. À l'inverse, si la Société constitue des provisions supérieures à ses besoins, une reprise au titre d'une partie des provisions pourrait devoir être constatée au cours de périodes ultérieures selon les résultats réels au chapitre du recouvrement.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

vi) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. À la date à laquelle le contrôle est obtenu, les actifs et les passifs identifiables de même que les passifs éventuels de la société acquise sont évalués à leur juste valeur. Selon la complexité de l'établissement de ces évaluations, la Société a recours à des techniques d'évaluation appropriées, qui sont généralement fondées sur des prévisions relatives à la totalité des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction relativement au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, hypothèses que poserait un intervenant du marché.

3. Principales méthodes comptables

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées ci-dessous, lesquelles ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

a) Méthode de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

i) Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La Société évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, diminuée du montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, que la Société engage dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

ii) Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle.

Les filiales entièrement détenues par la Société ainsi que leur juridiction de constitution sont présentées ci-après :

Filiale	Juridiction de constitution
TECSYS U.S. Inc.	Ohio
TECSYS Europe Limited	Angleterre
Gestion Logi D Inc.	Canada
Logi D Inc.	Canada
Logi D Corp.	Delaware

iii) Transactions éliminées au moment de la consolidation

Les soldes et les transactions intragroupe, ainsi que les profits et pertes latents qui découlent de transactions intragroupe, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

b) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est le dollar canadien, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Ainsi, les transactions en monnaie étrangère sont converties comme suit :

- les produits et les charges qui ne sont pas couverts sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions;
- les produits qui sont couverts sont convertis au taux de change stipulé dans l'instrument dérivé sous-jacent qui sert de couverture à la transaction;
- les actifs et passifs monétaires sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture;
- les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont reconvertis au taux de change historique en vigueur à la date des transactions; l'amortissement est converti au même taux de change que l'actif auquel il se rapporte;
- les actifs et passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée;
- les écarts de conversion sont comptabilisés dans les produits financiers et les charges financières dans le bénéfice ou la perte de la période.

c) Stocks

Les stocks sont présentés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût des stocks comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition de fournitures, de même que les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts de vente.

d) Instruments financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société comptabilise les actifs financiers à la date de la transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ensuite comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprendra donc les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la naissance de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme étant ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie découlant de l'actif expirent ou lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels découlant de l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Les actifs financiers sont classés dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessous selon le but dans lequel les actifs financiers ont été acquis.

i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur, si :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements du principal et des intérêts.

À l'heure actuelle, la Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses créances et ses autres créances (à l'exception de la juste valeur des dérivés) en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur

Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les variations de celle-ci, y compris les intérêts ou les dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. Toutefois, dans le cas de placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, la Société peut choisir au moment de la comptabilisation initiale de présenter les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour de tels placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne sont jamais reclassés dans le résultat net et aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés dans le résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende corresponde au remboursement d'une partie du coût du placement.

iii) Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti les créditeurs et charges à payer (à l'exclusion des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture efficaces et des instruments financiers dérivés non désignés comme couverture), ainsi que la dette à long terme.

iv) Instruments financiers dérivés non désignés comme couverture évalués à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés non désignés comme couverture, y compris les contrats de change à terme, sont inscrits à l'actif ou au passif et ils sont initialement évalués à leur juste valeur. Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés. La Société peut détenir des instruments financiers dérivés pour compenser les risques liés aux fluctuations des autres devises en regard du dollar canadien. Tous les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés dans une relation de couverture sont classés en tant qu'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction des cours à terme, compte tenu du cours de marché, du taux d'intérêt et de la volatilité, et elle prend en considération le risque de crédit lié à l'instrument financier. La juste valeur nette des contrats de change à terme en cours est comptabilisée soit au poste « Autres créances », soit au poste « Crédeurs et charges à payer », selon le cas. Toute variation subséquente de la juste valeur des contrats de change à terme en cours non désignés comme couverture est comptabilisée par le biais du résultat net à titre de produit financier ou de charge financière pour la période au cours de laquelle elle survient. Les profits et les pertes de change découlant de ces contrats sont constatés dans la période au cours de laquelle ils sont générés et portés en diminution des profits ou des pertes de change constatés à la réévaluation de l'actif monétaire net libellé en devises. Les flux de trésorerie provenant des règlements de contrats de change sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au même titre que les flux de trésorerie correspondants provenant des actifs monétaires couverts économiquement.

v) Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture évalués à la juste valeur

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux fluctuations du taux de change sur les produits futurs hautement probables libellés en devises.

La Société documente de façon formelle toutes les relations entre les éléments de couverture et les éléments couverts, de même que les objectifs et stratégies en matière de gestion des risques qui l'ont conduite à conclure diverses opérations de couverture. Ce procédé consiste notamment à rattacher tous les instruments de couverture dérivés aux transactions prévues. L'efficacité de la couverture est évaluée en fonction du degré auquel les flux de trésorerie provenant des contrats sur dérivés sont censés compenser les flux de trésorerie provenant de la transaction sous-jacente couverte.

Lorsqu'un dérivé est désigné en tant qu'instrument de couverture des flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global sont classés au bénéfice lorsque l'opération de couverture sous-jacente, telle que déterminée lors de la signature du contrat, a une incidence sur le résultat net. La partie non efficace d'une relation de couverture est immédiatement comptabilisée dans le bénéfice. Cette inefficacité est essentiellement attribuable aux écarts des taux d'actualisation entre l'instrument dérivé réel et le dérivé hypothétique hautement efficace.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Lorsque les contrats sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont résiliés, échus ou vendus ou s'ils ne répondent plus aux critères de la comptabilité de couverture, la Société cesse donc de façon prospective d'appliquer la comptabilité de couverture. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global avant que les contrats cessent de répondre aux critères de la comptabilité de couverture demeurent dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie futurs couverts se produisent, s'ils sont toujours susceptibles de se produire. Toutefois, si le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est une perte et si la Société s'attend à ce que la totalité ou une partie de cette perte ne puisse être recouvrée au cours de périodes ultérieures, la Société doit alors reclasser immédiatement dans le bénéfice le montant qu'elle s'attend à ne pas recouvrer. De plus, si les flux de trésorerie futurs couverts ne sont plus susceptibles de se produire, le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global doit alors être immédiatement reclassé dans le bénéfice. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont inscrits au bénéfice de la période au cours de laquelle la transaction de couverture est finalisée. Les profits ou les pertes survenant après que les contrats sur dérivés cessent de répondre aux critères de la comptabilité de couverture sont inscrits au bénéfice de la période au cours de laquelle ils surviennent.

vi) Juste valeur des instruments financiers

La Société doit classer les évaluations de la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie à trois niveaux, selon le type de données utilisées pour faire ces évaluations. Ces niveaux sont les suivants : le niveau 1, qui comprend les évaluations faisant appel à des données observables, comme les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2, qui comprend les évaluations faisant appel à des données autres que des prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement, et le niveau 3, qui comprend les évaluations faisant appel à des données non observables pour lesquelles aucune ou peu de données du marché existent, ce qui oblige l'entité à faire ses propres hypothèses.

vii) Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimée de façon fiable.

Une indication objective de dépréciation d'un actif financier est un événement tel que : un défaut de paiement par un débiteur, la restructuration d'un montant dû à la Société selon des modalités que cette dernière n'aurait pas envisagées dans d'autres circonstances, la probabilité de faillite du débiteur ou de l'émetteur, ou la disparition d'un marché actif pour un actif financier.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées par le biais du résultat net et portées en diminution de l'actif connexe dans un compte de correction de valeur. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé par le biais du résultat net.

viii) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement la trésorerie non soumise à des restrictions et les placements à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition d'un actif donné. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et il est comptabilisé par le biais du résultat net sur la base du montant net.

Coûts ultérieurs

Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société, et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés par le biais du résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

La Société calcule l'amortissement des immobilisations corporelles à compter de leur mise en service. L'amortissement est comptabilisé par le biais du résultat net selon le mode linéaire, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. La Société établit l'amortissement selon le mode d'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Période
Matériel informatique et matériel d'exposition	De 2 à 5 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	Selon la plus courte de la durée du contrat de location et de la vie économique

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin de période et ajustés prospectivement au besoin.

f) Immobilisations incorporelles

i) Goodwill

Le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

ii) Frais de recherche et de développement

Les frais liés aux activités de recherche sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les frais de développement de nouveaux logiciels destinés à la vente, déduction faite de l'aide publique, sont inscrits à l'actif au poste « Frais de développement différés » s'ils peuvent être évalués de façon fiable, si le produit est techniquement et commercialement faisable, si la réalisation des avantages économiques futurs est probable, si la Société a l'intention d'achever le développement du produit, de l'utiliser ou de le vendre, et si elle possède suffisamment de ressources pour le faire. Sinon, les frais de développement sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les dépenses inscrites à l'actif comprennent le coût des matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les frais généraux directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue et les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés.

À compter du moment où le produit peut être vendu, les frais de développement différés sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de cinq ans du produit.

Après la comptabilisation initiale, les frais de développement différés sont constatés au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

iii) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la technologie, les relations avec les clients, les brevets et les logiciels et elles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée et font donc l'objet d'amortissement.

La dépréciation est calculée sur le coût de l'actif, ou sur tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle. La Société établit l'amortissement selon le mode d'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Période
Technologie	5 ans
Relations avec les clients	10 ans
Brevets	5 ans
Logiciels	5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin de période et ajustés prospectivement au besoin.

g) Dépréciation des actifs non financiers

La Société examine la valeur comptable de ses actifs non financiers, lesquels comprennent les immobilisations corporelles, la technologie, les relations avec les clients, les brevets, les logiciels et les frais de développement différés à chaque date de clôture pour déterminer si des changements ou des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Dans le cas du goodwill, la valeur recouvrable est estimée le 30 avril de chaque année, ou plus fréquemment s'il existe des indications de dépréciation.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auxquels le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs de support de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif de support a subi une perte de valeur, la valeur recouvrable est déterminée pour l'UGT ou au groupe d'UGT à laquelle l'actif de support appartient.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins d'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif non financier excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées par le biais du résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs non financiers, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

h) Aide publique

L'aide publique se compose de crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») et de crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques. Les crédits de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques sont comptabilisés à titre de réduction des dépenses connexes et inscrits lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société s'est conformée aux conditions du programme gouvernemental approuvé.

La partie remboursable des crédits d'impôt est inscrite pendant la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. La partie non remboursable des crédits d'impôt est comptabilisée pendant la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées ou pendant une période ultérieure dans la mesure où il est déterminé que leur réalisation future est probable, à condition que la Société ait l'assurance raisonnable que les crédits seront reçus et que la Société se conformera aux conditions d'attribution.

Les crédits d'impôt de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques demandés au titre de l'exercice à l'étude et d'exercices antérieurs peuvent faire l'objet d'un examen gouvernemental, duquel pourraient résulter des ajustements par le biais du résultat net.

i) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

j) Contrats de location

Tous les contrats de location de la Société sont des contrats de location simple. Les actifs loués ne sont pas comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière de la Société puisque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués ne sont pas transférés à la Société. Les paiements effectués en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés par le biais du résultat net selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location.

Les avantages reçus au titre de la location sont comptabilisés comme étant constitutifs du total des charges locatives, sur la durée des contrats de location. La partie différée de la charge locative est portée aux créditeurs et charges à payer et aux autres passifs non courants.

k) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés par le biais du résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales inutilisées ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque période et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

l) Constatation des produits

En vertu de contrats de licence non résiliables, la Société tire des produits de la vente de licences d'utilisation de logiciels exclusifs, de logiciels de tiers, de services de soutien et de matériel et elle offre des services liés aux logiciels, dont la formation, l'installation, la consultation et l'entretien, qui comprennent des services de soutien et des mises à jour périodiques. Les licences d'utilisation de logiciels vendues par la Société sont habituellement des licences à perpétuité et les ententes portent généralement sur plusieurs services.

Les produits réalisés par la Société comprennent les produits suivants :

i) Redevances d'utilisation de licences et matériel

Les produits tirés des licences à perpétuité vendues séparément sont constatés lorsque le contrat de licence non résiliable a été signé, que le produit a été livré, qu'il ne fait aucun doute que le produit est accepté, que les redevances sont fixes ou peuvent être déterminées, que le montant des produits et des charges peut être évalué de façon fiable et que le recouvrement est considéré comme probable de sorte que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société. La livraison se produit généralement à l'endroit où le titre et le risque de perte passent au client et au moment où la Société ne continue à être impliquée ni dans la gestion ni dans le contrôle effectif des produits vendus. Cependant, certains accords exigent une preuve de l'acceptation par le client des produits vendus, qu'il s'agisse de matériel ou d'un logiciel. Dans ces cas, il est considéré que le matériel, le logiciel ou le service a été livré uniquement lorsqu'une preuve d'acceptation a été reçue du client ou que la Société a exécuté toutes ses obligations contractuelles.

Certains contrats de licence de la Société exigent que le client renouvelle son contrat annuel de services de soutien afin de conserver le droit d'utiliser le logiciel. En pareil cas, la licence à perpétuité est en fait transformée en licence annuelle renouvelable. Lorsque les redevances d'utilisation initiales ne représentent pas une prime importante et additionnelle par rapport aux redevances de renouvellement annuel, les redevances d'utilisation sont constatées de façon proportionnelle sur la durée initiale du contrat de service de soutien, qui est habituellement d'un an. Les redevances d'utilisation initiales représentant une prime importante et additionnelle par rapport aux redevances de renouvellement annuel sont différées et constatées en tant que produits sur la période pendant laquelle le service de soutien doit être fourni, période qui est généralement considérée comme la durée de vie utile estimative de la licence. Dans les cas de contrats à long terme dont les services sont considérés comme essentiels à la fonctionnalité du logiciel, les redevances d'utilisation et de service sont consolidées et constatées à titre de produits au fur et à mesure que les services sont rendus, selon la méthode de l'avancement des travaux. Il n'y avait pas de contrats tels que les redevances d'utilisation et de service sont consolidées et constatées à titre de produits au fur et à mesure que les services sont rendus, selon la méthode de l'avancement des travaux au cours des exercices clos le 30 avril 2018 et le 30 avril 2017.

L'avancement des travaux est généralement déterminé en fonction du nombre d'heures effectuées par rapport au nombre total d'heures prévues au contrat. L'effet cumulatif de toute révision des estimations du pourcentage d'heures effectuées est pris en compte dans la période au cours de laquelle les changements deviennent connus. Les pertes sur les contrats en cours sont constatées lorsqu'elles sont décelées. Les travaux en cours sont établis en fonction du pourcentage de travaux achevés excédant la facturation au prorata des travaux facturés à la date de clôture. Tout excédent de la facturation au prorata des travaux sur les produits selon le pourcentage de travaux achevés est différé et inclus dans les produits différés. En général, les modalités des contrats à long terme prévoient l'établissement de la facturation au prorata des travaux en fonction de la réalisation de certaines étapes. Lorsque les critères d'acceptation sont liés à la réalisation d'objectifs précis et que la livraison de tout produit non livré ou service non fourni est incertaine et échappe, pour l'essentiel, au contrôle de la Société, la portion des travaux achevés jusqu'à la réalisation de chacun de ces objectifs est constatée au moment de l'acceptation.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

ii) Accords de soutien

Dans les termes des accords de soutien dans le cadre de licences d'utilisation de logiciels exclusifs, la Société doit habituellement fournir à ses clients des services de soutien technique et assurer un nombre indéterminé de mises à jour de logiciels. Les produits tirés des services de soutien technique et des droits indéterminés de mises à jour de logiciels exclusifs sont constatés au prorata sur la durée de l'accord de soutien.

Les produits tirés des services de soutien visant des logiciels de tiers et les coûts connexes sont habituellement constatés à la livraison des produits de tiers, étant donné que les frais de soutien sont compris dans les redevances initiales d'utilisation, que le soutien inclus dans cette licence est d'une durée maximale d'un an et que le coût estimatif de prestation du soutien au cours de l'accord est considéré comme négligeable. Par ailleurs, les mises à jour en nombre indéterminé faisant partie d'accords de soutien de logiciels de tiers ont été, et il est prévu qu'elles demeureront, minimales et peu fréquentes.

iii) Services de consultation et de formation

La Société offre des services de consultation et de formation à ses clients. Les produits tirés de la prestation de ces services sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis.

iv) Frais remboursables

La Société consigne, sur une base brute dans l'état du résultat global, les produits et le coût des ventes s'y rapportant ayant trait aux frais remboursables, tels que les billets d'avion, l'hébergement à l'hôtel, les repas, la location de voitures et d'autres frais liés à la prestation de services aux clients.

v) Accords de prestations multiples

Certaines ventes de la Société sont effectuées dans le cadre d'accords de prestations multiples visant des produits (logiciels, matériel, ou les deux), des services de soutien et différents autres services professionnels. La Société évalue chaque prestation d'un accord pour déterminer si elle représente une composante distincte. Les produits et les services de la Société constituent, pour la plupart, des unités de comptabilisation distinctes et les produits sont inscrits lorsque les critères pertinents de comptabilisation des produits, décrits précédemment, ont été satisfaits.

En ce qui concerne les accords de prestations multiples, la Société constate chaque produit ou service séparément selon les méthodes énoncées, lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- le produit ou le service, pris isolément, comporte une valeur en soi pour le client;
- il existe une preuve objective et fiable de la juste valeur de tout produit non livré ou de tout service non fourni;
- si la vente comprend un droit de retour général lié à un produit livré ou à un service fourni, la livraison ou l'exécution liée à tout produit non livré ou service non fourni est jugée probable et dépend, pour l'essentiel, de la Société.

Lorsqu'il existe une preuve objective et fiable de la juste valeur de tous les produits et services visés par une vente, le prix total des accords est réparti entre chacun des produits et services en fonction de leur juste valeur relative. Sinon, la Société attribue d'abord une tranche du prix total aux produits et services non fournis en fonction de leur juste valeur, et le résiduel aux produits et services qui ont été fournis.

m) Avantages du personnel

La Société a des régimes d'avantages sociaux qui offrent aux salariés actuels des prestations de retraite, de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance collective. La charge de la Société se limite au montant qu'elle doit verser pour égaler les cotisations des salariés à un régime d'épargne-retraite et à la part de l'employeur des primes mensuelles d'assurance couvrant d'autres avantages. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Les salariés cessent d'avoir droit à tous ces avantages lorsqu'ils cessent de travailler pour la Société.

i) Avantages à court terme

Les avantages à court terme englobent les salaires, les absences rémunérées, les prestations de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance collective, l'intéressement et les primes. Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés par le biais du résultat net à mesure que les services correspondants sont rendus ou ils sont inscrits à l'actif si les services connexes sont rendus en vue de la création d'immobilisations corporelles ou d'immobilisations incorporelles.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

ii) Régimes à cotisations définies

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent des régimes à cotisations définies en vertu desquels la Société verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Les obligations de cotiser aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans les charges au titre des avantages du personnel lorsqu'ils sont acquis par les membres du personnel. Les régimes à cotisations définies de la Société comprennent le régime 401(k) (États-Unis) et les régimes enregistrés d'épargne-retraite. En outre, la Société contribue aux Régime de rentes du Québec et le Régime de pensions du Canada.

iii) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges si la Société est manifestement engagée, et a un plan formalisé et détaillé ou par voie d'une entente contractuelle, sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités de fin de contrat de travail versées par suite d'un départ volontaire sont comptabilisées en charges si la Société a effectué une offre pour encourager les départs volontaires, s'il est probable que l'offre soit acceptée et si l'on peut déterminer de manière fiable le nombre de personnes qui accepteront l'offre. Si les indemnités sont à verser plus de 12 mois après la période de clôture, elles sont comptabilisées à leur valeur actualisée.

n) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés de sommes investies et l'appréciation de la juste valeur des actifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits d'intérêts courus sont comptabilisés dans le bénéfice ou la perte, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, les pertes de juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, la désactualisation des provisions et toute perte à la vente d'actifs financiers. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le bénéfice ou la perte selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les profits ou les pertes de change sont présentés pour leur montant net à titre de produit financier ou de charge financière.

Les variations nettes de la juste valeur des contrats de change non désignés dans une relation de couverture et les variations nettes de la juste valeur des contrats de change en cours désignés dans une relation de couverture après que la transaction couvertes a eu lieu sont présentées à titre de produit financier ou de charge financière, selon le cas.

o) Résultat par action

Le résultat de base par action est établi selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période et de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de la même période. Selon cette méthode, l'effet dilutif des options en cours doit être déterminé comme si toutes les options dilutives avaient été exercées au début de la période visée ou à la date d'émission, si celle-ci est postérieure, et que les fonds ainsi obtenus avaient été affectés à l'achat d'actions ordinaires de la Société au coût moyen de ces actions durant la période.

p) Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

q) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui se livre à des activités ordinaires dont il peut tirer des produits et pour lesquelles il peut engager des charges (y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société). Tous les résultats opérationnels du secteur opérationnel sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel (le « PDO ») de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et de l'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les résultats sectoriels présentés au PDO comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués selon une méthode raisonnable. Les éléments non attribués comprennent principalement les actifs de support (principalement le siège social de la Société), les charges du siège social et les actifs et passifs d'impôt.

4. Nouvelles normes comptables et interprétations publiées, mais n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications aux normes existantes ont été publiées par l'IASB ou par le Comité d'interprétation des IFRS (l'« IFRS IC ») et sont obligatoires, mais ne s'appliquent pas encore à l'exercice clos le 30 avril 2018, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés. Aucune de ces normes ne devrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société, sauf les suivantes :

IFRS 9, Instruments financiers (l'« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a publié une version complète de l'IFRS 9 (2014), *Instruments financiers*. L'IFRS 9 (2014) a par la suite été modifiée le 12 octobre 2017. L'IFRS 9 (2017) diffère à certains égards de l'IFRS 9 (2013), que la Société a adoptée par anticipation le 1^{er} mai 2014. La norme vise à énoncer en détail les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation, à la dépréciation, à la décomptabilisation et à la comptabilité de couverture. La norme définitive propose une version modifiée du modèle de dépréciation en instaurant un nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues aux fins du calcul de la dépréciation, ainsi que de nouvelles exigences générales en matière de comptabilité de couverture. La version définitive de l'IFRS 9 annule et remplace toutes les versions antérieures de cette norme. La norme entrera en vigueur le 1^{er} mai 2018 pour la Société et elle doit être appliquée de manière rétrospective, sauf pour quelques exemptions prévues. L'adoption intégrale de cette norme ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (l'« IFRS 15 »)

La Société poursuit son plan de mise en œuvre de l'IFRS 15, lequel comprend notamment l'élaboration des méthodes comptables et la formulation des estimations et jugements nécessaires aux fins de l'adoption de la norme, ainsi que toutes les modifications devant être apportées aux processus d'affaires, aux systèmes et aux contrôles internes pour permettre la mise en œuvre des méthodes et la communication des informations à fournir par suite de l'adoption de l'IFRS 15.

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 qui établit les principes de comptabilisation de la nature, du montant, du moment et de l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats qu'une entité a conclus avec des clients. La norme fournit un modèle unique en cinq étapes et fondé sur des principes aux fins de la présentation des transferts de produits ou de services promis aux clients. Les cinq étapes sont les suivantes :

1. identifier le contrat conclu avec un client;
2. identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. déterminer le prix de transaction;
4. affecter le prix de transaction aux obligations de prestation identifiées dans le contrat;
5. comptabiliser des produits des activités ordinaires lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation.

Le principe de base de l'IFRS 15 est le suivant : une entité doit comptabiliser les produits de manière à présenter le montant du transfert des biens ou services promis qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité prévoit avoir droit en échange de ces produits ou services.

L'IFRS 15 prévoit également un ensemble cohérent d'informations à fournir qui donnera lieu à la présentation, par l'entité, d'informations exhaustives sur la nature, le montant, le moment et l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats qu'elle a conclus avec des clients. La nouvelle norme entrera en vigueur le 1^{er} mai 2018 pour la Société, qui l'adoptera selon la méthode du rattrapage cumulatif. L'incidence nette de l'adoption de la norme sera comptabilisée en tant qu'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} mai 2018.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

La Société a déterminé que les deux principaux effets de l'adoption de la norme toucheront les éléments suivants : a) la comptabilisation des accords de licence selon lesquels le client doit renouveler son accord de soutien annuel afin de conserver son droit d'utilisation du logiciel; b) l'inscription à l'actif des coûts d'acquisition de contrats. Selon les méthodes actuelles de comptabilisation des produits, les produits tirés des licences visées en a) ci-dessus sont différés et comptabilisés progressivement sur une période de 12 mois. Aux termes de l'IFRS 15, les produits tirés du même accord sont comptabilisés progressivement sur la durée du logiciel. Conformément aux méthodes comptables actuelles de la Société, les coûts d'acquisition de contrats, y compris les commissions supplémentaires versées aux employés, sont comptabilisés en charges lorsque le contrat visé commence à générer des produits. Aux termes de l'IFRS 15, la Société inscrira à l'actif les coûts d'acquisition de contrats pour les contrats dont la durée est d'au moins 12 mois et amortira ces coûts lorsque les produits sont comptabilisés progressivement sur la durée du contrat.

Au 30 avril 2018, l'incidence de ces modifications est évaluée à moins de 1 million de dollars et elle sera prise en compte dans les résultats non distribués. Ce montant sera comptabilisé sur une durée d'environ sept ans. Sur une base annuelle, ce montant aura une incidence favorable comprise entre néant et 190 \$. La Société continue d'évaluer les répercussions financières de l'adoption de cette norme qui, une fois terminée, sera présentée dans les états financiers du premier trimestre de 2019.

IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui précise la manière dont une entité est tenue de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. La norme contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur monétaire. Les bailleurs classent toujours les contrats de location en tant que contrats de location-financement et contrats de location simple, car la comptabilisation par le bailleur reste largement inchangée dans l'IFRS 16 par rapport à la norme précédente, l'IAS 17, *Contrats de location*. L'IFRS 16 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise uniquement si l'IFRS 15 a également été adoptée. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés. La Société prévoit que la première application de l'IFRS 16 aura pour effet d'entraîner la comptabilisation de passifs liés aux contrats de location simple (principalement au titre de la location de locaux) à l'état consolidé de la situation financière et d'actifs correspondants au titre du droit d'utilisation. La Société s'attend aussi à une diminution du coût lié aux contrats de location simple, contrebalancée par une augmentation correspondante des charges financières et de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles découlant de la modification des exigences de comptabilisation, d'évaluation et de présentation.

IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* (« IFRIC 22 »)

En décembre 2016, l'IASB a publié l'IFRIC 22. L'interprétation clarifie la date de conversion qui devrait être utilisée au moment de comptabiliser des transactions en monnaie étrangère comportant la réception ou le paiement d'une contrepartie anticipée. Cette norme entrera en vigueur le 1^{er} mai 2018 pour la Société et son adoption ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, comprennent les éléments suivants :

	2018		2017	
Encaisse	13 496	\$	3 854	\$
Placements à court terme	–		9 622	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 496	\$	13 476	\$

Au 30 avril 2018, la Société n'avait aucun placement à court terme (placements à court terme portant intérêt à un taux compris entre 0,91 % et 0,95 % au 30 avril 2017).

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

6. Aide publique

La Société est admissible à recevoir des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») du gouvernement fédéral canadien (« fédéral ») et du gouvernement de la province de Québec (« provincial »).

Les crédits RS&DE du fédéral, qui sont non remboursables, sont obtenus à l'égard des dépenses admissibles de RS&DE engagées au Canada et ils peuvent être utilisés uniquement pour réduire les impôts sur le résultat fédéraux payables par ailleurs. Les crédits d'impôt RS&DE du provincial, qui sont remboursables, sont obtenus au titre des salaires de RS&DE admissibles dans la province de Québec.

La Société est admissible à recevoir un crédit d'impôt remboursable et non remboursable pour le développement de technologies de l'information dans le domaine des affaires électroniques. Ce crédit d'impôt est accordé aux sociétés relativement aux salaires versés aux salariés pour réaliser des activités en fonction des exigences d'éligibilité spécifiques. Ces crédits sont accordés au taux annuel de 30 % des salaires versés aux salariés admissibles s'acquittant de tâches admissibles, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt remboursable annuel maximal de 20 000 \$ et d'un crédit d'impôt non remboursable annuel maximal de 5 000 \$ par salarié admissible. Chaque année, la Société doit obtenir un certificat d'admissibilité confirmant qu'elle satisfait aux critères applicables quant à la proportion des activités visées du secteur des technologies de l'information et aux services fournis.

	Crédits d'impôt fédéral canadiens non remboursables RS&DE		Crédits d'impôt provincial canadiens remboursables RS&DE		Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques		Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques		Total
Solde au 30 avril 2016	1 783	\$	385	\$	4 208	\$	–	\$	6 376 \$
Crédits d'impôt gagnés ou reçus	(665)		(390)		(4 450)		(638)		(6 143)
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	–		5		242		70		317
Comptabilisation de crédits d'impôt	4 913		223		2 279		568		7 983
Solde au 30 avril 2017	6 031	\$	223	\$	2 279	\$	–	\$	8 533 \$
Crédits d'impôt gagnés ou reçus	(733)		(244)		(2 449)		(650)		(4 076)
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	52		21		170		26		269
Comptabilisation de crédits d'impôt	223		235		2 423		624		3 505
Solde au 30 avril 2018	5 573	\$	235	\$	2 423	\$	–	\$	8 231 \$

Présentés comme suit :

Actifs courants

Crédits d'impôt	733	\$	235	\$	2 423	\$	–	\$	3 391 \$
-----------------	-----	----	-----	----	-------	----	---	----	----------

Actifs non courants

Crédits d'impôt	4 840	\$	–	\$	–	\$	–	\$	4 840 \$
-----------------	-------	----	---	----	---	----	---	----	----------

Les montants comptabilisés à titre de sommes à recevoir pourraient faire l'objet d'une vérification fiscale de la part des gouvernements, et les montants définitifs reçus pourraient différer de ceux comptabilisés. Il n'existe aucune condition non respectée ou éventualité liée à l'aide publique reçue.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Au 30 avril 2018, la Société disposait, aux fins de l'impôt canadien sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables au titre de la recherche et du développement d'environ 5 573 000 \$ (6 118 000 \$ au 30 avril 2017) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Ces crédits d'impôt fédéral non remboursables peuvent être utilisés au plus tard au cours des exercices qui seront clos les 30 avril :

	Crédits d'impôt fédéral non remboursables	
2021	1 342	\$
2022	1 139	
2023	999	
2024	160	
2025	204	
2026	173	
2027	143	
2028	165	
2029	154	
2030	86	
2031	94	
2032	73	
2033	94	
2034	129	
2035	114	
2036	115	
2037	166	
2038	223	
	5 573	\$

Les crédits d'impôt comptabilisés dans le bénéfice (la perte) pour les exercices se répartissent comme suit :

	2018		2017	
Crédits d'impôt fédéral non remboursables au titre de la recherche et du développement	223	\$	4 913	\$
Crédits d'impôt provincial remboursables au titre de la recherche et du développement	235		223	
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés en recherche et développement	775		733	
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés en recherche et développement	194		164	
Autres et ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	205		63	
Total des crédits d'impôt au titre de la recherche et du développement	1 632		6 096	
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	1 648		1 546	
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	430		404	
Autres et ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	64		254	
Crédits d'impôt comptabilisés au cours de l'exercice	3 774	\$	8 300	\$

Au cours de l'exercice 2017, la Société a comptabilisé 4 913 000 \$ en lien avec des crédits d'impôt RS&DE non remboursables du fédéral canadiens en raison de la probabilité accrue que ces crédits d'impôt seront réalisés à l'avenir afin de réduire les impôts à payer au gouvernement fédéral.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

7. Stocks

	2018	2017
Produits finis	1 003 \$	848 \$
Licences d'utilisation de logiciels de tiers aux fins de revente	142	66
	1 145 \$	914 \$

Pour l'exercice 2018, les produits finis et les licences d'utilisation de logiciels de tiers aux fins de revente comptabilisés dans le coût des ventes se sont chiffrés à 4 997 000 \$ (4 738 000 \$ en 2017).

8. Placements à long terme

Le 17 octobre 2017, la Société a investi 10 007 000 \$ dans un certificat de placement garanti (un « CPG ») rachetable de trois ans échéant le 17 octobre 2020. Le CPG porte intérêt au taux de 1,9 % et les intérêts sont versés à la Société une fois l'an. Si le CPG est racheté avant l'échéance, la Société recevra des intérêts en fonction de taux d'intérêt variant de 1,35 % à 1,70 %.

9. Immobilisations corporelles

	Matériel informatique et d'exposition	Mobilier et agencements	Améliorations locatives	Total
Coût				
Solde au 30 avril 2016	7 895 \$	1 443 \$	1 875 \$	11 213 \$
Acquisitions	616	11	3	630
Cessions	(15)	–	–	(15)
Solde au 30 avril 2017	8 496 \$	1 454 \$	1 878 \$	11 828 \$
Acquisitions	533	262	612	1 407
Solde au 30 avril 2018	9 029 \$	1 716 \$	2 490 \$	13 235 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 30 avril 2016	6 962 \$	782 \$	836 \$	8 580 \$
Amortissement pour l'exercice	513	114	192	819
Cessions	(15)	–	–	(15)
Solde au 30 avril 2017	7 460 \$	896 \$	1 028 \$	9 384 \$
Amortissement pour l'exercice	496	118	146	760
Solde au 30 avril 2018	7 956 \$	1 014 \$	1 174 \$	10 144 \$
Valeur comptable				
Au 30 avril 2017	1 036 \$	558 \$	850 \$	2 444 \$
Au 30 avril 2018	1 073 \$	702 \$	1 316 \$	3 091 \$

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

10. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles

	Goodwill	Frais de développement différés	Autres immobilisations incorporelles				Total des autres immobilisations incorporelles
			Logiciels	Technologie	Relations avec les clients	Autres	
Coût							
Solde au 30 avril 2016	3 596 \$	10 586 \$	3 958 \$	2 440 \$	2 600 \$	236 \$	9 234 \$
Entrées	–	253	169	–	–	9	178
Solde au 30 avril 2017	3 596 \$	10 839 \$	4 127 \$	2 440 \$	2 600 \$	245 \$	9 412 \$
Entrées	–	217	281	–	–	–	281
Solde au 30 avril 2018	3 596 \$	11 056 \$	4 408 \$	2 440 \$	2 600 \$	245 \$	9 693 \$
Amortissement cumulé							
Solde au 30 avril 2016	– \$	6 769 \$	3 384 \$	1 930 \$	1 898 \$	191 \$	7 403 \$
Amortissement pour l'exercice	–	1 319	219	165	87	15	486
Solde au 30 avril 2017	– \$	8 088 \$	3 603 \$	2 095 \$	1 985 \$	206 \$	7 889 \$
Amortissement pour l'exercice	–	1 118	199	165	87	11	462
Solde au 30 avril 2018	– \$	9 206 \$	3 802 \$	2 260 \$	2 072 \$	217 \$	8 351 \$
Valeur comptable							
Au 30 avril 2017	3 596 \$	2 751 \$	524 \$	345 \$	615 \$	39 \$	1 523 \$
Au 30 avril 2018	3 596 \$	1 850 \$	606 \$	180 \$	528 \$	28 \$	1 342 \$

L'amortissement des frais de développement différés est comptabilisé dans les frais de recherche et de développement, après les crédits d'impôt, des états consolidés du résultat net et du résultat global.

De la technologie, des relations avec des clients et d'autres immobilisations incorporelles sont entièrement amorties, mais demeurent la propriété de la Société.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente l'amortissement comptabilisé au titre de diverses immobilisations incorporelles au sein des différentes fonctions pour les exercices clos les 30 avril 2018 et 2017.

	2018				
	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Relations avec les clients	Autres immobilisations incorporelles
Coût des ventes : produits	– \$	1 \$	– \$	87 \$	– \$
Coût des ventes : services	–	134	–	–	–
Frais de vente et de commercialisation	–	24	–	–	–
Frais généraux et charges administratives	–	14	–	–	11
Frais de recherche et de développement	1 118	26	165	–	–
	1 118 \$	199 \$	165 \$	87 \$	11 \$

	2017				
	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Relations avec les clients	Autres immobilisations incorporelles
Coût des ventes : produits	– \$	1 \$	– \$	87 \$	– \$
Coût des ventes : services	–	146	–	–	–
Frais de vente et de commercialisation	–	27	–	–	–
Frais généraux et charges administratives	–	15	–	–	15
Frais de recherche et de développement	1 319	30	165	–	–
	1 319 \$	219 \$	165 \$	87 \$	15 \$

Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie présentant un goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui représentent le niveau le plus bas au sein de la Société pour lesquelles des entrées de trésorerie distinctes sont identifiables. La Société a établi qu'une seule UGT existait au niveau consolidé au 30 avril 2018.

La Société procède à un test de dépréciation du goodwill annuellement ou plus fréquemment s'il y a des indices montrant qu'une dépréciation peut avoir eu lieu. La valeur recouvrable de l'UGT de la Société a été déterminée à partir de sa valeur d'utilité déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par l'utilisation continue de l'unité. Il a été établi que la valeur comptable de l'unité était inférieure à sa valeur recouvrable et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux 30 avril 2018 et 2017.

Le calcul de la valeur d'utilité s'appuie sur les principales hypothèses suivantes :

Les flux de trésorerie projetés ont été déterminés à partir des données passées, des résultats opérationnels réels et du plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et préparé pour l'exercice à venir à la fin des exercices 2018 et 2017. Les flux de trésorerie sur une période supplémentaire de quatre ans ainsi que la valeur finale ont été extrapolés au moyen d'un taux de croissance constant de 5 % (5 % au 30 avril 2017), taux qui n'excède pas le taux de croissance moyen à long terme pour le secteur.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Un taux d'actualisation avant impôt de 12 % (12 % au 30 avril 2017) a été appliqué pour déterminer la valeur recouvrable de l'unité. Le taux d'actualisation a été estimé à partir des données passées de la Société et de la prise en compte d'un taux sans risque majoré des risques liés aux fluctuations possibles du montant ou du moment des flux de trésorerie, du coût de l'incertitude liée au regroupement des actifs composant l'entité consolidée et d'autres facteurs, comme l'illiquidité, qui seraient habituellement pris en compte aux fins de l'évaluation des flux de trésorerie que devraient générer les actifs et qui sont propres à l'entité consolidée.

Les valeurs attribuées aux principales hypothèses proviennent de l'évaluation, par la direction, des tendances futures au sein du secteur des logiciels et se fondent sur des sources tant externes qu'internes.

Aucune modification raisonnablement possible des principales hypothèses qui ont servi à calculer la valeur recouvrable n'entraînerait une dépréciation du goodwill.

11. Facilités bancaires

Suit un sommaire des facilités bancaires de la Société en vigueur au 30 avril 2018.

Facilité A

Cette facilité bancaire permet l'émission de lettres de garantie pour une somme maximale de 1 500 000 \$. Au 30 avril 2018, aucune lettre de garantie n'était émise.

Facilité B

Cette facilité fournit une marge nette de risque global pour les produits dérivés de trésorerie jusqu'à une somme maximale de 5 400 000 \$ (5 400 000 \$ au 30 avril 2017). Au 30 avril 2018, la marge nette de risque global peut maintenant être utilisée pour conclure des opérations de change concernant l'achat ou la vente de devises pour un terme ne dépassant pas deux ans et pour les transactions sur dérivés concernant les swaps de taux d'intérêt pour un terme ne dépassant pas cinq ans. Le risque de chaque transaction est déterminé par la Banque selon le niveau de risque applicable conformément au barème en vigueur à la Banque, qui détermine la somme maximale en devise qui pourrait être vendue ou achetée avec la facilité.

Facilité C

L'entente bancaire comprend également une facilité de crédit allant jusqu'à 100 000 \$ en avances de fonds prélevées sur les cartes de crédit émises par la Banque.

La garantie pour les facilités B et C est une hypothèque générale de premier rang de 6 000 000 \$ sur tous les biens corporels et incorporels de la Société, les biens mobiliers présents et futurs et un avenant d'assurance désignant la Banque comme bénéficiaire du produit de l'assurance couvrant les biens donnés en garantie jusqu'au remplacement total.

12. Crédoeurs et charges à payer

	2018	2017
Dettes fournisseurs	1 364 \$	2 219 \$
Charges à payer et autres crédoeurs	2 626	2 091
Salaires et avantages à payer aux principaux dirigeants	740	397
Salaires et avantages du personnel à payer	4 472	4 118
Juste valeur des dérivés en position de perte	185	717
	9 387 \$	9 542 \$

Présentés comme suit :

Passifs courants

Crédoeurs et charges à payer	9 087 \$	9 265 \$
------------------------------	----------	----------

Passifs non courants

Autres passifs non courants	300 \$	277 \$
-----------------------------	--------	--------

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

13. Emprunts bancaires et dette à long terme

	2018	2017
Emprunt bancaire, portant intérêt au taux préférentiel plus 1,5 %, garanti par une hypothèque générale sur les biens mobiliers, remboursables en divers paiements	– \$	1 \$
Dette financée par l'État, ne portant pas intérêt, non garantie, remboursable en divers paiements et échéant en novembre 2020	121	189
	121 \$	190 \$
Partie courante de la dette à long terme	47	69
Dette à long terme	74 \$	121 \$

14. Capital social

a) Capital social

Autorisé - nombre illimité et sans valeur nominale

Actions ordinaires

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit au paiement de dividendes, lesquels sont déclarés de temps à autre, et ils ont droit à un vote par action aux assemblées de la Société.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises en série et comportent les caractéristiques déterminées par le conseil d'administration. Les actions privilégiées de catégorie A ne confèrent pas de droit de vote à leur détenteur. Aucune action privilégiée n'était en circulation au 30 avril 2018 et au 30 avril 2017.

b) Plan d'achat d'actions pour les dirigeants

La Société dispose d'un plan d'achat d'actions pour les dirigeants (le « plan d'achat ») prévoyant l'acquisition obligatoire d'actions ordinaires par certains dirigeants clés de la Société (les « participants ») afin de mieux harmoniser les intérêts financiers des participants avec ceux des porteurs d'actions ordinaires, de mettre l'accent sur la propriété d'actions et de susciter l'engagement à long terme envers la Société.

Chaque participant sera tenu d'effectuer des achats annuels d'actions ordinaires par l'intermédiaire des installations du marché secondaire de la TSX (les « achats annuels ») dont le prix d'achat total correspond à 10 % de son salaire de base de l'exercice précédent (le « salaire de base »). Les achats annuels doivent être faits dans un délai de 90 jours après le 1^{er} mai de chaque exercice.

Chaque participant a l'obligation d'effectuer des achats annuels jusqu'à ce qu'il ou elle possède des actions ordinaires dont la valeur marchande totale correspond à au moins 50 % de son salaire de base (le « seuil »). Si un participant a atteint son seuil et a cessé de faire des achats annuels mais qu'à une date de calcul pour quelque exercice ultérieur de la Société i) la valeur marchande des actions ordinaires que détient un participant tombe en deçà de son seuil, que ce soit par suite d'une cession d'actions ordinaires ou d'une diminution de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant est tenu d'effectuer d'autres achats d'actions ordinaires conformément au plan jusqu'à ce que son seuil soit atteint, ou ii) la valeur marchande des actions ordinaires détenues par un participant dépasse son seuil, que ce soit par suite d'une acquisition d'actions ordinaires ou d'une augmentation de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant a le droit de céder des actions ordinaires ayant une valeur marchande totale correspondant à l'excédent de son seuil.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Au cours de chaque exercice pendant lequel un participant est tenu d'effectuer un achat annuel, chaque participant a le droit d'effectuer un emprunt à la Société, et la Société a l'obligation de prêter à chaque participant un montant n'excédant pas le montant de l'achat annuel pour cet exercice pour ce participant (un « prêt »). Les prêts ne porteront pas intérêt. Le capital d'un prêt sera déboursé sous forme de montant forfaitaire au participant par la Société dès que la Société reçoit une preuve d'achat d'actions ordinaires. Chaque prêt doit être remboursé à la Société au plus tard à la fin de l'exercice au cours duquel le prêt a été consenti et il doit être remboursé en montants égaux au cours de sa durée au moyen de retenues à la source périodiques pour le reste des périodes de paie au cours de l'exercice. S'il est mis fin à l'emploi d'un participant au sein de la Société quelle que soit la raison, tous les montants dus aux termes de tout prêt impayé seront immédiatement exigibles et payables.

Si un participant ne parvient pas à effectuer son achat annuel en entier au cours d'un exercice, la Société peut retenir la moitié de toute prime ou de tout autre paiement incitatif gagné par le participant au cours de cet exercice jusqu'à ce que le participant effectue l'achat annuel exigé.

Le conseil d'administration peut, en tout temps, modifier, suspendre ou résilier le plan d'achat moyennant un avis aux participants.

c) Placement d'actions par voie de prise ferme

Le 27 juin 2017, la Société a réalisé un placement de nouvelles actions et un reclassement d'actions portant sur 1 100 050 de ses actions ordinaires au prix d'offre de 15,00 \$ par action ordinaire, pour un produit brut totalisant 16 500 750 \$ (le « placement »), à savoir 767 050 nouvelles actions émises par la Société, dont 100 050 actions ordinaires achetées par les preneurs fermes aux termes de l'exercice de leur option de surallocation le 27 juin 2017, pour un produit brut de 11 505 750 \$, et le reclassement de 333 000 actions vendues par i) M. David Brereton, président-directeur du conseil de la Société, ii) Dabre Inc., la société de portefeuille de M. David Brereton et iii) M^{me} Kathryn Ensign-Brereton, la conjointe de M. David Brereton, pour un produit brut totalisant 4 995 000 \$. Le placement a été effectué par voie de prise ferme et les actions ont été souscrites par un syndicat de preneurs fermes dirigé par Cormark Securities Inc. en son nom et au nom de deux autres preneurs fermes.

Les actions ordinaires ont été offertes par voie d'un prospectus simplifié qui a été déposé dans toutes les provinces canadiennes.

Les coûts de transaction directement liés à l'émission des actions nouvelles d'environ 1 016 280 \$ (708 085 \$ après impôt) ont été inscrits en diminution du produit, ce qui a donné lieu à un produit net total de 10 489 470 \$.

d) Politique de dividende

La Société maintient une politique de dividende trimestriel. La déclaration et le versement des dividendes est à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Au cours de l'exercice 2018, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,045 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,05 \$ pour chacun des deux trimestres suivants pour un total de 2 486 000 \$. Au cours de l'exercice 2017, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,03 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,045 \$ pour chacun des deux trimestres suivants pour un total de 1 847 000 \$.

e) Résultat par action

Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, comme suit :

	2018	2017
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires	3 949 \$	5 998 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base)	12 962 590	12 315 326
Bénéfice par action de base	0,30 \$	0,49 \$

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires dilutives. Étant donné qu'il n'y a aucune incidence des options sur actions dilutives, le résultat dilué par action correspond au résultat de base par action pour les exercices clos les 30 avril 2018 et 2017.

15. Impôt sur le résultat

- a) L'impôt sur le résultat comprend les éléments suivants :

	2018	2017
Impôt exigible		
Exercice considéré	1 522 \$	1 735 \$
	1 522 \$	1 735 \$
Impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporaires	(142) \$	888 \$
Variation nette des différences temporaires déductibles non comptabilisées	(924)	(859)
	(1 066) \$	29 \$
Charge d'impôt sur le résultat	456 \$	1 764 \$

- b) La charge d'impôt sur le résultat diffère de la charge prévue, calculée au taux réglementaire, en raison des éléments suivants :

	2018	2017
	%	%
Taux d'imposition fédéral et provincial réglementaire de base combiné	26,76	26,76
Incidence nette découlant des avantages non comptabilisés antérieurement	(20,98)	(11,02)
Différences permanentes et autres	4,57	6,99
Taux d'imposition effectif moyen	10,35	22,73

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

c) Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net

Aux 30 avril 2018 et 2017, les actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net, se présentaient comme suit :

	2018	2017
Frais de recherche et de développement i)	1 576 \$	2 378 \$
Pertes nettes d'exploitation des filiales au Canada ii)	1 926	2 044
Pertes nettes d'exploitation de la filiale au Royaume-Uni iii)	118	123
Pertes en capital iv)	854	854
Autres	5	5
Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net	4 479 \$	5 404 \$

Le 30 avril 2018 :

- i) La Société avait accumulé des frais de recherche et de développement non comptabilisés d'environ 9 976 000 \$ (14 968 000 \$ au 30 avril 2017) à l'égard de l'impôt sur le résultat fédéral et de 126 000 \$ (126 000 \$ au 30 avril 2017) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial du Québec. Ces montants peuvent être reportés indéfiniment et servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir.
- ii) Les filiales canadiennes disposaient de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation non comptabilisés totalisant environ 7 903 000 \$ (7 387 000 \$ au 30 avril 2017) à l'égard de l'impôt sur le résultat fédéral et de 7 847 000 \$ (10 716 000 \$ au 30 avril 2017) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial du Québec. Ces pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable au cours d'exercices à venir.
- iii) La filiale au Royaume-Uni de la Société disposait de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation non comptabilisés à l'égard de l'impôt totalisant environ 591 000 \$ (334 000 £) (616 000 \$ (348 000 £) au 30 avril 2017). Ces reports de pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir.
- iv) La Société et ses filiales avaient cumulé des pertes en capital non comptabilisés d'environ 6 384 000 \$ (6 384 000 \$ au 30 avril 2017) qui pourraient être utilisées pour réduire les gains en capital futurs.

Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments puisqu'il est improbable qu'il existe un bénéfice imposable futur à l'égard duquel la Société pourrait imputer ces avantages fiscaux.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

d) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Aux 30 avril 2018 et 2017, les actifs d'impôt différé comptabilisés, montant net, se présentaient comme suit :

	2018	2017
Actifs d'impôt différé		
Frais de recherche et de développement	2 815 \$	1 929 \$
Pertes nettes d'exploitation	106	318
Immobilisations corporelles	2 630	2 669
Provisions et montants à payer non déductibles	217	177
Autres	320	149
Passifs d'impôt différé		
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(297)	(255)
Crédits d'impôt fédéral	(1 671)	(1 792)
Frais de développement différés	(490)	(736)
Immobilisations incorporelles	(106)	(258)
Actifs d'impôt différé comptabilisés, montant net	3 524 \$	2 201 \$

Le 30 avril 2018, la Société disposait, aux fins de l'impôt fédéral canadien sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables au titre de la RS&DE d'environ 5 573 000 \$ (note 6) (6 118 000 \$ au 30 avril 2017) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Pour l'exercice clos le 30 avril 2018, la Société a l'intention d'utiliser les crédits d'impôt non remboursables disponibles pour réduire son impôt sur le résultat fédéral canadien, dont le montant autrement exigible serait de 733 000 \$.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

16. Charges liées au personnel

	2018	2017
Salaires	41 160 \$	39 401 \$
Autres avantages à court terme	3 390	3 237
Versements aux régimes à cotisations définies	2 059	1 948
	46 609 \$	44 586 \$

17. Produits financiers et charges financières

	2018	2017
Charges d'intérêts sur des passifs financiers évalués au coût amorti	4 \$	81 \$
Perte de change	104	211
Produits d'intérêts sur les dépôts bancaires et les prêts	(259)	(103)
(Produits financiers) charges financières comptabilisés dans le résultat net, montant net	(151) \$	189 \$

18. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société pourrait faire face à des poursuites, de demandes en justice et d'éventualités. Les provisions sont comptabilisées à titre de passifs dans les cas où il existe des obligations actuelles et où il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront requises pour régler les obligations ainsi que lorsque ces passifs peuvent être estimés de façon fiable. Bien qu'il soit possible que des pertes découlent de situations à l'égard desquelles aucune provision n'a été constituée, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement final de ces questions aura une incidence significative sur sa situation financière.

19. Engagements

a) Engagements au titre des contrats de location simple

La Société a la possibilité de prolonger la durée du bail de son siège social de Montréal, qui vient à échéance le 31 octobre 2020, et du bail de son bureau de Markham, qui vient à échéance le 31 juillet 2022, pour deux périodes consécutives de cinq ans chacune après l'arrivée à échéance du bail. En avril 2017, la Société a signé un amendement et a exercé son option de prolonger la durée de son bail pour le siège social à Montréal pour une période additionnelle de cinq ans et un mois, qui vient à échéance le 30 novembre 2025 et d'occuper un espace supplémentaire dans le même immeuble à compter du 1^{er} décembre 2017. La Société a la possibilité de prolonger la durée du bail de son bureau de Laval, qui vient à échéance le 28 février 2026, pour une période de cinq ans après l'arrivée à échéance du bail.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2018, des frais de 3 108 000 \$ ont été comptabilisés au titre des contrats de location simple (2 457 000 \$ en 2017) et sont inclus dans les postes de charges suivants dans les états consolidés du résultat global.

	2018	2017
Coût des ventes : produits	124 \$	124 \$
Coût des ventes : services	2 102	1 552
Frais de vente et de commercialisation	264	219
Frais généraux et charges administratives	184	144
Frais de recherche et de développement	434	418
	3 108 \$	2 457 \$

Les paiements minimaux futurs au titre de la location jusqu'au 28 février 2026, y compris les charges d'exploitation, en vertu de contrats de location simple non résiliables à long terme se rapportant surtout à des locaux, s'établissent comme suit :

	2018
Moins de 1 an	2 562 \$
Entre 1 an et 5 ans	8 208
Plus de 5 ans	4 338
	15 108 \$

b) Autres engagements

Aux termes d'un contrat de licence conclu avec une tierce partie, la Société s'est engagée à verser une redevance calculée à un taux de 1,25 % sur la tranche des produits tirés de la gamme de produits EliteSeries qui utilisent des logiciels de tiers intégrés, à l'exclusion des frais remboursables connexes et des ventes de matériel. Les produits tirés des activités des autres unités fonctionnelles et des sociétés acquises sont exempts de ces redevances. Le contrat se renouvelle automatiquement pour des durées consécutives d'un an.

Dans le cadre de ce contrat, la Société a engagé des frais de redevances de 101 000 \$ (80 000 \$ US) pour l'exercice 2018 (145 000 \$ (110 000 \$ US) pour l'exercice 2017).

20. Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration (membres de la direction et non-membres de la direction) et les membres du comité de direction qui reportent directement au président et chef de la direction de la Société.

Au 30 avril 2018, les principaux dirigeants et leurs conjoints contrôlent 32,1 % (38,6 % au 30 avril 2017) des actions ordinaires émises de la Société.

La rémunération versée ou à verser aux principaux dirigeants au titre de leurs services s'établit comme suit :

	2018	2017
Salaires	3 377 \$	3 174 \$
Autres avantages à court terme	192	201
Versements aux régimes à cotisations définies	75	82
	3 644 \$	3 457 \$

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Conformément aux dispositions du régime d'achat d'actions actuel des principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêts de 538 000 \$ (187 000 \$ en 2017) aux principaux dirigeants et d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice 2018. Au 30 avril 2018, l'encours des prêts se chiffrait à 305 000 \$ (néant en 2017).

21. Instruments financiers et gestion du risque

Classement des instruments financiers

Le tableau ci-dessous résume les instruments financiers et leurs classements.

	2018			2017	
	Juste valeur	Coût amorti	Total		
<u>Actifs financiers</u>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	13 496 \$	13 496 \$	13 476 \$	
Créances	–	14 508	14 508	14 218	
Autres créances	–	750	750	370	
Placements à long terme	–	10 007	10 007	–	
	– \$	38 761 \$	38 761 \$	28 064 \$	
<u>Passifs financiers</u>					
Créditeurs et charges à payer	– \$	8 904 \$	8 904 \$	8 548 \$	
Produits dérivés de change compris dans créditeurs et charges à payer	185	–	185	717	
Dette à long terme	–	121	121	190	
	185 \$	9 025 \$	9 210 \$	9 455 \$	

Informations relatives à la juste valeur

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances, et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte.

La juste valeur de la dette à long terme a été établie selon le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt que la Société pourrait obtenir pour des prêts assortis de modalités, de conditions et d'échéances semblables. Aux 30 avril 2018 et 2017, il n'y avait pas de différence importante entre la juste valeur et la valeur comptable du prêt à terme.

La juste valeur des dérivés qui sont des contrats de change à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui se fonde sur la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance établie en fonction du taux stipulé dans le contrat et la valeur du contrat à l'échéance établie en fonction du taux que la contrepartie utiliserait si elle renégociait le même contrat à la date d'évaluation aux mêmes conditions. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie en fonction de taux à terme en tenant compte du cours de marché, du taux d'intérêt et de la volatilité ainsi que du risque de crédit de l'instrument financier.

La juste valeur des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments financiers dérivés a été évaluée à l'aide de données du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs aux 30 avril 2018 et 2017.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Les contrats de change à terme faisant partie d'une relation de couverture désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les contrats de change à terme en cours aux 30 avril 2018 et 2017 se composent essentiellement de contrats visant à réduire l'exposition aux fluctuations du dollar américain.

La juste valeur des placements à long terme est approximativement égale à la valeur au coût amorti.

Pour les exercices 2018 et 2017, les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ont été considérés comme entièrement efficaces et aucune inefficacité n'a été constatée dans les charges financières nettes.

Gestion du risque

Comme elle détient des instruments financiers, la Société est exposée aux risques suivants : risque de change, risque de crédit, risque de liquidité, risque de taux d'intérêt et risque de marché.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et des charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains. Ces soldes peuvent donc entraîner des profits ou des pertes en raison des fluctuations de cette devise. La Société peut conclure des contrats de change afin de neutraliser l'incidence de la fluctuation du dollar américain sur la réévaluation de ses actifs monétaires nets libellés en dollars américains et de couvrir les produits futurs hautement probables libellés en dollars américains. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés est contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la comptabilisation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains et de créances connexes.

Instrument dérivé non désigné comme couverture

Au 30 avril 2018, la Société avait cinq contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnent jusqu'en septembre 2018 visant la conversion de 4 300 000 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,2854 \$ CA dans le but d'obtenir 5 527 000 \$ CA. Au 30 avril 2018, la Société a enregistré un profit de change non réalisé de 23 000 \$ dans les autres créances qui représente la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

Au 30 avril 2017, la Société avait neuf contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnaient jusqu'en juillet 2017 visant la conversion de 6 450 000 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,3253 \$ CA dans le but d'obtenir 8 548 000 \$ CA. Au 30 avril 2017, la Société avait enregistré une perte de change non réalisée de 249 000 \$ dans les créditeurs et charges à payer qui représentait la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

En outre, au 30 avril 2017, la Société avait deux contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnaient jusqu'en juillet 2017 pour acheter 345 000 € en échange de 507 000 \$ CA à des taux moyens de 1,4684 \$ CA. Au 30 avril 2017, la Société a enregistré une perte de change non réalisée de 12 000 \$ dans les créditeurs et charges à payer.

Instrument dérivé désigné comme couverture de produits

Au 30 avril 2018, la Société avait dix contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnent jusqu'au 31 décembre 2018 visant la conversion de 10 000 000 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,2602 \$ CA dans le but d'obtenir 12 593 000 \$ CA. Des contrats de change en cours désignés comme couvertures d'un montant de 10 000 000 \$ US, une tranche de 6 000 000 \$ US a trait aux produits hautement probables libellés en dollars américains attendus au cours des cinq prochains mois jusqu'en septembre 2018, tandis qu'une tranche de 4 000 000 \$ US a trait à des produits réalisés libellés en dollars américains. Au 30 avril 2018, la Société a enregistré une perte de change non réalisée de 219 000 \$ dans les créditeurs et charges à payer et un profit de change non réalisé de 11 000 \$ qui représentent la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Au 30 avril 2017, la Société avait huit contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnaient jusqu'au 29 décembre 2017 visant la conversion de 10 000 000 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,3151 \$ CA dans le but d'obtenir 13 151 000 \$ CA. Des contrats de change en cours désignés comme couvertures d'un montant de 10 000 000 \$ US, une tranche de 6 000 000 \$ US avait trait aux produits hautement probables libellés en dollars américains attendus au cours des cinq prochains mois jusqu'en septembre 2017, tandis qu'une tranche de 4 000 000 \$ US avait trait à des produits réalisés libellés en dollars américains. Au 30 avril 2017, la Société avait enregistré une perte de change non réalisée de 468 000 \$ dans les créditeurs et charges à payer qui représente la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

				Valeur comptable de l'instrument de couverture			
		Montant nominal de l'instrument de couverture	Actifs présentés dans les autres créances	Passifs présentés dans les créditeurs et charges à payer	Variation de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture		
Couvertures de flux de trésorerie :							
Risque de change au 30 avril 2018	10 000	\$ US	11 \$ CA	219 \$ CA	(208)	\$ CA	
Risque de change au 30 avril 2017	10 000	\$ US	– \$ CA	468 \$ CA	(468)	\$ CA	

Composantes du cumul des autres éléments du résultat global liées à la couverture

Au cours de l'exercice 2018, la Société a comptabilisé un profit de 748 000 \$ (perte de 1 288 000 \$ en 2017) dans les autres éléments du résultat global qui représente la variation de la juste valeur de ces contrats désignés comme couvertures pendant l'exercice. Le tableau suivant présente l'évolution des autres éléments du résultat global depuis que les instruments dérivés ont été désignés comme des instruments dérivés de couverture.

	2018	2017
Cumul des autres éléments du résultat global au début de l'exercice	(279) \$	607 \$
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	748	(1 288)
Montants reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et compris dans ce qui suit :		
Produits	(376)	108
Charges financières nettes	(206)	294
Cumul des autres éléments du résultat global	(113) \$	(279) \$

Au 30 avril 2018, la totalité de la perte nette présentée dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être classée dans le résultat net au cours des cinq prochains mois.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exposition au risque de change

Le tableau suivant donne une indication des expositions importantes de la position de change de la Société à l'exception des dérivés de couverture désignés se rapportant aux produits futurs hautement probables aux 30 avril 2018 et 2017.

	2018			2017		
	\$ US	£	€	\$ US	£	€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	537	44	3	1 948	35	3
Créances	9 136	4	10	8 924	237	–
Autres créances	213	1	–	202	1	–
Créditeurs et charges à payer	(1 665)	(53)	(52)	(1 275)	(44)	(87)
Instruments financiers dérivés – montant nominal	(8 300)	–	–	(10 450)	–	–
	(79)	(4)	(39)	(651)	229	(84)

Les taux de change suivants ont été appliqués durant les exercices clos les 30 avril 2018 et 2017.

	2018		2017	
	Taux moyen	Taux à la date de présentation	Taux moyen	Taux à la date de présentation
\$ CA par \$ US	1,2774	1,2839	1,3176	1,3650
\$ CA par £	1,7100	1,7682	1,7031	1,7679
\$ CA par €	1,5110	1,5563	1,4389	1,4870

Si on se base sur la position de change de la Société mentionnée ci-dessus, une variation des taux de change à la date de présentation qui tiendrait compte d'une appréciation de 5 % aurait eu les répercussions suivantes sur le bénéfice net, si toutes les autres variables demeuraient constantes.

	2018			2017		
	\$ US	£	€	\$ US	£	€
(Diminution) augmentation du bénéfice net	(5)	–	(3)	(44)	20	(6)

Une dépréciation de 5 % de ces devises aurait un effet équivalent, mais opposé, sur le bénéfice net, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque associé à la perte financière qui découlerait si un tiers venait à manquer à ses obligations.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances et les autres créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes.

Au 30 avril 2018, un client représentait 12 % (13 % au 30 avril 2017) du total des comptes clients et des travaux en cours. En règle générale, il n'y a aucune concentration particulière du risque de crédit au niveau des créances, en raison de la répartition des clients en Amérique du Nord et des procédés de gestion des risques commerciaux. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de tous ses clients et elle constitue une provision pour les créances douteuses lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

La société a une entente, qui a été automatiquement renouvelée en 2018 selon les mêmes modalités, avec une société d'État fédérale et avec un autre assureur (« les assureurs »), selon laquelle, en cas de faillite, les assureurs prennent en charge le risque de perte sur créances jusqu'à concurrence de 90 % des créances de certains clients étrangers et nationaux admissibles. L'assurance comporte une franchise de 50 000 \$ US pour chaque période de franchise, à l'égard des comptes clients générés au cours de la période visée, et spécifie un montant maximal de 1 500 000 \$ US (1 300 000 \$ US au 30 avril 2017) à l'égard des pertes subies sur les exportations et de 700 000 \$ US (700 000 \$ US au 30 avril 2017) à l'égard des pertes subies sur le marché intérieur, au cours de toute période visée par la police. Chaque année, la période d'assurance s'étend du 1^{er} février au 31 janvier.

Au 30 avril 2018, les créances comprenaient des comptes étrangers totalisant 1 762 000 \$ US et des comptes nationaux totalisant 379 000 \$ (295 000 \$ US) qui avaient reçu l'autorisation préalable de prise en charge, jusqu'à concurrence des plafonds précités, selon l'entente.

Au 30 avril 2017, les créances comprenaient des comptes étrangers totalisant 1 661 000 \$ US et 23 000 £ et des comptes nationaux totalisant 929 000 \$ (681 000 \$ US) qui avaient reçu l'autorisation préalable de prise en charge, jusqu'à concurrence des plafonds précités, selon l'entente.

La Société garde une provision pour créances douteuses d'un montant jugé suffisant pour fournir une protection appropriée contre les pertes subies lorsque le montant total des créances présente un risque de non-recouvrement. Les comptes échus sont examinés individuellement et des ajustements sur le montant de la provision sont comptabilisés lorsqu'ils sont jugés nécessaires pour présenter les créances à leur valeur de réalisation. Si la situation financière des clients se détériore et entraîne une diminution de leur capacité ou de leur volonté d'effectuer un paiement, des provisions additionnelles pour créances douteuses sont comptabilisées. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable des créances.

	2018	2017
Pas en souffrance	7 016 \$	8 240 \$
En souffrance depuis 1 à 180 jours	6 025	5 874
En souffrance depuis au moins 180 jours	1 720	1 605
	14 761	15 719
Provision pour créances douteuses	(822)	(1 501)
	13 939 \$	14 218 \$

Provision pour créances douteuses	2018	2017
Solde à l'ouverture	1 501 \$	1 096 \$
Pertes de valeur comptabilisées	(1 092)	(276)
Provisions supplémentaires	413	681
Solde à la clôture	822 \$	1 501 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère le risque de liquidité en gérant la structure de son capital et l'effet de levier financier, comme il est décrit dans les informations sur le capital à la note 23 ci-dessous. Elle le fait également en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. Le conseil d'administration doit analyser et approuver les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute transaction importante hors du cadre normal de ses activités commerciales.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Les paiements contractuels au titre des passifs financiers de la Société aux 30 avril 2018 et 2017 s'établissaient comme suit :

2018						
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Par la suite	
Créditeurs et charges à payer	9 087 \$	9 087 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dettes à long terme	121	47	74	–	–	–
	9 208 \$	9 134 \$	74 \$	– \$	– \$	– \$

2017						
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Par la suite	
Créditeurs et charges à payer	9 265 \$	9 265 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Emprunts à terme	190	69	121	–	–	–
	9 455 \$	9 334 \$	121 \$	– \$	– \$	– \$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Risque des prix du marché

Le risque des prix du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque des prix du marché se compose de trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix, ce qui comprend les changements causés par des facteurs particuliers à l'instrument financier ou à l'émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments semblables négociés dans le marché. L'exposition de la Société aux instruments financiers comportant des caractéristiques de risque des prix du marché est négligeable.

22. Informations sur le capital

La Société définit le capital comme étant les capitaux propres, les prêts à terme, et les avances bancaires, moins la trésorerie. La Société gère le capital avec pour objectifs de protéger sa capacité à financer ses opérations pour continuer l'exploitation, d'assurer suffisamment de liquidités pour financer ses opérations, le fonds de roulement, les dépenses d'investissement, la croissance interne, les acquisitions futures éventuelles, et pour fournir un rendement pour les actionnaires grâce à sa politique de dividende. Les objectifs de gestion du capital restent les mêmes que pour l'exercice précédent.

Les politiques de gestion du capital de la Société comprennent également l'accroissement de la valeur pour les actionnaires en concentrant la possession de ses actions par le rachat des actions de la Société à des fins d'annulation, par des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, lorsque la Société considère que cela est judicieux.

Traditionnellement, la Société a suivi une approche qui dépend presque exclusivement des liquidités existantes et des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour financer ses activités puisque sa politique était de maintenir un niveau minimum de dettes. En outre lorsque cela est possible, la Société tente d'optimiser ses besoins en liquidités par des sources non dilutives, notamment les crédits d'impôt et les produits d'intérêts.

Dans le but de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut, avec l'approbation du conseil d'administration et dans certaines circonstances précises, émettre des actions, racheter des actions pour annulation, ajuster le montant des dividendes à verser aux actionnaires, rembourser des emprunts existants et prolonger ou modifier ses facilités bancaires et ses facilités de crédit lorsqu'elle le juge approprié. La convention bancaire et les facilités de crédit de la Société exigent le respect de ratios financiers. La Société se conformait à ces clauses restrictives au 30 avril 2018 et au 30 avril 2017. Par ailleurs, la Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur autre que ses clauses de la convention bancaire.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

23. Secteurs opérationnels

La direction a structuré la Société en un seul secteur isolable, soit celui de la mise au point et de la commercialisation de logiciels de distribution et de services connexes à l'échelle de l'entreprise. Les immobilisations corporelles, le goodwill et les autres immobilisations incorporelles de la Société sont situés en quasi-totalité au Canada. Les filiales de la Société situées aux États-Unis et au Royaume-Uni sont des entreprises de vente et de service offrant uniquement des services de mise en œuvre et de soutien.

Un résumé des produits selon les secteurs géographiques dans lesquels sont établis les clients de la Société figure ci-après :

	2018	2017
Canada	20 682 \$	17 240 \$
États-Unis	48 301	48 395
Autres	1 735	2 812
	70 718 \$	68 447 \$

Aux 30 avril 2018 et 2017, tous les actifs non courants de la Société étaient situés au Canada.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

24. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

Suit un rapprochement avec la présentation adoptée pour l'exercice considéré des éléments reclassés et des montants présentés dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 30 avril 2017.

	Note	Présentation antérieure	Reclassement	Présentation actuelle
Produits				
Produits exclusifs	a)	11 914 \$	(4 727) \$	7 187 \$
Matériel et logiciels de tiers	b)	8 852	(8 852)	–
Produits de tiers	b)	–	6 831	6 831
Services	c)	45 207	(45 207)	–
Infonuagique, maintenance et abonnements	a), b), c)	–	26 316	26 316
Services professionnels	c)	–	25 639	25 639
Frais remboursables		2 474	–	2 474
Total des produits		68 447	–	68 447
Coût des ventes				
Produits	d)	7 128	(1 279)	5 849
Services	d)	24 649	1 279	25 928
Frais remboursables		2 474	–	2 474
Total du coût des ventes		34 251	–	34 251
Marge brute		34 196	–	34 196
Charges d'exploitation				
Frais de vente et de commercialisation		15 131	–	15 131
Frais généraux et charges administratives		5 863	–	5 863
Frais de recherche et de développement, après les crédits d'impôt		5 251	–	5 251
Total des charges d'exploitation		26 245	–	26 245
Bénéfice d'exploitation		7 951	–	7 951

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

	Note	Présentation antérieure	Reclassement	Présentation actuelle
Charges financières nettes		189	–	189
Bénéfice avant impôt sur le résultat		7 762	–	7 762
Charge d'impôt sur le résultat		1 764	–	1 764
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société		5 998 \$	– \$	5 998 \$
Autres éléments du résultat global				
Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits		(886)	–	(886)
Résultat global attribuable aux propriétaires de la Société		5 112 \$	–	5 112 \$
Résultat de base et dilué par action ordinaire		0,49 \$	–	0,49 \$

a) Aux termes des accords de soutien dans le cadre de licences d'utilisation de logiciels exclusifs, la Société doit habituellement fournir à ses clients des services de soutien technique et un nombre indéterminé de mises à jour de logiciels. Ces accords sont comptabilisés progressivement sur leur durée. Antérieurement, la Société présentait la partie liée au nombre indéterminé de mises à jour au titre des produits tirés des produits exclusifs; elle a maintenant reclassé ces montants dans les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements.

Le montant total reclassé s'élève à 4 727 000 \$.

b) Antérieurement, les produits tirés du matériel et des logiciels de tiers présentés par la Société comprenaient le matériel de tiers ainsi que les licences d'utilisation de logiciels de tiers et les produits tirés des services de soutien connexes. La Société a maintenant reclassé la part des produits tirée des services de soutien liés aux licences d'utilisation de logiciels de tiers dans les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements, pour un montant total de 2 021 000 \$, et la part tirée du matériel de tiers ainsi que des licences d'utilisation de logiciels de tiers dans les produits tirés des produits de tiers, pour un montant total de 6 831 000 \$.

c) Antérieurement, les produits tirés des services présentés par la Société comprenaient les produits tirés des services professionnels, de la maintenance des produits exclusifs et de l'infonuagique. La Société a maintenant reclassé les produits tirés des services professionnels en tant que poste distinct dans les états consolidés intermédiaires du résultat net et du résultat global, pour un montant total de 25 639 000 \$. Les produits tirés de l'infonuagique et de la maintenance des produits exclusifs ont été reclassés dans les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements, pour un montant total de 19 568 000 \$.

d) Antérieurement, le coût des produits présenté par la Société comprenait les coûts associés aux services de soutien afférents aux licences d'utilisation de logiciels de tiers. La Société a maintenant reclassé les coûts associés à ces services de soutien dans le coût des services, pour un montant total de 1 279 000 \$. Le coût des services comprend les coûts associés à l'infonuagique, à la maintenance et aux abonnements ainsi qu'aux services professionnels.

TECSYS Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

25. Événement postérieur à la date du bilan

Le 5 juillet 2018, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,05 \$ par action devant être versé le 3 août 2018 aux actionnaires inscrits le 20 juillet 2018.

Renseignements généraux

DONNÉES SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Marché principal

Les actions ordinaires de la Société ont été cotées pour la première fois à la bourse de Toronto (TSX) le 27 juillet 1998. Le symbole des actions ordinaires de la Société est TCS. Le tableau suivant illustre les cours extrêmes de même que le volume des transactions pour les actions ordinaires au cours des périodes comptables présentées ci-dessous.

EXERCICE 2018 - 1^{er} MAI 2017 AU 30 AVRIL 2018

	Haut		Bas		Volume
Premier trimestre	17,20	\$	11,20	\$	1 341 351
Deuxième trimestre	16,51	\$	12,01	\$	884 462
Troisième trimestre	18,48	\$	15,98	\$	359 175
Quatrième trimestre	17,89	\$	15,40	\$	468 009

Politique de dividendes

La Société maintient une politique de dividende trimestriel. La déclaration et le versement des dividendes est à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Le 5 juillet 2018, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,05 \$ par action devant être versé le 3 août 2018 aux actionnaires inscrits le 20 juillet 2018.

Renseignements à l'intention des investisseurs

En plus de son rapport annuel, la Société dépose une notice annuelle ainsi qu'une circulaire de la direction sollicitant des procurations auprès de la Commission canadienne des valeurs mobilières et qui sont disponibles sur le site Web de TECSYS (www.tecsys.com) et le site de SEDAR (www.sedar.com). Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires de l'un ou l'autre des documents susmentionnés, veuillez communiquer avec :

Relations avec les investisseurs

TECSYS Inc.

1, Place Alexis Nihon, Bureau 800

Montréal, Québec H3Z 3B8

Canada

Téléphone : (800) 922-8649

(514) 866-0001

Télécopieur: (514) 866-1805

investisseur@tecsys.com

www.tecsys.com

VOICI L'HISTORIQUE DES PAIEMENTS ET DES HAUSSES DE DIVIDENDES DE TECSYS

Période du dividende	Montant	Date de versement
----------------------	---------	-------------------

Dividendes semestriels

T3, 2008	0,020 \$	31 mar 08
T1, 2009	0,020 \$	07 oct 08
T3, 2009	0,020 \$	31 mar 09
T1, 2010	0,025 \$	07 oct 09
T3, 2010	0,025 \$	31 mar 10
T1, 2011	0,025 \$	06 oct 10
T3, 2011	0,030 \$	31 mar 11
T1, 2012	0,030 \$	06 oct 11
T3, 2012	0,030 \$	30 mar 12
T1, 2013	0,035 \$	05 oct 12
T3, 2013	0,035 \$	29 mar 13
T1, 2014	0,035 \$	04 oct 13
T3, 2014	0,040 \$	28 mar 14

Dividendes trimestriels

T1, 2015	0,0225 \$	06 août 14
T2, 2015	0,0225 \$	10 oct 14
T3, 2015	0,0225 \$	06 jan 15
T4, 2015	0,0225 \$	09 avr 15
T1, 2016	0,025 \$	06 août 15
T2, 2016	0,025 \$	09 oct 15
T3, 2016	0,025 \$	12 jan 16
T4, 2016	0,025 \$	12 avr 16
T1, 2017	0,030 \$	04 août 16
T2, 2017	0,030 \$	07 oct 16
T3, 2017	0,045 \$	12 jan 17
T4, 2017	0,045 \$	11 avr 17
T1, 2018	0,045 \$	04 août 17
T2, 2018	0,045 \$	06 oct 17
T3, 2018	0,050 \$	11 jan 18
T4, 2018	0,050 \$	12 avr 18

Directeurs et cadres supérieurs

Membres du conseil d'administrations

FRANK J. BERGANDI
Conseiller en affaires

DAVID BRERETON
Président exécutif du conseil d'administration
TECSYS Inc.

PETER BRERETON
Président et chef de la direction
TECSYS Inc.

VERNON LOBO ⁽²⁾ ⁽³⁾
Directeur exécutif
Mosaic Venture Partners Inc.

STEVE SASSER ⁽¹⁾ ⁽²⁾
Cofondateur et directeur principal
Swordstone Partners

DAVID WAYLAND ⁽¹⁾
Administrateur des sociétés

DAVID BOOTH ⁽¹⁾ ⁽³⁾
Président exécutif du conseil d'administration,
président et chef de la direction
BackOffice Associates LLC

JOHN ENSIGN ⁽²⁾ ⁽³⁾
Président et chef des affaires juridiques
MRI Software LLC

Membres de la direction

DAVID BRERETON
Président exécutif du conseil d'administration

PETER BRERETON
Président et chef de la direction

BERTY HO-WO-CHEONG
Vice-président intérimaire des finances et de l'administration
et chef de la direction financière et secrétaire

GREG MACNEILL
Vice-président principal, ventes internationales

VITO CALABRETTA
Vice-président principal des opérations globales

LAURIE MCGRATH
Directrice de la commercialisation

YAN CHARBONNEAU
Vice-président, recherche et développement

PATRICIA BARRY
Vice-présidente des ressources humaines

CATALIN BADEA
Directeur de la technologie

CATHERINE SIGMAR
Chef des affaires juridiques
et vice-présidente, Initiatives stratégiques

⁽¹⁾ Membre du comité d'audit

⁽²⁾ Membre du comité de rémunération

⁽³⁾ Membre du comité de gouvernance et des candidatures du conseil

Renseignements sur l'entreprise

Amérique du Nord

Siège social

TECSYS Inc.
1, Place Alexis Nihon
Bureau 800
Montréal, Québec H3Z 3B8
Canada
Tél. : (800) 922-8649
(514) 866-0001
Télé. : (514) 866-1805

TECSYS U.S., Inc.
1001 Avenue of the Americas
4th Floor
New York, NY 10018
USA
Sans frais: (800) 922-8649

TECSYS Inc.
15 Allstate Parkway
Suite 501
Markham, Ontario L3R 5B4
Canada
Tél. : (905) 752-4550
Télé. : (905) 752-6400

TECSYS Inc.
820, boul. St-Martin Ouest
Laval, Québec H7M 0A7
Canada
Tél. : (450) 628-8800
Télé. : (450) 688-3288

Amérique Centrale et du Sud

Cerca Technology
Av Cra 15 # 122-75 Torre A Piso 5
Edificio Jorge Baron
Bogotá D.C, Colombia
Tél. : (57-1) 740 6903 Ext. 131
Télé. : (57-1) 640 7416

Distributeur pour : Puerto Rico, Amérique centrale et
Amérique du Sud, et les Caraïbes

Europe

TECSYS Europe Limited
1 City Square
2nd Floor
Leeds, UK
LS1 2ES
Tél. : 44 (0) 113 350 3760

Renseignements pour les investisseurs

TECSYS Inc.
1, Place Alexis Nihon
Bureau 800
Montréal, Québec H3Z 3B8
Canada
Tél. : (800) 922-8649
(514) 866-0001
Télé. : (514) 866-1805
investisseur@tecsys.com
www.tecsys.com

Filiales

TECSYS U.S., Inc.
TECSYS Europe Limited
GESTION LOGI D INC.
LOGI D INC.
LOGI D CORP.

Auditeurs

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.
Montréal, Québec, Canada

Banquiers

Banque Nationale du Canada
Montréal, Québec, Canada

Conseiller juridique

Mccarthy Tétrault LLP
Montréal, Québec, Canada

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
100 University Ave.
8ème étage, Tour nord
Toronto, Ontario M5J 2Y1
Canada
Tél. : (514) 982-7555 or (800) 564-6253
Télé. : (514) 982-7635
service@computershare.com

TECSYS Inc.
1, Place Alexis Nihon
Bureau 800
Montréal, Québec H3Z 3B8
Canada
Tél. : (800) 922-8649
(514) 866-0001
Télééc. : (514) 866-1805

www.tecsys.com

©2018, TECSYS Inc.

Tous les noms, marques de commerce, produits et services mentionnés dans le présent communiqué sont des marques de commerce, déposées ou non, de leurs titulaires respectifs.

Imprimé au Canada



TECSYS®
Au cœur de votre chaîne
d'approvisionnement.™